



HAL
open science

Les collectifs participant des mouvements de repaysannisation : quel mode d'habiter le paysage ?

Lothaire de Galzain

► To cite this version:

Lothaire de Galzain. Les collectifs participant des mouvements de repaysannisation : quel mode d'habiter le paysage ?. Sciences agricoles. 2016. dumas-01389474

HAL Id: dumas-01389474

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01389474>

Submitted on 28 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CFR Angers

CFR Rennes

Mémoire de fin d'études

Année universitaire : 2015 - 2016

Spécialité : Paysage

Spécialisation : Ingénierie des territoires

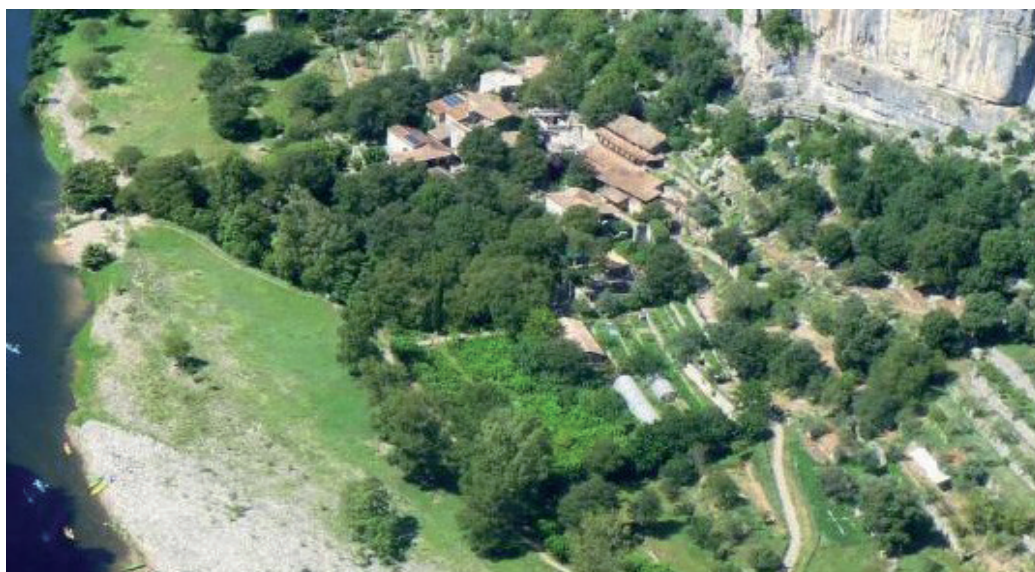
d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Les collectifs participant des mouvements de repaysannisation : Quel mode d'habiter le paysage ?

Par : Lothaire de Galzain



Soutenu à Angers le 04/10/2016

Devant le jury composé de :

Président : Pascale Guillermin

Maître de stage : Yannick Champain

Enseignants référents : David Montebault

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Confidentialité

Non Oui | si oui : 1 an 5 ans 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible ⁽¹⁾.

Date et signature du maître de stage ⁽²⁾ : Yannick Champain



A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

Droits d'auteur

L'auteur⁽³⁾ **Nom Prénom** : Lothaire DE GALZAIN

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si oui, il autorise

- la diffusion papier du mémoire uniquement(4)
- la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé
- la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)
 - accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-By-Nc-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur : 28/09/2016



Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

- la diffusion papier du mémoire uniquement(4)
- la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé
- la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(Facultatif) (1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à Yannick Champain, mon maître de stage, pour la qualité de son écoute et son intérêt manifeste pour ma recherche. Pour tout ce qu'il m'a transmis en termes de connaissances et d'expériences.

Je tiens à remercier David Montembault, mon tuteur de stage qui m'a accompagné durant toute l'élaboration du présent document - de la reformulation de la problématique à la méthodologie adoptée, et pour m'avoir fait part durant l'ensemble de mon cursus scolaire de sa connaissance fine du monde rural.

Merci à tous les habitants du Viel Audon, du Hameau du Ruisseau, de la ferme du Pô commun et de la ferme de la Tournerie pour leur accueil très chaleureux et pour tout ce qu'ils m'ont transmis. Merci à Juliette, Francesca, Clara, Jean, Olivier, Patrick, Brigitte, Terra, Jacques, Bénédicte, Pierre, Mélina, Sabine, Charly, Benoît, Julien, Charline, Thomas et Hélène.

Merci à Caroline et Anaëlle pour leur patiente relecture et les profondes discussions qui en ont résulté permettant de clarifier ma problématique.

Enfin merci à toutes ces personnes rencontrées un peu partout en France au cours de mes déplacements en auto-stop et qui m'ont aidé, durant ces quatre derniers mois, à redéfinir constamment mon sujet ainsi que les intérêts de mon engagement.

Merci à mes parents qui m'ont soutenu jusqu'aux derniers temps de la rédaction de ce mémoire.

Pour finir je remercie Antoine et Gautier qui, au cours de longues soirées de discussions à bâtons rompus, à L'atmos'bar ou ailleurs, m'ont, sans le savoir, aidé pour la réalisation de ce mémoire.

AVANT-PROPOS

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre d'une dernière année d'étude d'ingénieur paysagiste, en option ingénierie du territoire. Il a été écrit durant l'été 2016 au cours d'un stage de fin d'étude dans l'association du moulin de Brisé. L'objectif du stage était d'identifier, de collecter et d'analyser des idées et des pratiques exemplaires promues et mises en œuvre dans différents lieux en France. La découverte de chaque lieu devait se faire en immersion durant une douzaine de jours minimum.

En échange du gîte et du couvert permettant de vivre les lieux au jour le jour et de lier contact avec les habitants, j'offrais mes services et mon aide pour tous les travaux ou tâches quotidiennes. J'ai ainsi séjourné dans quatre lieux selon l'ordre suivant: le Viel Audon du 12 mai au 25 mai, le Hameau du ruisseau du 27 juin au 10 juillet, la ferme du Pô commun du 4 août au 17 août et la ferme de la Tournerie du 21 août au 2 septembre.

Tout le reste du temps - soit un mois et demi morcelé – je l'ai passé au moulin de Brisé, selon les mêmes modalités mais en proposant d'appliquer utilement les connaissances, les pratiques et les compétences acquises dans chacun des lieux. De plus, entre deux séjours, je faisais une présentation orale du lieu d'où je revenais, aux membres de l'association.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE GENERALE RETENUE.....	3
I. LES COLLECTIFS NEO-PAYSANS.....	4
A. TOUR D'HORIZON DES LIEUX S'APPARENTANT A CE MOUVEMENT.....	4
1. <i>Des caractéristiques communes : une diversité d'usages sur un lieu rural anime par un collectif.....</i>	4
2. <i>D'une multitude d'appellations à une dénomination commune : les « milieux libres paysans »</i>	6
3. <i>Un inventaire non exhaustif des milieux libres paysans au XXIème siècle en France.....</i>	8
B. AUX ORIGINES DU MOUVEMENT	10
1. <i>Des racines paysannes.....</i>	10
2. <i>La concrétisation d'une Utopie</i>	11
3. <i>D'autres façons de cultiver la terre</i>	13
II. HABITER LE TERRITOIRE : MOTIVATIONS ET PROJECTIONS DANS L'ESPACE	16
METHODOLOGIE D'APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES MILIEUX LIBRES PAYSANS	16
A. LES MOTIVATIONS DU RETOUR A LA TERRE	18
1. <i>Un constat partagé : « le monde va mal » à l'origine</i>	18
2. <i>La volonté d'agir concrètement</i>	19
3. <i>Vivre la « sobriété heureuse ».....</i>	19
4. <i>Une vision à l'échelle plus large</i>	21
5. <i>Solidarité et coopération ouverture sur le monde.....</i>	22
B. COMMENT S'INSERER DANS LE PAYSAGE.....	22
1. <i>Le paysage : résultat d'une interconnexion entre l'homme et son environnement</i>	23
2. <i>Le « projet idéal »</i>	23
3. <i>De l'idéal à la réalité, quelle approche</i>	26
III. HABITER LE PAYSAGE : LES STRUCTURES PHYSIQUES DES MILIEUX LIBRES PAYSANS..	27
METHODOLOGIE D'ETUDE DES STRUCTURES PHYSIQUES DES MILIEUX LIBRES PAYSANS	28
A. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE	29
B. ORGANISATION INTERNE	31
C. LE BATI	33
D. SYSTEME DE CULTURE	37
E. GESTION DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE	41
F. ART ET ACCUEIL.....	43
LIMITES DE LA DEMARCHE	44
PERSPECTIVES.....	46
CONCLUSION	48
BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE	48

GLOSSAIRE

Paysan : Terme compliqué à définir, tant l'imaginaire collectif lui prête d'interprétations. Pour le présent mémoire, on s'attachera à comprendre le paysan comme un individu participant de la condition paysanne selon la définition de Jan Douwe van der Ploeg (2014).

Condition paysanne : Celle-ci se caractérise par une « *lutte pour l'autonomie et le progrès* » dont l'objectif est « *la création et le développement d'une base de ressource autocontrôlée et autogérée* » (Douwe van der Ploeg, 2014, p.50) grâce à une « *interaction entre l'homme et la nature vivante* » (Douwe van der Ploeg, 2014, p.51).

Repaysannisation : Mouvement décrit par Jan Douwe van der Ploeg (2014) en tant que « *processus* ». Il traduit une augmentation du nombre de paysans, s'expliquant par la reconversion d'entrepreneurs agricoles en paysans ou par l'installation de nouveaux paysans.

Néo-paysan : Individu n'étant pas issu directement de la condition agricole et faisant le choix de s'installer dans un territoire rural en adoptant les modes d'organisation propres à la condition paysanne. Selon Gaspard d'Allens et Lucile Leclair (2016), cette dynamique prend de l'ampleur.

Paysage : On s'attachera à la définition de la Convention européenne des paysages qui désigne le paysage comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* » [0].

Habiter le paysage : Expression empruntée à Jean-Marc Besse qui désigne une façon particulière d'interagir avec le paysage. L'habitant est considéré comme faisant partie intégrante du paysage, entretenant une relation d'ordre existentiel avec lui.

Mode d'habiter le paysage : C'est une expression qui possède une composante matérielle et immatérielle. Elle regroupe les raisons de l'action dans le paysage, la vision que l'acteur en a, ainsi que le résultat concret de cette action dans l'espace.

Occuper le sol : Expression utilisée, entre autres, dans les plans locaux d'urbanisme, pour définir la façon d'aménager l'espace. Cette terminologie sous-tend une dichotomie entre l'individu et son environnement et entraîne une approche interventionniste de celui-ci (Besse, 2015).

Approche holistique : « *Holos* », en grec, signifie « tout » ; cette approche consiste à appréhender un système dans sa globalité.

Approche systémique du paysage : Une approche systémique a pour objet de comprendre l'ensemble des composantes à l'origine de la création du paysage. Elle « *cherche à établir l'ensemble des interactions spatio-temporelles entre des contraintes historiques, économiques, sociales, mentales, physiques, naturelles d'un territoire donné* » (Houet et al., 2008, p.2). Elle découle d'une attitude holistique.

Urbanité : « *Politesse, affabilité que donne l'usage du monde* »[0bis]. Etymologiquement, le mot se rapporte à la façon d'être des citoyens dans la Rome antique, par opposition à celle des rustres de la campagne.

Structure physique du paysage : Composante matérielle du paysage, l'ensemble des éléments palpables qui composent le territoire.

Habitat rural : « *Le mode de répartition des maisons paysannes à l'intérieur d'un finage donné* » (Lebeau, 1969, p.10).

Morphologie agraire : « *Aspect des parcelles, des chemins d'exploitation, à la disposition relative des champs, des bois, des pâtures dans le finage* » (Lebeau, 1969, p.10).

Système de culture : « On appelle système de culture l'association de plantes choisies par une société rurale pour tirer parti de ses terres, ainsi que l'assolement et les techniques qui sont liées à la culture de ces plantes » (Lebeau, 1969, p.10).

Organisation et aspect du finage : Rassemble l'habitat rural, la morphologie agraire et le système de culture. Cela correspond aux structures physiques du paysage propres à chaque lieu.

Habitat dispersé : « L'habitat est dit dispersé lorsque les habitations rurales s'éparpillent, isolées, sur tout le reste du finage » (Lebeau, 1969, p.29).

Habitat groupé : « L'habitat est dit groupé lorsque les maisons s'agglomèrent en un unique village au milieu du finage » (Lebeau, 1969, p.29).

Maison bloc : Se dit d'une maison réunissant « sous un même toit les locaux d'habitation et les locaux d'exploitation » (Lebeau, 1969, p.38).

Maison composée : Se dit de l'organisation d'une ferme où les différents bâtiments font l'objet d'une spécialisation (Lebeau, 1969).

Maison à cour ouverte : Maison composée dont le bâti est dispersé (Lebeau, 1969).

Maison à cour fermée : Maison composée de plusieurs bâtis mitoyens regroupés en fer à cheval ou en carré autour d'une cour (Lebeau, 1969).

Maison mur : Maison formée de quatre murs assez hauts recouverts d'un toit à faible pente. Maison couramment rencontrée dans le sud de la France (Lebeau, 1969).

Maison toit : Maison composée d'un toit très pentu et de murs relativement bas. Maison plus courante dans le nord de la France (Lebeau, 1969).

Résilience : Capacité d'un individu ou d'une communauté à surmonter des crises (écologiques, sociales, économiques...). La résilience d'un système agricole réside dans sa capacité à être le plus indépendant possible face aux composantes extérieures.

Mythe pastoral : Apparu dès l'antiquité, c'est une vision idyllique de la campagne qui se rattache à un âge d'or passé où l'homme vivait en « symbiose » avec la nature. Ce thème a été repris à travers les siècles, dans l'art. Il fait aujourd'hui partie de l'imaginaire collectif.

Extractivisme : C'est un concept qui décrit les méthodes utilisées pour exploiter les ressources naturelles et cela de façon non renouvelable. L'extractivisme appliqué à l'agriculture consiste par exemple à accélérer la destruction des sols par l'érosion en supprimant pendant de longues périodes tout couvert végétal. C'est une gestion extractiviste des sols.

Observation participante : Méthode d'étude où le chercheur passe par une période d'immersion totale dans le sujet ou dans le terrain du sujet. « En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques. » (Soulé, 2007, p.128)

LISTE DES ABREVIATIONS

SCI : Société Civile Immobilière.

SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole.

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE I : Tableau récapitulatif des dessins du lieu idéal (en pourcentage) (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE II: Fond de carte du dessin du lieu idéal (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE III: Synthèse des raisons qui motivent le retour à la terre (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE IV: Tableau récapitulatif des résultats de la question 2 de l'entretien (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE V: Synthèse des définitions du mot « paysage » (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE VI: Synthèse des résultats de la dernière question de l'entretien (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE VII: Tableau récapitulatif de la question 5 de l'entretien (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE VIII: Grille d'analyse du paysage des lieux visités (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE IX : Tableau de synthèse des données pédoclimatiques (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE X: Carte de France des lieux étudiés et des climats DE France (Source: Joly et al., 2010)
- ANNEXE XI: Carte du contexte paysager de chaque lieu (Source: Lebeau, 2000)
- ANNEXE XII: Tableau de synthèse des distances entre les lieux étudiés et les agglomérations environnantes (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE XIII: Plan du Viel Audon (Source : De Galzain, 2016 et fond de plan: Géoportail, 2016)
- ANNEXE XIV : Plan du moulin de Brisé (Source : De Galzain, 2016 et fond de plan: Géoportail, 2016)
- ANNEXE XV: Plan du Hameau du ruisseau (Source : De Galzain, 2016 et fond de plan: Géoportail, 2016)
- ANNEXE XVI: Plan de la ferme du Pô commun
- ANNEXE XVII: Plan de la ferme de la Tournerie
- ANNEXE XVIII: Tableau récapitulatif des différentes cultures des milieux libres paysans étudiés (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE XIX: Photo aérienne du Hameau du ruisseau en 1973 puis en 2012 (Source: Géoportail)
- ANNEXE XX: Photo aérienne du viel audon en 1979 puis en 2014 (Source: Géoportail)
- ANNEXE XXI : Photo d'une kerterre (Viel Audon) (Source: De Galzain, 2016)
- ANNEXE XXII: Comparaison du parcellaire actuel avec le parcellaire cadastral au Viel Audon (Source: Géoportail)
- ANNEXE XXIII: Différentes Conduites d'arbres afin de produire du bois : en cépée à gauche, en têtard à droite (moulin de Brisé) (Source : R de Galzain)
- ANNEXE XXIV: Panneaux du chauffe-eau solaire (Hameau du Ruisseau) (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE XXV: Système d'épuration (moulin de Brisé) en bas et d'une habitation (Hameau du Ruisseau) en haut (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE XXVI: Deux exemples de production d'énergie, photovoltaïque (Hameau du Ruisseau) en haut, hydroélectrique (moulin de Brisé) en bas (Source : De Galzain, 2016)
- ANNEXE XXVII: De l'art dans des endroits inattendus, en haut Sculpture dans le jardin (Hameau du Ruisseau), en bas photo de 1 m² dans la scierie (moulin de Brisé) (Source : De Galzain, 2016)

LISTES DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1: Bandeau du site internet de l'association Heol2 du Hameau du Ruisseau. (Source : heol2).....	4
Figure 2: Affiche des portes ouvertes de la Ferme de la Tournerie (Source : Ferme de la Tournerie).....	4
Figure 3: Liste non exhaustive des milieux libres paysans aujourd'hui en France. (Source : de Galzain, 2016).....	9
Figure 4: Carte non exhaustive des milieux libres paysans en 2016 (Source : de Galzain, 2016).	9
Figure 5: Une du journal « l'en-dehors » Ugo Foscolo, 1922 (Source : Cartoliste).....	12
Figure 6: La fleur de la permaculture. (Source : Holmgren, 2002)	14
Figure 7: Questionnaire d'entretiens. (Source: de Galzain, 2016)	16
Figure 8: Schéma de synthèse des composantes du mode d'habiter le paysage des milieux libres paysans et des interactions qu'elles entretiennent. (Source : de Galzain, 2016)	18
Figure 9: Schéma reprenant les éléments marquant du lieu idéal.....	24
Figure 10: Morphologies des parcelles de maraîchage de chaque lieu. (Source : de Galzain, 2016)	32
Figure 11: Photo du bucher-ratelier du moulin de Brisé. (Source : de Galzain, 2016)	34
Figure 12: Photo du bâtiment principal de la Ferme du Pô commun. (Source : de Galzain, 2016)	34
Figure 13: Photo de la serre accolée à la maison Hameau du Ruisseau. (Source : de Galzain, 2016)....	34
Figure 14: Photo de la maison 3E, Hameau du Ruisseau. (Source : de Galzain, 2016).....	35
Figure 15: Photo d'une maison du GREB. (Source : de Galzain, 2014).....	35
Figure 16: Photo du zome, Hameau du Ruisseau. (Source : de Galzain, 2016)	36
Figure 17: Succession de voûtes en pierre, Viel Audon. (Source : de Galzain, 2016).....	36
Figure 18: Pan de bois, moulin de Brisé. (Source : de Galzain, 2016).....	37
Figure 19: Bardage bois sur la fromagerie, Ferme de la Tournerie. (Source : de Galzain, 2016)	37
Figure 20: Objectif de la production agricole. (Source : de Galzain, 2016)	38
Figure 21: Plan du Pô commun avec les différentes ambiances. (Source : de Galzain, 2016 ; fond de carte : géoportail)	39
Figure 22: Photo des terrasses en galets, Viel Audon. (Source : de Galzain, 2016)	40
Figure 23: Différentes formes de toilettes sèche, de gauche à droite : au Viel Audon, au Hameau du Ruisseau, au moulin de Brisé. (Source : de Galzain, 2016).....	41
Tableau 1: Caractéristiques générales des lieux étudiés. (Source : de Galzain, 2016).....	2
Tableau 2: Présentation de l'échantillon interrogé. (Source: de Galzain, 2016)	17

INTRODUCTION

La population des campagnes de France à beaucoup évoluée au cours des 200 dernières années. La révolution industrielle puis la seconde guerre mondiale ont entraîné une disparition massive du nombre de paysans. Le nombre d'agriculteurs continu de baisser, 2 700 000 en 1955 contre 587 000 en 2003 (Desriers, 2007) et cette tendance perdure puisqu'aujourd'hui ils ne sont plus que 510 000 [1]. En parallèle, la campagne se repeuple avec la rurbanisation de « 1999 et 2007, la population rurale a augmenté de 9 % alors que celle des villes ne progressait que de 4,6 % » (Groupe Service du Réseau Rural Français, 2013, p.7). Ces néo-ruraux viennent résider les villages mais ils ne « vivent pas de la terre ».

Ces deux populations ont des visions de la campagne et des attentes très différentes. Les paysans, devenus agriculteurs puis exploitants agricoles et enfin entrepreneurs agricoles (Douwe van der Ploeg, 2014), « exploitent » à présent la terre, et les néo-ruraux sont à la recherche d'un cadre de vie dont ils ne profitent que durant leur temps libre.

Une troisième approche de la terre est en train d'émerger, celle des « néo-paysans » [2]. Venu de la ville ou de la campagne, ils s'installent seuls ou collectivement et semblent proposer une autre façon de vivre le territoire rural. Ce mouvement de repaysannisation est un processus se traduisant par une augmentation du nombre de personnes qui travaillent la terre. Il est « *par essence l'expression moderne de la lutte pour l'autonomie et la survie dans un contexte de privation et de dépendance* » qui traduit un éloignement des « *logiques de marché* » (Douwe van der Ploeg, 2014, p.26-27).

Le paysan traditionnel n'est pas dans une logique de production agricole uniquement quantitative : sa recherche d'autonomie relève aussi d'une diversité d'activités. Le paysan « cultive » la diversité au moins autant qu'il produit de la « quantité ». Cette différence entre « *cultiver* » et « *produire* » est développée par Jean-Marc Besse et renvoie à un autre paradigme : celui « *d'habiter* » le paysage ou « *d'occuper le sol* ». Cela sous entend, nous dit le philosophe, une autre façon d'agir sur le monde. « *Habiter* » signifie « *en être* », « *dont on fait partie et dont on a l'usage* » (Besse, 2015, 40'). « *Habiter* » sous-entend avoir un lien d'ordre existentiel avec le paysage.

Posant pour hypothèse que les collectifs participant des mouvements de repaysannisation *habitent* effectivement le paysage, notre propos dans ce mémoire est de caractériser leur « mode d'habiter » ce paysage, pour finalement conclure sur l'existence ou non d'un modèle d'installation type.

Pour Jean Marc Besse, « *le paysage est un objet mental et matériel* ». La question du « mode d'habiter » l'espace porte sur l'état d'esprit des protagonistes vis-à-vis de l'environnement qui les entoure et sur les résultats au niveau de l'aménagement de l'espace. L'étude du « mode d'habiter » le paysage sous-tend donc forcément une approche d'ordre sociologique d'une part, et une étude plus technique des structures physiques d'autre part.

L'immersion dans cinq lieux français (Tableau 1) relevant à priori de ce mouvement de repaysannisation, effectuée dans le cadre de mon stage de fin d'étude consacrée à recenser et décrire les modalités d'organisation de ces lieux, a permis d'étudier les « modes d'habiter » le paysage sous ce double angle méthodologique.

Une étude bibliographique a permis en parallèle de mieux cerner les mouvements collectifs de repaysannisation en France, notamment en approfondissant leurs origines historiques.

La restitution de cette double démarche au travers de ce mémoire s'articulera donc en trois parties.

Après une description de la méthodologie générale retenue pour cette étude, on s'attachera dans un premier temps, à définir précisément le sujet d'étude, à savoir : décrire les principales caractéristiques communes aux lieux étudiés, proposer une dénomination qui en rende compte au mieux et évoquer les différents courants de pensée de retour à la terre dans l'histoire.

Les résultats de l'approche sociologique appliquée aux cinq lieux étudiés seront présentés en seconde partie. Ils rendront compte des motivations des habitants et de leurs traductions en termes de modalités d'action sur leur environnement.

Enfin, l'analyse des structures physiques des lieux visités permettra de présenter la traduction dans l'espace de leur « mode d'habiter », d'établir des comparaisons concernant les différentes structures physiques des lieux, et de traiter la question de la prise en compte des contextes géographiques physiques et humains dans lesquels ils s'insèrent.

Tableau 1: Caractéristiques générales des lieux étudiés. (Source : de Galzain, 2016)

	Hameau du Ruisseau	Viel Audon	Pô commun	Moulin de Brisé	Tournerie
Age	40 ans	40 ans	5 ans	3 ans	10 mois
Taille (ha)	2,5	16	9	1,5	87
Nombre d'habitants (dont enfants)	7 (2)	12 (2)	7 (2)	4 (2)	13 (2)
Département	Loire-Atlantique	Ardèche	Puy de Dôme	Aisne	Haute-Vienne
Type d'organisation	Une association	Une SCEA et 3 associations	SCI	Une association et une SCI	GAEC et SCI

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE GENERALE RETENUE

Nous explicitons ci-après les partis-pris méthodologiques qui ont été retenus pour recueillir, sur les lieux-mêmes et auprès des collectifs néo-paysans rencontrés, les données nécessaires pour la caractérisation du « mode d'habiter » le paysage de ces collectifs.

La méthode développée sur les différents lieux étudiés est basée sur une approche systémique du paysage qui cherche à « *établir l'ensemble des interactions spatio-temporelles entre des contraintes historiques, économiques, sociales, mentales, physiques, naturelles d'un territoire donné* » (Houet, 2005, p.274).

L'approche systémique a été menée à l'aide d'entretiens réalisés sur place auprès d'habitants et d'acteurs du lieu, et d'une démarche d'« observation participante » permettant le relevé et la retranscription du paysage agraire et des structures physiques des différents lieux.

Les outils développés (grille d'analyse, questionnaires d'enquête, cartes mentales...) seront présentés en début de chaque partie II et III et feront l'objet d'une analyse critique en fin de partie.

L'observation participante a été mise en œuvre au sein de chaque lieu, car cette méthode assure une meilleure compréhension des lieux étudiés.

En effet, afin de caractériser la manière dont les habitants des divers lieux perçoivent et organisent l'espace, autrement dit répondre à la question « comment vivent-ils le territoire ? », le moyen utilisé a été d'aller le vivre avec eux afin de percevoir leur relation à l'environnement au jour le jour au travers de leurs activités et réalisations. L'étude a donc consisté à vivre au minimum une douzaine de jours au sein des différents lieux en les aidant aux tâches quotidiennes en échange du gîte et du couvert. L'approche immersive permet de proposer un échange entre le travail réalisé au cours de mon passage dans le lieu et le temps accordé par les habitants aux entretiens. S'inscrivant dans la durée, la relation approfondie avec les habitants permet de les questionner *in situ* sur les motivations de leurs actions et de percevoir des éléments qu'il n'aurait pas été possible de comprendre au cours d'un entretien formel ou d'une visite ponctuelle du lieu.

Cinq lieux en France, relevant de contextes géographiques différents, ont été ainsi « vécus » et analysés au cours de l'été 2016, et on s'intéressera également à un sixième lieu situé au Québec, ayant fait l'objet d'un stage en 2014.

Le Tableau 1 ci-après présente les principales caractéristiques des lieux français étudiés, et la Figure 4 (p. 9) les localise géographiquement.

L'objectif du mémoire étant de tenter une approche holistique pour expliquer le « mode d'habiter », l'ensemble des lieux seront analysés dans leur globalité et de la manière la plus équivalente possible.

Les résultats seront présentés en seconde et troisième partie du mémoire en respectant la double approche mentionnée en introduction : approche sociologique et approche physique des lieux.

I. LES COLLECTIFS NEO-PAYSANS

L'objet de cette première partie est de caractériser le sujet d'étude : définir les lieux retenus, en proposer une dénomination spécifique - aucune appellation existante n'apparaissant satisfaisante -, les replacer dans un contexte historique.

A. TOUR D'HORIZON DES LIEUX S'APPARENTANT A CE MOUVEMENT

1. Des caractéristiques communes : une diversité d'usages sur un lieu rural animé par un collectif

Les critères ayant prévalu au choix des sites ont été de plusieurs ordres :

- une grande diversité d'usages et d'activités qui se traduisent dans l'occupation du sol ;
- une localisation rurale avec une composante agricole majoritaire.
- l'existence d'un collectif constitué des personnes qui pratiquent usages et activités ;

Une diversité d'usages et d'activités, avec une composante agricole prépondérante

Pour l'ensemble des sites, des usages multiples et diversifiés se concentrent sur un espace relativement petit (de 1.2 ha pour le moulin de Brisé à 87 ha pour la Ferme de la Tournerie) et sont gérés par différentes personnes organisées au sein d'un groupe (de 4 personnes à la Ferme du Pô commun à 13 personnes au Viel Audon). La diversité des usages est observable sans se rendre sur les lieux (Figures 1 et 2).

L'affiche ci-contre (Figure 1) permet de se rendre compte de la diversité des activités de la Ferme de la Tournerie. Le logo en haut à droite décrit les productions de celle-ci : fromages de vache et de chèvre, maraîchage, viande de porc, pain, bière, atelier d'architecture. C'est aussi un lieu de vie clairement affiché comme collectif, ouvert sur le monde, où l'art et les festivités ont leur place.

De même le bandeau ci-après (Figure 2) suffit à comprendre la diversité des activités qui prennent place au sein du Hameau du Ruisseau (architecture, festival, art, vie collective). Seule l'agriculture est absente bien qu'elle occupe une place importante dans les activités du collectif.



Figure 2: Affiche des portes ouvertes de la Ferme de la Tournerie (Source : Ferme de la Tournerie)



Figure 1: Bandeau du site internet de l'association Heol2 du Hameau du Ruisseau. (Source : heol2)

De même une visite sur le site internet du « Viel Audon » suffit à se rendre compte de la variété des usages du lieu.

Outre les activités liés à l'agriculture et à la culture, ces lieux sont aussi des refuges pour la biodiversité sauvage et cultivée comme le montre une étude réalisée par Adrien Messean sur les mousses du Moulin de Brisé (Hauguel et al., 2013), les races anciennes de vaches et de chèvres élevées à la Tournerie ou le classement de la ferme de Lapaloup comme refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

A l'encontre des zonages classiquement utilisés dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) qui répartit l'espace en zonages déterminés (zone urbanisée, zone à urbaniser, zone agricole, réserve naturelle, zone d'activité etc.), les lieux étudiés rassemblent sur un même espace une diversité d'usages. Ces derniers sont parfois mis en place en « contournant » le PLU pour attribuer des usages à des zones non prévues à cet effet : l'habitat mobile sur des zones agricoles en est le meilleur exemple, les efforts pour rendre les espaces agricoles « zone riche en biodiversité » en est un autre. Certains lieux se placent ainsi en marge voire parfois en illégalité vis à vis du système conventionnel d'occupation du sol.

Ces lieux recréent à leur échelle la quasi-totalité des activités constitutives d'une société humaine primitive (agriculture, architecture, artisanat, art). Deux lieux non étudiés dans le cadre de ce mémoire mais relevant de la même typologie vont même jusqu'à produire textiles et vêtements (Longo Maï, Hautes-Alpes)¹ ou créer une école propre au lieu (le Hameau des Buis, Ardèche)².

Par ailleurs, si les PLU reflètent une sectorisation de l'espace, on retrouve cette sectorisation dans toutes les facettes de la société moderne. Les espaces pavillonnaires sont le meilleur exemple de ce cloisonnement résultant de la logique de division du travail (Debry, 2012). Pour l'auteur, ils sont à la base de l'organisation du système économique et politique en place. Les zones pavillonnaires ne sont pas des paysages « habités » mais plutôt des espaces « occupés » étant donné que les personnes qui y vivent ne sont pas dans une interaction d'ordre existentiel avec l'espace qui les entoure. Cette sectorisation est aussi visible dans le monde agricole où de plus en plus d'agriculteurs vivent à l'extérieur de leur ferme qui ne devient plus qu'un outil de travail.

Or sur l'ensemble des lieux étudiés, on constate l'inverse de cette évolution : un individu réalise souvent plusieurs métiers, et de plus la résidence permanente sur le lieu est une règle quasi-unanime pour les membres des collectifs, qui attribuent ainsi une qualité spécifique au lieu : celui-ci constitue un lieu unique de vie et de travail pour ses habitants.

La présence d'un collectif

Historiquement, le modèle agricole occidental tend vers une réduction du nombre d'actifs présents sur une exploitation, et, spécifiquement en France, on constate une relative frilosité des agriculteurs vis-à-vis des démarches collectives.

A contrario, dans l'ensemble des lieux étudiés, les débats concernant les orientations à prendre, les prises de décisions et la réalisation des différentes activités relèvent pour les sujets et projets communs, non d'un individu ou d'un foyer unique, mais du groupe d'individus constitué en collectif.

¹Voir : <http://www.filature-longomai.com/>

² Voir: <http://la-ferme-des-enfants.com/>

Les particularités des lieux évoqués ci-dessus montrent que les habitants de ces lieux questionnent, un peu partout en France, l'évolution globale de la société. Nous supposons, dans notre démarche, qu'une conséquence de ce positionnement est la production de formes propres d'insertion dans leur environnement, du fait de l'expérimentation au jour le jour par les collectifs néo-paysans d'un autre rapport au territoire. Ce mémoire rend compte de l'état de certaines de ces expérimentations informelles en 2016. Mais avant d'exposer en Parties II et III les résultats obtenus au contact des lieux eux-mêmes, nous proposons ci-après une dénomination spécifique pour ces lieux, issue de l'étude des différents concepts existant à ce jour.

2. D'une multitude d'appellations à une dénomination commune : les « milieux libres paysans ».

La question d'une dénomination commune aux lieux auxquels nous nous intéressons est sujet à débats. De nombreuses appellations coexistent à l'heure actuelle : Oasis, écovillages, écolieux, collectifs agricoles, communautés paysannes, etc. Ces noms et concepts ne font pas ou presque pas l'objet de littérature critique, et sont définis par les acteurs eux-mêmes (Champagne, 2008). Aucun d'entre eux n'est reconnu dans la littérature scientifique.

De plus, les habitants des lieux étudiés ne se reconnaissent unanimement dans aucune de ces appellations. A noter que certains lieux connus et non étudiés dans le cadre de ce mémoire rejettent toute affiliation à une quelconque étiquette ou typologie.

Un tour d'horizon des concepts existants est proposé ci-après. La pertinence de ces concepts quant à la définition des espaces étudiés sera évaluée afin d'aboutir aux termes retenus et utilisés dans le reste du document.

Le projet « Oasis en tout lieu »

Porté par le mouvement Colibris, ce projet a pour but de réunir les « *lieux construits aux quatre coins de la France par des femmes et des hommes qui ont décidé de placer l'autonomie, le partage et la convivialité au cœur de leur mode de vie* » [3]. Le mouvement Colibris a été créé sous l'impulsion de Pierre Rabhi en 2007 et a pour but de promouvoir une société « *écologique et humaine* » [4].

La revue *Kaizen* portée par le mouvement Colibris a sorti un numéro spécial intitulé: *Oasis un nouveau mode de vie* (Mouvement Colibris, 2015). Ce hors-série décrit une centaine d'Oasis un peu partout en France. Deux des cinq lieux étudiés font partie de ces Oasis : Le Viel Audon et le Hameau du Ruisseau. Les lieux étudiés peuvent à priori tous relever des catégories « Oasis ressource » et « Oasis de vie » mais certains d'entre eux ne se considère pas en tant que tel.

Le terme « Oasis » est un terme militant - trop subjectif pour pouvoir définir les lieux qui nous intéressent. Il se base sur une différenciation très méliorative entre « l'Oasis » et le monde qui l'entoure, basée sur des critères définis par le mouvement lui-même. Cette dichotomie est une des raisons pour lesquelles certains lieux ne se sentent pas appartenir au mouvement. Le réseau des Oasis recouvre par ailleurs de nombreux lieux qui dérogent à la définition des lieux étudiés ici, ce qui explique que le terme ne puisse pas être utilisé comme appellation technique regroupant l'ensemble des lieux étudiés.

Ecovillage, Ecolieu, Ecohameau

Le terme « écovillage » nous vient du monde anglo-saxon. Un écovillage est défini par le Global Ecovillage Network (GEN) comme une « *communauté intentionnelle ou traditionnelle, délibérément créée de manière participative et à une échelle locale, afin de régénérer ou conserver son environnement social et naturel* » (Pfab, 2015, p.11). Les quatre dimensions écologique, économique, sociale et culturelle sont intégrées de façon globale. Cette définition est très proche de celle que l'on pourrait donner aux lieux étudiés, mais il faut constater que la dimension agricole n'est pas prépondérante au sein de ces projets, et que ces écovillages sont forcément des habitats collectifs, ce qui n'est pas systématiquement le cas dans les lieux étudiés. Le terme « ecolieu » serait plus approprié mais encore une fois les habitants des lieux rencontrés ne se reconnaissent pas tous dans cette appellation : seuls deux lieux étudiés s'y réfèrent, le Moulin de Brisé et le Hameau du Ruisseau.

Tout comme les « Oasis » ces ecolieux peuvent être urbains ou ruraux, ce qui ne permet pas d'utiliser cette dénomination.

Johanna Pfab dans un mémoire dédié aux écovillages décrit ce mouvement comme « *embryonnaire* » en France (Pfab, 2015, p.22) par rapport à l'avancement constaté en Allemagne. Elle précise par la suite que cela est peut-être dû au fait que le concept d'écovillage est perçu « *avec méfiance* » car ils [les lieux] y voient une étiquette et ne préfèrent se réclamer d'aucun terme ».

Communauté et collectif

Plusieurs lieux étudiés s'apparentent à des communautés entendues dans le sens où une partie des biens est en commun et que les décisions sont prises en groupe. Johanna Pfab nous dit que « *terme de collectif est davantage utilisé que celui de communauté intentionnelle car ce dernier terme de communauté, galvaudé après les années 70, garde depuis une certaine connotation péjorative* » (Pfab, 2015, p.22). Malgré ce constat, les lieux ont tous été influencés par les mouvements de repaysannisation de cette époque. À Limans, par exemple la communauté à l'origine des coopératives agricoles de Longo Mai date de cette époque et à essaimé jusqu'aujourd'hui un peu partout en France et à l'étranger son système communautaire [5].

Par contre, les groupes présents sur les lieux étudiés se reconnaissent bien comme des collectifs. Ainsi la ferme collective de la Tournerie est un des lieux sur lequel se penchera l'étude. Ce terme de « collectif » pourra être utilisé pour décrire les groupes de personnes à l'initiative des lieux étudiés.

Paysan

Jean Douwe van der Ploeg définit l'objectif de la condition paysanne comme « *la création et le développement d'une base de ressources autocontrôlée et autogérée* » et cela au cours d'un « *processus [...] où se rencontrent l'homme et la nature vivante et où différents cycles sont intégrés pour former un style d'agriculture cohérent* » (Douwe van der Ploeg, 2014, p.51-52). La coopération entre paysans est, pour l'auteur, un des traits marquants de la paysannerie. Selon cette définition les lieux qui font l'objet du présent mémoire peuvent être considérés comme faisant partie des mouvements de repaysannisation. Nous verrons par la suite les raisons pour lesquelles les néo-paysans retournent travailler la terre, ces raisons étant directement liées aux objectifs de la condition paysanne cités précédemment.

Il est vrai que les acteurs des espaces étudiés ne correspondent pas à cette paysannerie millénaire que Gaston Roupenel décrit dans son livre *Histoire de la campagne française* (1932) dans son chapitre *L'âme paysanne*. Certes ils ne sont pas souvent originaires des lieux et leurs parents ne font pas partie de « *ces paysans qui n'ont jamais cessé de travailler et de souffrir* » (Roupenel, 1932, p. 387) mais peut-être que ce nouveau

paysan garde ce « *génie de sombre résistance* » (Roupenel, 1932, p. 381) et que ses années de labeur le rapprocheront petit à petit de cette âme paysanne. Ils possèdent déjà « *ce sens de la solidarité* », et parlent « *à voix basses et patientes aux bêtes* » (Roupenel, 1932, p. 386).

Les lieux rencontrés se sentent pour partie plus proches des paysans traditionnels que des communautés anglo-saxonnes proches, elles, du mouvement « hippie ».

Milieu libre

Le mot « milieu libre » apparaît à la fin du XIX^{ème} siècle en France. Ces lieux sont aussi désignés par les termes « communauté libertaire » ou « colonie » (Beaudet, 2006). Les milieux libres sont issus de la mouvance anarchiste de la Belle Epoque, ils concernent souvent des intellectuels qui ont eu la volonté d'expérimenter en pratique « *l'utopie littéraire* » (Beaudet, 2006, p.23). Les idées sous-tendues par cette forme de repaysannisation étaient : la démonstration par l'expérience de nouvelles pratiques, l'autosuffisance en réduisant ses besoins ou encore le « travail libre ». Si tous ces thèmes sont repris par les mouvements actuels de retour à la terre, il n'en reste pas moins que d'autres idéaux ne se retrouvent pas dans les projets d'aujourd'hui, comme par exemple « l'amour libre » ou le « communisme des enfants » (Beaudet, 2006).

Le terme de « milieu libre » sous-entend la singularité de chaque lieu et le refus de toute catégorisation. Ce sont avant tout des espaces uniques, d'expérimentation et de liberté qui concrétisent des utopies. L'expression « milieu libre » me paraît donc adéquate pour décrire la diversité des lieux visités qui ne possèdent pas d'appellation générique, et qui pour certains, ne souhaitent pas subir de dénomination spécifique.

Pour conclure cette partie, considérant que les termes se rapprochant le plus des réalités communes à l'ensemble des lieux étudiés sont « paysan » et « milieu libre », je propose la dénomination de « **milieux libres paysans** » pour catégoriser les lieux étudiés dans notre mémoire.

3. Un inventaire non exhaustif des milieux libres paysans au XXI^{ème} siècle en France

L'inventaire et la carte ci-dessous (Figures 3 et 4) présentent une liste non-exhaustive des milieux libres paysans en France aujourd'hui. Elle est le résultat d'une recherche personnelle de plusieurs années, aucun site internet ou ouvrage ne regroupant l'ensemble de ces lieux, et les canaux de recherche ont été très divers : rencontres, sites internet (Les croqueuses de son³, Passerelleco⁴, etc.), ouvrages (*Oasis en tout lieu*, etc.), émissions radiophoniques (*Terre à terre*, etc.), films (*Volem Rien foutre al pais*, etc.).

Les lieux indiqués en rouge sur la carte sont ceux étudiés dans le présent document et qui ont fait l'objet d'un passage en immersion de 12 jours minimum.

L'inventaire et la carte présentés ne sont pas exhaustifs : l'Ariège ou le Diois sont réputés pour être des régions de France où vivent de nombreux milieux libres paysans mais les informations n'ont pu être recueillies à ce stade. Par ailleurs, certains lieux sont connus et non représentés ici, tels que : Troglobal, La Coutarié, Lanturel, Le Sauze, Treynas, etc. Diverses raisons expliquent cela : manque d'informations suffisantes, lisibilité de la carte, ou

³ Voir : <http://www.croqueusesdeson.fr/>

⁴ Voir : <http://www.passerelleco.info/>

parce qu'ils sont partie intégrante de mouvements déjà représentés (Longo maï, la Communauté de l'Arche). La carte ci-dessous permet d'illustrer la diversité d'implantation géographique de ces milieux libres paysans. La date de création de ces lieux s'échelonne entre les années 1970 et 2016.

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| 1. Viel Audon | 10. Ferme du Bec-Hellouin | 20. Le Hameau des Buis |
| 2. Moulin de Brisé | 11. Ferme du petit Colibri | 21. Collectif Lait-co-pain |
| 3. Hameau du Ruisseau | 12. Les Salsoux | 22. Groupe Chênelet |
| 4. Ferme du Pô commun | 13. Eco-lieu Jeanot | 23. Caracole de Suc |
| 5. Ferme de la Tournerie | 14. Ferme de la Fontié | 24. Flaceleyre |
| 6. Collectif Tomawaks | 15. La Tourmanterie | 25. la Batailleuse |
| 7. Manoir de la Grée | 16. Frayssinous | 26. L'arche de Saint Antoine |
| 8. GAEC Radis & co | 17. Vispens | 27. La filature de Chantemerle |
| 9. ZAD de Notre Dame des Landes | 18. Ferme de Saint Laurent | 28. Le Pigeonniers |
| | 19. Les Truels | 29. Le mas de Granier |

Figure 3: Liste non exhaustive des milieux libres paysans aujourd'hui en France. (Source : de Galzain, 2016).

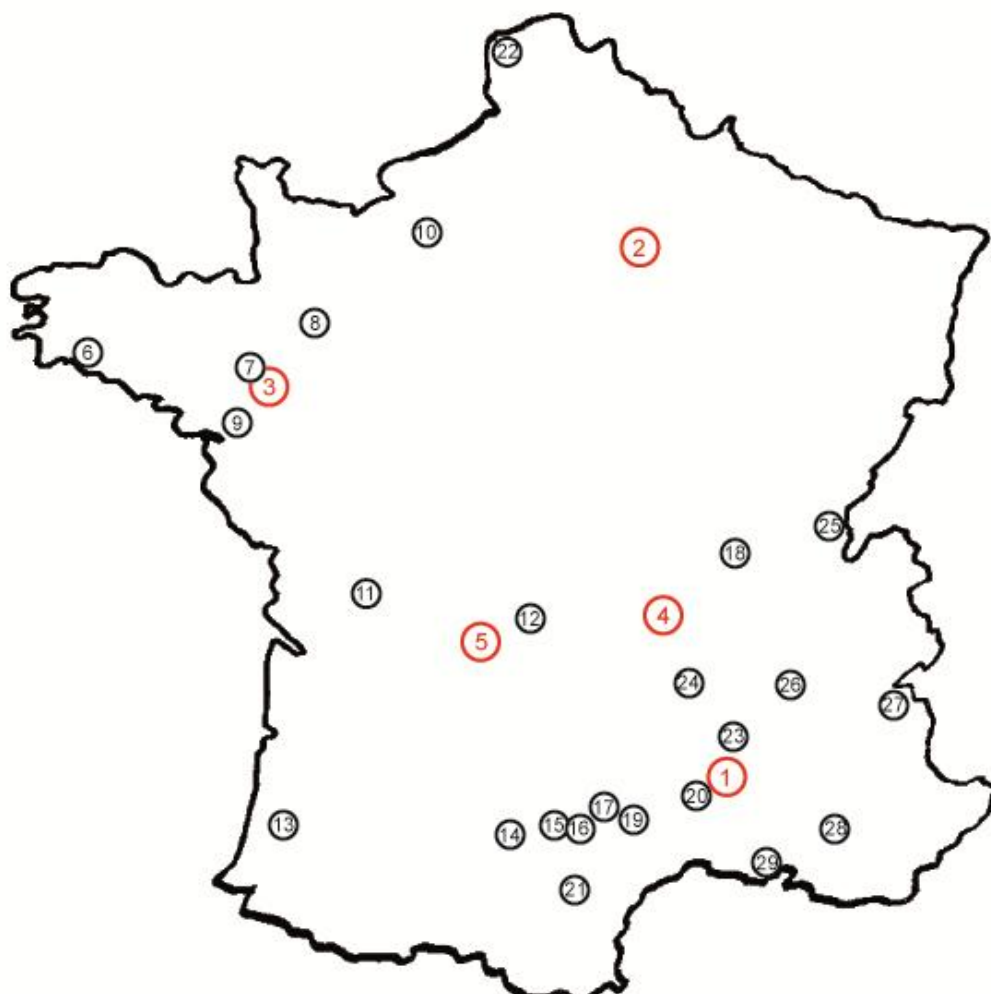


Figure 4: Carte non exhaustive des milieux libres paysans en 2016 (Source : de Galzain, 2016).

Afin de mieux comprendre les motivations à l'origine du mouvement de repaysannisation, nous étudions ci-après certains courants de pensée historiques préfigurateurs.

B. AUX ORIGINES DU MOUVEMENT

Les lieux collectifs participant de la repaysannisation sont issus d'un courant de pensée que l'on pourrait faire remonter à Virgile qui, selon Michel Onfray, nous invite dans ses *Géorgiques* à « *adoucir la nature en cultivant le sauvage pour l'atténuer* » (Onfray, 2015, p.64).

Les fondements philosophiques à l'origine du mouvement de repaysannisation relèvent de deux catégories que nous présenterons successivement: la première a trait au lien à la nature et la paysannerie, la seconde s'intéresse davantage au mouvement politique et social lié à la recherche d'une utopie. Enfin l'évolution des pratiques et des techniques peut également être interrogée car elle traduit concrètement l'évolution des rapports entre l'homme et son environnement. L'agriculture, activité prépondérante des lieux étudiés, sera abordée ici de manière succincte autour de concepts plus ou moins récents : l'agroécologie, la permaculture, la biodynamie, l'agriculture sauvage.

1. Des racines paysannes

Le mythe pastoral, une vieille histoire qui renaît de ses cendres

« La France charnelle est de retour, celle des bois et des prés, du bocage normand, des alpages, de la Haute-Provence et des rivages. Oui, on l'aime cette France-là, terrienne et paysanne, sauvage et naturelle, terre de plaisir et de mémoire ».

(Hervieu et Viard, 1998, p.1)

La campagne a depuis longtemps fait fantasmer les poètes et les citoyens.

Déjà présent chez Virgile dans ses *Bucoliques* (37 av. J-C), le mythe pastoral est réapparu à la Renaissance et n'a cessé depuis de prendre de l'ampleur. Les peintres du XVIIIème comme N. Poussin ou N. Poussin puis les impressionnistes à l'image de C. Monet ou G. Courbet l'ont magnifié dans leurs tableaux. Plus récemment dans la littérature, Marcel Pagnol (*la gloire de mon père*, 1957) et Jean Giono (*Regain*, 1930) lui ont donné vie. Enfin, le cinéma lui fait aussi la part belle comme dans : *Le fils de l'épicier* (Guirado, 2007).

Dans *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Bertrand Hervieu et Jean Viard étudient la perception que les français ont de leur campagne. « *En 1996, 79% des urbains et 94% des ruraux sont tout à fait d'accord pour dire que la vie à la campagne est plus agréable que la vie en ville* » (Hervieu, Viard, 1998, p.20). La vision romantique du monde rural en vogue chez les artistes du début du siècle est aujourd'hui partagée par une large part de la population. « *La campagne [...] a fini par être désirée pour elle-même, c'est-à-dire comme une reconstitution aux matériaux complexes, libérée de l'effort et du travail, réservés désormais à la ville* » (Hervieu, Viard, 1998, p.25). Mais derrière cet attrait pour « la campagne », il y a avant tout un attrait pour ses paysages et pour Bertrand Hervieu c'est un « *triomphe de l'urbanité* » qui vient gommer les différences entre urbain et rural (Hervieu, Viard, 1998, p.109). Résultats peu étonnants puisque déjà au XIXème, Monet met en scène dans ses tableaux des urbains dans des paysages ruraux. La campagne est en effet

devenue un décor rendu accessible à tous grâce à l'extrême mobilité permise par les technologies du XXème siècle.

C'est sur ce dernier point que les néo-paysans des milieux libres se distinguent. Bien qu'issus du mythe pastoral, leur volonté est de venir « habiter » ces campagnes et non exclusivement d'en admirer les paysages.

Vers la pauvreté choisie, un éloge du paysan

Plusieurs écrivains ont développé une pensée qui souligne la grandeur et la « richesse » des paysans, révélateurs en cela d'une certaine revalorisation par la société du monde paysan.

Le néo-paysan, à l'instar de Jean Giono, associe son amour de la campagne à un engagement politique. Car l'auteur, davantage connu pour ses romans, a aussi écrit des essais engagés comme : *Les vrais richesses* (1936) ou *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix* (1938). Il y développe des idées sur la pauvreté heureuse et la liberté. Giono a conscience du mythe qu'il entretient concernant les bergers musiciens et autres visions idylliques du monde rural comme il le dit lui-même dans ses entretiens avec Jean Amrouche (Giono, Godard, 1990). Mais il considère tout de même la campagne comme pierre fondatrice d'un monde égalitaire en paix avec comme principal acteur le paysan (Giono, 1938). Il est donc peu étonnant que ses idées soit à l'origine de la coopérative agricole de Longo Maï, le milieu libre paysan qui regroupe le plus de personnes aujourd'hui en France (plus d'une centaine).

Lanza Del Vasto, autre grande figure de la repaysannisation et fondateur des Communautés de l'Arche, fut très présent durant les luttes du Larzac aux cotés des paysans.

Un rapprochement s'opère dans les années post 68 entre les citadins imprégnés du mythe pastoral et les paysans locaux. Les raisons de ce retour à la terre ainsi que les liens avec la paysannerie rural sont très bien dépeints dans la bande dessinée *La Communauté* (Tanquerelle, Benoît, 2008). Une nouvelle approche de la campagne naît de cette union, elle est portée par les penseurs du post-modernisme à l'image de Majid Rahnema dans *La puissance des pauvres* (2008) ou d'Ivan Illich dans *La convivialité* (1973). En questionnant les canons du progrès matériel, ils repensent la richesse de la paysannerie en théorisant une nouvelle façon de percevoir le bonheur. Plus récemment Pierre Rabhi a écrit un livre dont le titre parle de lui-même : *Vers la sobriété heureuse* (2010). Dans ce livre, le « paysan-philosophe » s'adresse à tout le monde en faisant l'éloge d'une vie plus simple basée sur la réduction des biens matériels et centrée autour de « vrais richesses ». Le penseur propose une reconnexion avec la terre et revisite ainsi le mythe pastoral en invitant chacun à se faire paysan.

2. La concrétisation d'une Utopie

Thoreau : Un projet politique en marge du système tourné vers la « Nature »

Il faut prendre une location ou un refuge quelque part, cultiver une petite récolte et se hâter de la manger. Il faut vivre en autarcie, ne dépendre que de soi.

(Thoreau, 1849, p.31)

Henri David Thoreau, que beaucoup considèrent comme le père du militantisme et de l'écologie politique, ne perçoit pas l'environnement au travers du mythe pastoral bien qu'il soit malgré tout un peu influencé par lui. Le mouvement transcendantaliste dont il fait partie considère plutôt que l'homme doit être en communion avec la nature, et il propose de vivre à son rythme en réduisant ses besoins à l'essentiel (Encyclopedia Universalis, 1980).

Cet engagement écologiste se double d'une lutte sociale et politique dont est issu son pamphlet *La désobéissance civile* (1849). Son double engagement le pousse à expérimenter la vie en autarcie dans les bois qu'il raconte dans *Walden* (1854). Il y vivra son engagement un an dans une cabane en pin se nourrissant des fruits de la nature.

La thèse que Thoreau soutient est la suivante : « Le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins » (Thoreau, 1849, p.55). Pensée anarchiste entre toutes qui pourrait exprimer à elle seule la pensée des milieux libres anarchistes qui vont expérimenter collectivement toutes ces idées après la mort de Thoreau (1862).

Les communautés anarchistes de la Belle Epoque

Ce sont les mouvements anarchistes du début du siècle qui, les premiers, vont créer des lieux qui s'apparentent aux collectifs de repaysannisation observables aujourd'hui. Le premier exemple de communauté libertaire rurale est sans doute *Fruitland*, établie dans les années 1840 au Massachussetts [6]. En France vont se succéder plusieurs expériences, dont les plus connues sont le *Milieu libre de Vaux* (1902-1907) et *L'essai d'Aiglemont* (1903-1908).

Ce mouvement va avoir un impact beaucoup plus large que les quelques personnes à l'initiative de ces lieux. De nombreux journaux à l'image de *L'en-dehors* (Figure 5) dont une couverture est visible ci-contre, ont diffusé les idées de ces communautés de vie.

Les milieux expérimentèrent au jour le jour de nouveaux modèles d'organisation, un nouveau rapport au travail et une « vie simple » par la réduction des besoins (Beudet, 2006, p.153). Un autre objectif de ces milieux libres est de démontrer les intérêts et la viabilité d'une autre façon d'exister. Ils sont donc ouverts aux visites et aux passages même prolongés de personnes extérieures au projet. La bande dessinée « *L'essai* » relate cette expérimentation (Debon, 2015).

Ces lieux de vie sont donc des espaces collectifs d'expérimentation autour de l'autonomie et de modes d'organisation horizontale ayant pour but de démontrer la viabilité d'autres façons d'habiter la Terre (Beudet, 2006). Nous verrons par la suite que ces aspirations portées par quelques anarchistes au début du XXème siècle sont très proches de celles des milieux libres paysans actuels.

L'écologie politique comme tête de proue

Depuis les anarchistes du début du XXème, la « révolution agricole » liée à la mécanisation et au développement des produits de synthèse a métamorphosé de nombreux espaces ruraux ; les consommations des ménages ont augmentés de façon très importante (eau, énergie, produits manufacturés...), et pour répondre à cette demande, des aménagements industriels ont vu le jour un peu partout en France : centrales nucléaires, centres d'enfouissements, aéroports. Pour s'opposer à cette évolution, le courant de l'« écologie politique » est apparu et s'appuie entre autres sur les conclusions de l'écologie scientifique.

Par exemple, Claude Reboul dans *Monsieur le Capital et Madame la Terre* (1989) expose les conséquences agronomiques de notre mode de développement basé sur une économie de marché et la libre concurrence. Il dénonce la vision à court terme de l'économie

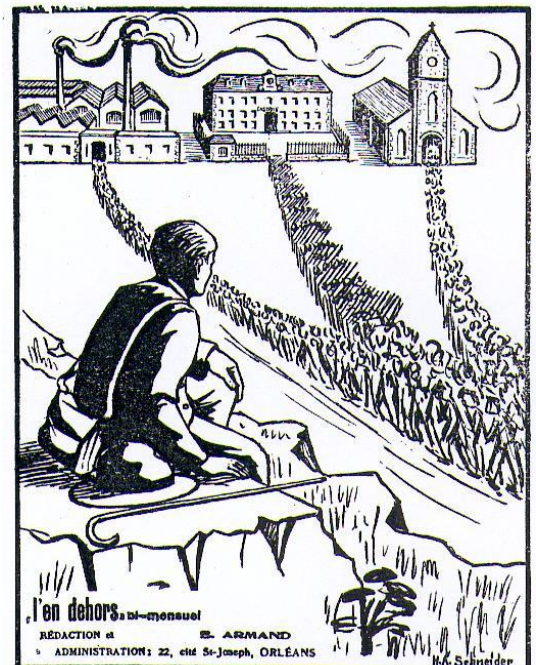


Figure 5: Une du journal « l'en-dehors » Ugo Foscolo, 1922 (Source : Cartoliste)

qui ne correspond pas à l'échelle de temps de l'agriculture. L'auteur soutient par ailleurs une agriculture alimentaire échappant aux contraintes du marché (Reboul, 1989).

De même, le livre de Jared Diamond intitulé *Effondrement* (2006) a eu une résonnance importante dans le monde anglo-saxon. Le propos de l'auteur est de faire l'analogie entre notre société planétaire et des sociétés qui ont vécu sur des espaces restreints et qui ont ou non disparues, entraînant parfois la disparition de l'ensemble des individus de la société. Cette étude fait ressortir un ensemble de critiques concernant notre société dont beaucoup se retrouvent dans les raisons d'installation des collectifs de néo-paysans : l'extractivisme agricole, l'interdépendance matérielle au niveau international, la prise de décision par une élite déconnectée du sol.

L'écologie politique propose un mode de développement à contre-courant des modèles productivistes des cent dernières années. Les milieux libres paysans, sans être engagés politiquement pour la plupart, se retrouvent dans ces revendications qui s'ajoutent aux revendications d'ordre social déjà présentes chez les anarchistes de la Belle Epoque.

En parallèle de ces courants de pensée, des alternatives concrètes se sont développées dans de nombreux domaines comme l'agriculture, l'architecture, l'énergie ou la santé. Les propos ci-après présentent la diversité de ces écoles en agriculture.

3. D'autres façons de cultiver la terre

Cette partie s'attache à décrire les différents types d'« agricultures alternatives » dans l'ordre chronologique de leur apparition. Seront ainsi résumés les principes essentiels de la biodynamie, l'agriculture sauvage, la permaculture, l'agroécologie.

A noter que l'« agriculture biologique » ne fait pas l'objet d'une présentation dédiée, étant donné que son acception actuelle se résume à l'existence d'un label caractérisé par des interdictions plutôt que par la promotion de pratiques. Il convient de noter que les quatre formes d'agriculture qui seront abordées répondent au cahier des charges de la BIO, et que tous les lieux étudiés dans le cadre de ce mémoire respectent ce cahier des charges.

Il est intéressant de mentionner l'existence d'une école en France où toutes ces pratiques se sont côtoyées : l'école agrobiologique de Beaujeu (1983-1998). Des personnalités telles Lydia et Claude Bourguignon, Pierre Rabhi, Xavier Florin ou Gérard Ducerf y ont enseigné. Cette école a, selon les dires de Pierre Rabhi : « *permis à de multiples disciplines scientifiques, techniques, sociales ainsi qu'à de simples expériences humaines de trouver un lieu de convergence* » (Collectif, 2006, p.2).

Les milieux libres paysans du XXIème siècle mobilisent diversement les pratiques issues de ces quatre familles d'agriculture.

La biodynamie

La biodynamie est la première proposition alternative aux techniques agronomiques majoritaires de l'époque. Elle est basée sur les conférences de Rudolf Steiner intitulées: *Cours aux Agriculteurs* (1924). L'agriculture biodynamique fait aujourd'hui l'objet d'un label *Demeter* et intéresse tout particulièrement les viticulteurs.

La biodynamie est composée d'un ensemble de pratiques diverses dont certaines sont qualifiées d'ésotériques. Un calendrier basé sur la course des astres rythme notamment les pratiques agricoles. L'épandage de substances telles que la silice en dose homéopathique est une caractéristique de l'agriculture biodynamique. La ferme est perçue

comme un être vivant qui doit respecter un certain nombre de cycles pour pouvoir vivre en bonne santé.

Agriculture sauvage

Le terme d' « agriculture sauvage » est dû au chercheur, philosophe et agriculteur japonais Masanobu Fukuoka qui a écrit en 1978 *La révolution d'un seul brin de paille, une introduction à l'agriculture sauvage*. Dans ce livre, l'auteur propose une philosophie de vie et des cours d'agronomie basés sur quatre principes : « ne pas cultiver (retourner ou labourer la terre), pas de fertilisant chimique ou de compost préparé, ne pas désherber au cultivateur ni aux herbicides, pas de dépendance envers les produits chimiques » (Fukuoka, 1978, p.59-61). Il propose des techniques agricoles basées notamment sur un couvert continu et une importante présence de légumineuses. Le système agricole dans son ensemble est basé sur un écosystème très diversifié se rapprochant au maximum de l'écosystème « naturel ».

Les travaux de Fukuoka ont modifié et modifient encore le regard et les façons d'agir de nombreux paysans et futurs paysans.

Permaculture

Ce mot, très à la mode de nos jours, est issu de la contraction des mots « permanent » et « agriculture ». Créé par Bill Mollison et David Holmgren dans les années soixante-dix, il a au départ été inventé pour décrire « un système intégré et évolutif d'espèces végétales et animales pérennes, ou s'auto-pérennisant, utiles à l'homme » (Holmgren, 2002, p.36). Ce concept se base sur des pratiques agricoles millénaires de diverses parties du monde et sur des connaissances nouvelles. C'est avant tout une « boîte à outils », comme par exemple le principe suivant : un élément doit avoir plusieurs fonctions et une fonction doit être remplie par plusieurs éléments (Mollison, Holmgren, 1978). L'organisation du site appelé « design permaculturel » est un des fondements d'un système dit permacole.

En France, la permaculture est souvent assimilée et réduite à des techniques d'agriculture dites bio-intensives, qui permettent de produire en quantité et de façon diversifiée sur une très petite surface comme le système de buttes. La ferme du Bec Hellouin constitue un exemple de ce type d'agriculture. Elle réalise des recherches notamment en partenariat avec l'INRA sur ce type de pratiques et a ainsi démontré la viabilité de ce système (Guégan, Léger, 2015). Mais ces pratiques ne sont qu'une infime partie de ce que recouvre la permaculture, car elle touche des domaines aussi variés que l'élevage, la foresterie, la pisciculture ou encore la gestion de l'énergie d'un lieu de vie. Des paysans-auteurs de plus en plus nombreux diffusent les techniques de permaculture à l'image de l'autrichien Sepp Holzer (*la permaculture de Sepp Holzer*, 2011) ou de l'anglais Patrick Whitefield (*Graines de Permaculture*, 2005). Dans son ouvrage *Permaculture*, David

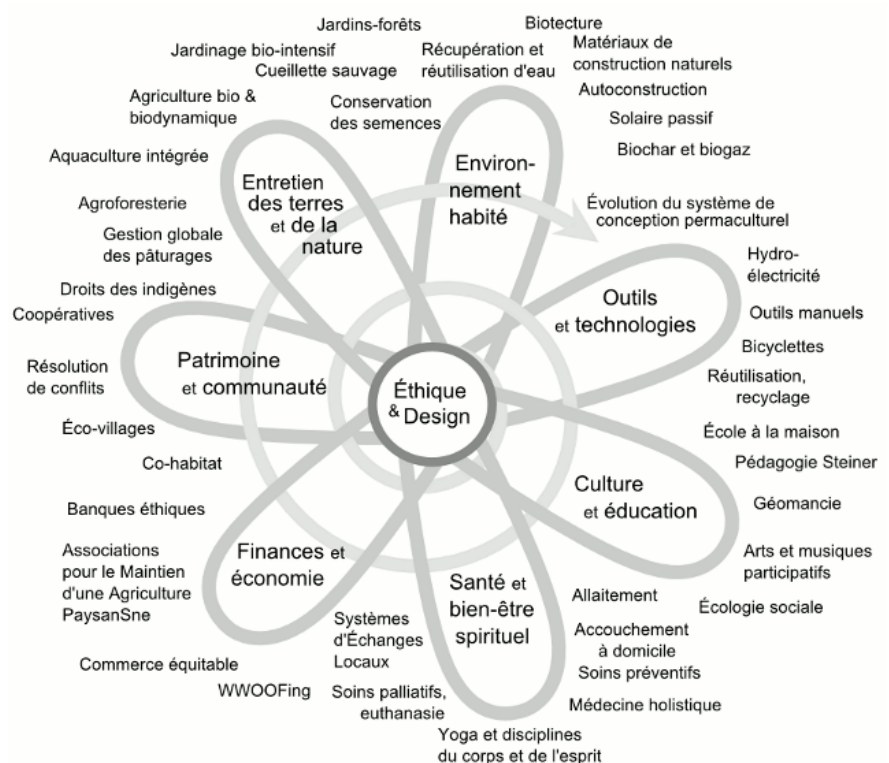


Figure 6: La fleur de la permaculture. (Source : Holmgren, 2002)

Holmgren étend les champs du concept en les appliquant à l'ensemble de la société. Le concept d'une « agriculture permanente » vise à devenir celui « d'une culture permanente ». Cette nouvelle approche est très bien résumée dans la fleur permaculturelle visible ci-dessous. On peut d'ailleurs observer que celle-ci réunit une multitude d'actions qui sont souvent mises en œuvre par les milieux libres paysans même si ils ceux-ci ne se revendiquent pas tous de la permaculture.

Agroécologie

L'agroécologie, terme cité dans la loi concernant l'avenir de l'agriculture française : « *Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agroécologiques* » [7], est la contraction de deux disciplines scientifiques : l'agronomie et l'écologie. Alim'agri, site internet ministériel, nous en donne la définition suivante « *L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes* » [8]. Ces principes entraînent l'usage d'une grande diversité de techniques et d'outils et sont à l'origine d'une « *refonte globale du système de production* ». Parmi les promoteurs d'une agroécologie basée sur l'agriculture biologique, citons le paysan-philosophe Pierre Rabhi ou l'agronome Marc Dufumier. Bien que peu de lieux se revendiquent de l'agroécologie, tous appliquent au jour le jour des pratiques et des techniques s'y référant.

La première partie nous a permis de préciser la définition du mouvement dont relèvent les lieux étudiés, et de s'intéresser à ses origines historiques. La seconde partie nous permettra, sur la base des résultats de l'étude des cinq milieux libres paysans, d'approcher la composante mentale du « mode d'habiter » à l'origine des modifications de l'espace.

II. HABITER LE TERRITOIRE : MOTIVATIONS ET PROJECTIONS DANS L'ESPACE

L'objectif de cette partie est de comprendre les rapports que les acteurs entretiennent avec leur environnement, de cerner les motivations et attentes liées à cette « repaysannisation » et d'approcher la philosophie qui sous-tend leur manière d'aménager ou de ménager l'espace. Elle s'appuie sur les résultats d'une enquête menée sur 26 habitants dont les modalités sont détaillées dans la sous-partie suivante.

Au total 5 lieux ont été étudiés. Ils relèvent de terroirs différents, présentent des durées d'existence et des superficies variées. Leurs principales caractéristiques et leur localisation sont présentées en page 2 et 9. Ils représentent ainsi un échantillon relativement représentatif des milieux libres paysans de France.

METHODOLOGIE D'APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES MILIEUX LIBRES PAYSANS

Jean-Marc Besse pose la question suivante: « *Quel paradigme doit-on adopter pour envisager l'action humaine ?* » Cette phrase sous-tend deux autres interrogations : « comment agir ? » et « sur quoi agit-on ? » (Besse, 2015, 44'). L'objectif de l'étude est de comprendre comment les habitants des milieux libres paysans répondent à ces questions, et de cerner également les raisons de leur installation dans le lieu où ils vivent, d'autant plus que toutes les personnes rencontrées ne sont pas originaires de la région d'installation. Le schéma en Figure 8 présente la synthèse des modes d'habiter le paysage des milieux libres paysans.

L'approche sociologique a été réalisée sur un échantillon de 26 personnes. Quatre personnes par lieu ont fait l'objet d'un entretien directif basé sur 6 questions présentées en Figure 7.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">a) Au moment de votre installation, qu'est-ce qui a motivé votre retour à la terre ?b) Pour quelles raisons cultivez-vous la terre ? parmi ces mots, lesquels correspondent ou ne correspondent pas du tout à vos raisons : Autonomie, Résilience, Information, Pédagogie, Economie, Lien socialc) Comment avez-vous imaginé votre insertion dans l'existant ? (naturel, bâti...)d) Définissez en une phrase le mot « paysage »e) Y a-t-il une réflexion paysagère dans l'aménagement du lieu ?f) Y a-t-il un « projet de société », une « utopie », une idée politique qui sous-tend votre action dans ce lieu ? |
|--|

Figure 7: Questionnaire d'entretiens. (Source: de Galzain, 2016)

Deux dessins ont été demandés aux personnes interrogées, avec pour chaque dessin un temps limite de 5 minutes imposé afin d'obtenir un dessin « simple » dont les éléments ressortent facilement et afin que l'ensemble : dessins et entretien, ne dure pas plus de 40 minutes. Les dessins demandés concernaient :

- L'établissement d'une « carte sensible » dans un premier temps. La consigne énoncée était : « Dessinez-moi le/la [nom du lieu] en 5 minutes, vous avez le droit d'annoter pour une meilleure compréhension ». Pendant que la personne dessinait son lieu, je dessinais le fond de carte, visible en annexe II, qui servirait pour le dessin d'après. Je pense que cette organisation a pu aider certaines personnes à se décomplexer vis-à-vis du dessin. A la fin des 5 minutes, je leur demandai de me décrire rapidement leur dessin, ce qui me permettait d'avoir une vision globale du lieu.

- Dans un second temps, il était demandé à la personne de réaliser un second dessin suite à l'énoncé de la consigne suivante : « Dessinez-moi dans ce contexte votre lieu idéal. Tout peut être modifié ». Le contexte, se rapportant à un fond de carte type, était rapidement expliqué, les explications données sont retranscrites en annexe II sous la forme d'annotations dactylographiées. Le terme de « lieu » était souvent redéfini par « écolieu », « ferme collective » ou « milieu libre » dans le cas où la personne demandait plus d'explications.

Le tableau 2 présente succinctement les personnes interrogées. Les conditions dans lesquelles l'entretien a été conduit ont été très variées : assis autour d'une table, en conduisant ou encore en épluchant les légumes ; et dépendait du temps libre des personnes interrogées.

Tableau 2: Présentation de l'échantillon interrogé. (Source: de Galzain, 2016)

Lieu étudié	Hameau du Ruisseau	Viel Audon	Ferme du Po Commun	Moulin de Brisé	Ferme de la Tournerie	Total
Nombre de personnes						
Ayant réalisé un entretien	4	4	4	4	4	20
dont les parents sont agriculteurs	0	0	1	1	0	2
originaires du département	0	0	0	1	0	1
ayant réalisé une carte sensible du lieu	4	4	4	5	9	26
ayant dessiné leur lieu idéal	4	0 *	4	5	9**	22

* Le dessin du lieu idéal ne faisait pas encore partie du protocole lors des entretiens au Viel Audon – pour cette raison, les résultats obtenus sont ramenés à des pourcentages en annexe I

**à la Ferme de la Tournerie, le collectif a souhaité réaliser le dessin ensemble (9 personnes concernées par l'entretien), de manière à utiliser cette proposition pour favoriser les échanges internes au groupe autour du processus d'élaboration du dessin.

La partie qui suit propose une analyse des résultats obtenus grâce à cette étude. Les tableaux récapitulatifs des résultats sont présents en annexes I à VII (nous y reviendrons dans les prochaines parties). Les résultats complets étant trop volumineux, ils n'ont pas été insérés dans le présent mémoire.

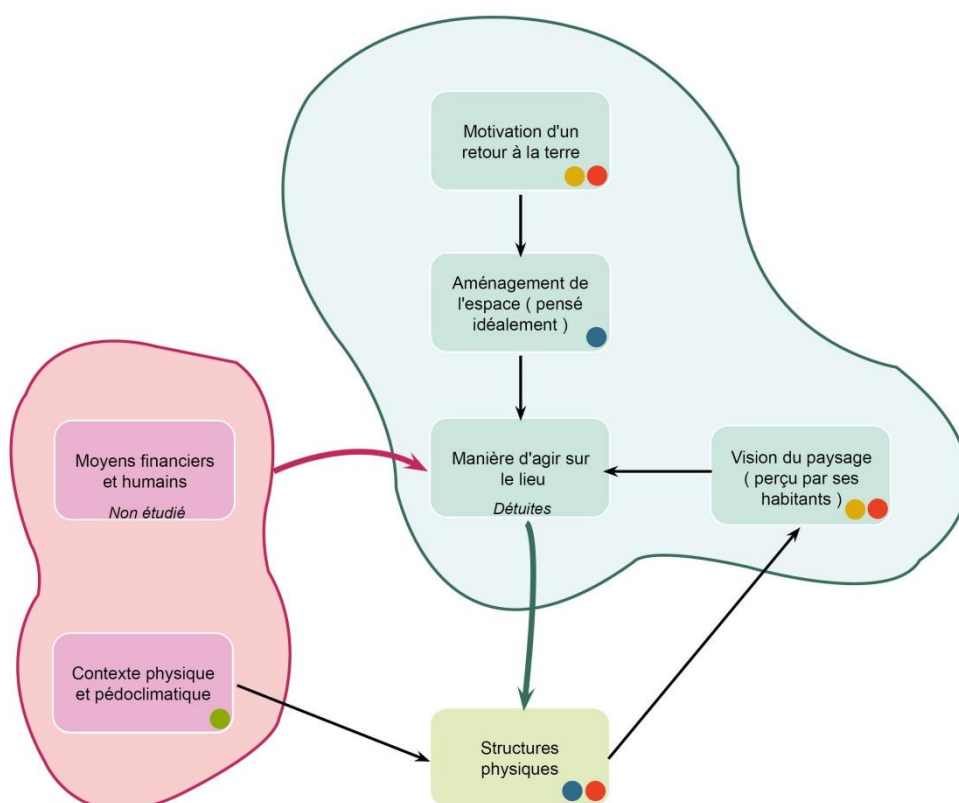




Figure 8: Schéma de synthèse des composantes du mode d'habiter le paysage des milieux libres paysans et des interactions qu'elles entretiennent. (Source : de Galzain, 2016)

A. LES MOTIVATIONS DU RETOUR A LA TERRE

L'objectif poursuivi au travers de cette première question a été de comprendre les motivations des personnes qui s'installent dans les milieux libres paysans.

La méthode utilisée pour synthétiser ces résultats a consisté, grâce à une vision d'ensemble préalable à l'exploitation des données, à créer quatre grandes catégories de motivations permettant d'y rattacher celles exprimées par les personnes interrogées (le tableau récapitulatif est visible en annexe III). Le résultat de ce tableau peut être résumé en une phrase qui rassemble les catégories de motivations les plus plébiscitées (nombre de personne dont les dires se rapprochaient de l'idée énoncée.) :

L'état du monde (11)

pousse à agir concrètement (12)

en vivant simplement (8)

pour vivre «mieux» (18).

En lien avec la première partie du mémoire, nous pouvons d'ores et déjà remarquer que cette phrase aurait pu être prononcée il y a un siècle par un habitant des milieux libres dont les motivations étaient - comme nous l'avons vu dans la partie précédente - sensiblement identiques. Cela conforte le choix de la dénomination donnée à ce mouvement.

Chaque point mentionné, qui correspond à une « catégorie de motivations » est détaillé ci-après en sous-partie afin de percevoir plus concrètement comment se traduit chaque idée.

1. Un constat partagé : « le monde va mal » à l'origine

« *La Crise grecque* » (Juliette, Viel Audon, 2016)

« *Le monde va mal* » (Sabine, Ferme du Pô commun, 2016)

« *Critique de la techno science* » (Jean, Viel Audon, 2016)

« *L'agriculture paysanne du nord sauvera l'agriculture du sud* »

(Charline, Ferme de la Tournerie, 2016)

Parmi les réponses apportées figurent les constats suivants, soit énoncés directement en tant que tel, soit clairement sous-jacents au travers des buts que les personnes interrogées souhaitent atteindre :

- la dégradation des écosystèmes ;
- des agrosystèmes n'assurant pas la durabilité de la société ;

- la perte d'autonomie et de résilience des peuples et des individus ;
- une société très inégalitaire.

Plus globalement, la recherche d'un système plus résilient à l'échelle locale est une attitude très largement partagée par les membres des collectifs interrogés.

L'ensemble de ces préoccupations a une grande influence sur leur mode d'habiter le paysage. Leurs actions ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sont ainsi toujours vues au travers du prisme éthique et écologique.

Face à ce constat : la proposition d'un mode de vie écologique

Le thème de l'écologie semble fondateur mais il est finalement assez peu énoncé (7 fois), et souvent apparaît sous d'autres appellations. Les citations suivantes recouvrent la question de la prise en compte maximale des interactions entre et au sein des écosystèmes et de la société :

« *La terre nous est confiée pour l'aggrader* » (Brigitte, Hameau du Ruisseau, 2016),

« *La recherche d'un système vertueux* » (Jacques, Moulin de Brisé, 2016).

La protection de l'environnement est comme une motivation implicite à toutes les actions des néo-paysans.

Le mot « écologie » par contre, est questionné car il peut recouvrir aussi des pratiques auxquelles les habitants des milieux libres paysans sont opposés : Patrick Barronet explique être contre la voiture électrique ultra technologique qui possède un moteur dans chaque roue et le moulin de Brisé est contre le macro-éolien.

2. la volonté d'agir concrètement

« *Ce monde, trop fort pour moi, m'incitait à réduire mes aspirations de changement à la mesure de mes bras* » (Baronnet, 1997)

« Faire ! » (Bénédicte, Moulin de Brisé, 2016) : voilà la motivation qui est la plus énoncée individuellement. Cette injonction rejoint la seconde question posée dont les résultats sont présentés en annexe IV : la raison première de cultiver la terre est d'« expérimenter ». L'objectif de ces lieux est bien de vivre dans le présent les idées énoncées dans la partie ci-dessus. « Rechercher des expériences concrètes utiles socialement » (Jean, Viel Audon, 2016) est donc la première raison de l'installation.

Une particularité forte de ces lieux est la volonté traduite dans le paysage d'aménager progressivement mais de façon continue l'espace d'installation. Leurs réalisations évoluent avec eux en fonction de leurs capacités (nouveaux outils, moyens financiers, main d'œuvre, etc.), de leurs attentes (autonomie énergétique, confort, etc.) des nouvelles connaissances (nouvelles variétés de plantes, échange de techniques via, etc.). Ce sont des lieux en perpétuelle mutation comme le montre le Viel Audon ou le Hameau du Ruisseau qui ont plus de 40 ans et où on « fait » toujours et où l'on médite toujours de nouveaux projets.

3. Vivre la « sobriété heureuse »

Un « vivre sobre »

La dimension éthique de cette pensée est particulièrement présente et a été rappelée dans nombre d'entretiens conduits dans les milieux libres paysans étudiés, comme le résume bien la phrase de Patrick : « *Vivre simplement pour que tout le monde puisse simplement vivre* » (Patrick, Hameau du Ruisseau, 2016).

Cultiver pour des raisons économiques n'apparaît qu'à la cinquième position ex-æquo dans les mots choisis pour la question 2 de l'entretien. Le choix de ce terme a été davantage retenu par les personnes interrogées pour évoquer les économies financières permises par l'autoproduction que pour parler des bénéfices réalisés par le paysan en cultivant la terre. L'exemple de dix ingénieurs agronomes et d'un architecte faisant le choix d'une vie agricole à la Ferme de la Tournerie (une vie moins rémunérée que le niveau auquel ils auraient pu prétendre avec leurs qualifications), illustre cette idée d'un bonheur dissocié de l'argent.

Cette motivation de « vivre une sobriété heureuse », partagée par tous les lieux étudiés, rejoint les courants de pensée épicuriens ou, plus près de nous, les thèses de philosophes et écrivains y compris du post-modernisme citées précédemment (voir p.10). Cette philosophie de vie sous-tend toutes les actions au sein des milieux libres paysans et influence directement l'aménagement de l'espace dans sa globalité et dans ses moindres détails. La traduction dans l'espace de ce concept est directement liée à la réduction des besoins. Il s'agit par exemple de se rapprocher de l'autonomie en réduisant l'impact sur l'environnement : moins de viande consommée, économies d'électricité, réduction de l'espace de vie bâti, peu de matériel high-tech et le moins de dépenses superflues.

Nous noterons que l'expérimentation de la sobriété heureuse est bien plus accessible et viable de nos jours dans des conditions d'hygiène décentes qu'au début du XX^{ème} siècle, du fait des progrès réalisés dans des domaines aussi variés que la médecine, la production d'énergie propre ou l'agronomie.

Un vivre « mieux »

Ce terme de « vivre mieux » est volontairement générique afin de regrouper la diversité de raisons qui font dire aux néo-paysans que leurs lieux leur donnent la possibilité de « vivre mieux ».

La catégorie la plus représentée dans ce vivre « mieux » (10 personnes) est constituée de ceux qui veulent « *vivre au rythme des saisons* » (Benoît, Ferme du Pô commun, 2016), et ainsi « se reconnecter à la terre », et retrouver, selon les termes de Jean Giono, les « *gestes premiers* » (Giono, 1936, p.195).

Les idées énoncées par les personnes interrogées sont très bien exprimées dans les propos de Michel Onfray : « *Le paysan donne la matrice à tout philosophe digne de ce nom* » (Onfray, 2015, p. 65) ou encore : « *l'agriculture offre des leçons des choses modestes mais déterminantes à la culture* » (Onfray, 2015, p. 65).

Dans les réponses apportées, la notion de bonheur est aussi liée à la satisfaction à vivre en conscience des choses simples, tout en partageant des moments collectifs festifs grâce à la présence d'amis partageant les mêmes aspirations. Julien de la Ferme de la Tournerie nous dit : « *C'est avant tout un projet avec des potes, c'est ça qu'est chouette.* » (Julien, Ferme de la Tournerie, 2016).

Trois autres raisons sont comprises dans ce vivre « mieux », qui bien que peu énoncées en ces termes par les habitants sont cependant sous-jacentes dans les propos tenus, et sont très importantes pour cerner les motivations profondes de ces personnes. Il s'agit de la santé, la liberté, la vie en collectif.

La campagne permet de vivre dans un cadre de vie plus sain et de gagner une autonomie même partielle sur le plan alimentaire qui permet d'assurer la qualité d'une partie de la nourriture que l'on consomme. Cet aspect est particulièrement souligné par les personnes enquêtées qui ont fondé une famille sur le lieu. D'un autre côté, l'installation à son propre compte dans une ferme permet d'accéder à une relative liberté d'activité et d'organisation. Enfin, la structure collective, en permettant à des amis de se regrouper pour travailler et vivre ensemble, permet quant à elle de pallier le manque de relations sociales dues à l'isolement souvent important de ces fermes, qui sont abordables financièrement du fait de cet isolement.

Les quatre raisons d'un retour à la terre : « reconnecter avec le cycle de la vie » (Francesca, Viel Audon, 2016), la santé, la liberté, la vie collective, auront des impacts directs sur leur mode d'habiter le sol car elles entraînent des besoins qui se traduisent directement dans l'espace, par exemple sur la question de l'organisation et l'articulation des différents lieux d'activités individuels et collectifs.

Au-delà des aspects précédemment étudiés qui traitent de la traduction de certains principes de vie à l'échelle du lieu lui-même, il convient de relater une autre dimension révélée par l'analyse des résultats d'entretien. Il s'agit du souhait très largement partagé par les protagonistes des milieux libres paysans de voir la portée de leurs actes dépasser l'échelle de leur lieu d'installation.

4. Une vision à l'échelle plus large

Un courant de pensée plus présent au Etats-Unis qu'en France appelé « survivalisme » fait le même constat que les néo-paysans. Le monde va mal, il faut apprendre à travailler la terre, à produire son énergie et à être autonome. Mais une différence fondamentale existe : tandis que le survivaliste cherche avant tout à survivre à la catastrophe sociale ou environnementale qui va venir, l'habitant des milieux libres, lui, le fait pour être heureux et pour proposer une autre manière de vivre lui permettant d'éviter la crise ou d'en limiter les impacts sur sa propre vie.

La dimension d'expérimentation, de lien social et la volonté pédagogique ou d'exemplarité font aussi partie des motivations qui poussent le néo paysan à travailler la terre, comme nous le montre l'annexe IV. Son but n'est donc pas uniquement d'être heureux en marge de la société. Ainsi, à la dernière question : « Y a-t-il un projet de société, une utopie, une idée politique qui sous-tend votre action dans ce lieu ? » toutes les personnes interrogées ont répondu positivement bien que pour des raisons différentes.

Démontrer

Une volonté très présente dans l'ensemble des lieux est de démontrer qu'une vie du type de celle expérimentée est possible et satisfait les habitants à tout point vue : social, économique, écologique. Nous avons pu voir précédemment que « faire » et « agir » dans le présent est de loin le premier objectif des habitants de ces lieux.

Mais faire pour quoi ? Faire pour expérimenter, en d'autres mots : « vivre » et proposer cette façon de vivre au monde. Un exemple radical nous est donné par un milieu libre paysan situé au Québec, le GREB ou *Groupe de Recherche Ecologique de la Baie*. Le nom choisi par ce collectif évoque de lui-même cette volonté de faire de toute la vie dans ce lieu une expérimentation.

Mais il s'agit de démontrer quoi ? Il faut reconnaître que la portée de leur action se place plus dans des principes que dans un projet politique clair. Très peu d'habitants des milieux libres paysans sont affiliés à un parti politique. Ils sont en revanche engagés localement dans des luttes écologiques (contre les mines d'or, contre l'exploitation du gaz de schiste...) dans des organismes de solidarité (association Utopia 56, sapeurs-pompiers...)

ou dans des organisations festives. Les idées qu'ils énoncent, qu'ils appliquent au jour le jour et qu'ils souhaitent voir se développer sont : la démocratie, la sobriété heureuse, la solidarité, l'écologie, le retour à des échelles de vie et d'approvisionnement locaux (annexe VI).

Vivre ensemble

La volonté dans ces milieux libres paysans est de développer l'horizontalité dans la prise de décision. Cela entraîne un temps important accordé aux discussions collectives, des décisions prises au consensus, des formations en communication non violente. Ce mode d'organisation, expérimenté quotidiennement dans de nombreux collectifs, a pour but de promouvoir le « vivre ensemble ». Cette volonté se traduit notamment par une réflexion commune concernant l'aménagement des lieux et la création d'espaces dédiés à cette fonction.

Pierre (moulin de Brisé, 2016) parle d'une utopie politique prônant des « *mini gouvernements locaux en autogestion* ».

5. Solidarité et coopération ouverture sur le monde

Ce principe a moins d'impact direct sur l'espace mais il constitue cependant un des principes moteurs du lieu. Le lien avec les habitants locaux apporte souvent une aide non négligeable : dons en tout genre (bois, tuiles, outils...), prêt de tracteur, coups de main... De la même façon, les collectifs vont aider les voisins. Cette façon de travailler, très présente dans nos campagnes il y a une centaine d'années, se retrouve aujourd'hui dans le lien que certains lieux entretiennent avec l'extérieur, et également au sein des lieux car l'entraide constitue la clef de voûte du système des milieux libres. La solidarité est aussi présente à une plus grande échelle : des lieux comme le moulin de Brisé ont accueilli deux réfugiés maliens.

La relation aux bassins de vie géographiques dans lesquels s'insèrent les projets étudiés se traduit aussi à un niveau purement matériel par l'utilisation des monnaies locales lorsqu'elles existent. Dans un monde où les frontières se ferment et où la libre circulation des biens et des capitaux est en expansion, les milieux libres paysans se placent en opposition flagrante : ils œuvrent pour la liberté de circulation et la relocalisation de l'économie.

Enfin, les lieux accueillent souvent des personnes extérieures, et contribuent de ce fait à diffuser les pratiques.

Suite à l'analyse des principes généraux énoncés par les habitants comme sous-tendant leur installation sur le lieu, nous allons nous intéresser à présent successivement à leur perception du paysage et à leur vision du « lieu idéal » en tant que composantes essentielles et interactives des « modalités d'action » sur le paysage que nous décriront à l'issue de la partie II.

B. COMMENT S'INSERER DANS LE PAYSAGE

L'objectif de cette partie est de rendre compte des visions du paysage telles qu'elles sont exprimées par les habitants rencontrés, puis de la forme idéale qu'ils conçoivent pour un milieu libre paysan, et enfin de quelles manières ils interviennent sur leur lieu propre.

Il est intéressant de remarquer en préambule que les personnes rencontrées n'ont pour la plupart d'entre eux pas grandi dans une ferme (tableau 2 p.17) Leur idée de leur

future vie de paysan est née dans les livres, au cours de visites, de rencontres ou de stages. Nous avons vu ce qui les a motivés à se mettre en action, mais ils ont malgré tout, pour la quasi-totalité d'entre eux, commencé par observer le paysage agricole de l'extérieur avant de le vivre de l'intérieur.

1. Le paysage : résultat d'une interconnexion entre l'homme et son environnement

La question 4 posée : « Définissez en une phrase le mot « paysage » », permet d'obtenir une multitude de définitions brèves du mot « paysage ». Le tableau en annexe V récapitule les trois grands types de définitions relevés, le nombre de personnes qui les ont mentionnés, sachant qu'une personne a pu donner plusieurs définitions. Les trois types de définition donnée sont résumés ci-après :

- le paysage est le résultat de l'interaction entre l'homme et son environnement (14),
- le paysage correspond à ce que perçoivent nos sens (7),
- le paysage est l'ensemble de ce qui nous entoure (4).

Les formulations sont très variées et regroupent des tournures plus ou moins poétiques comme par exemple : « *Le paysage correspond à notre trace sur la terre* » (Jean, Viel Audon, 2016). L'influence que le paysage a sur notre façon de voir n'a été mentionnée qu'une fois.

La définition de la convention européenne des paysages est la suivante : « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* » la double approche « interaction » et « perception liée au sensible » y est mentionnée et correspond à la vision majoritairement répandue dans ces collectifs paysans. Une petite minorité, 4 personnes, considère le paysage comme figé et extérieur à eux-mêmes : « *une carte postale* » (Terra, Hameau du Ruisseau, 2016) que l'on « *observe depuis l'autoroute* » (Hélène, Ferme de la Tournerie, 2016). Cette définition ressemble plus à la vision française du paysage liée à une approche picturale traditionnelle.

Cette conscience de l'impact de l'homme sur ce qui l'entoure joue forcément un rôle au moment où celui-ci décide d'agir sur lui et le modifie. L'approche multi-sensorielle du paysage clairement conscientisée par les habitants permet de dire que les protagonistes des milieux libres paysans étudiés « vivent » le territoire qui les entoure dans le sens où ils s'en imprègnent.

Selon ces définitions, on peut dire que les milieux libres paysans *habitent le paysage* puisqu'ils s'en imprègnent tout en le modifiant en conscience.

2. Le « projet idéal »

Si les personnes rencontrées apparaissent bien toutes conscientes du fait qu'elles *habitent* l'espace, la question suivante à laquelle nous allons répondre à présent est naturellement : « de quelle façon veulent-ils habiter cet espace ? ».

Nous avons vu précédemment que ces personnes souhaitent habiter leur espace en agissant elles-mêmes et selon des principes éthiques et moraux. Mais comment cette volonté se traduit-elle en termes concrets ? C'est ce sur quoi les dessins idéaux réalisés par les habitants sur le fond de carte (annexe I) nous renseignent.

Il convient de noter que seuls les habitants du Viel Audon n'ont pas réalisé ces dessins. Or leur participation aurait été serait intéressante étant donné qu'ils sont les seuls à

ne pas avoir nommé le mot « autonomie » dans leur raison de cultiver la terre alors qu'il est présent au minimum à 75% chez les autres collectifs.

Les dessins nous permettent de voir comment les personnes voudraient habiter concrètement l'espace. Ils permettent d'obtenir un résultat d'enquête quantitatif grâce à l'apparition d'éléments identiques dans les différents dessins. Cela a permis de rédiger le tableau présenté en annexe I, en comptabilisant le nombre d'apparitions de chaque élément. Ces résultats sont ramenés en pourcentages afin de faire disparaître les disparités liées aux nombres de personnes interrogées. La figure visible ci-dessous présente l'ensemble des éléments que l'on retrouve le plus, à l'endroit où on les retrouve.

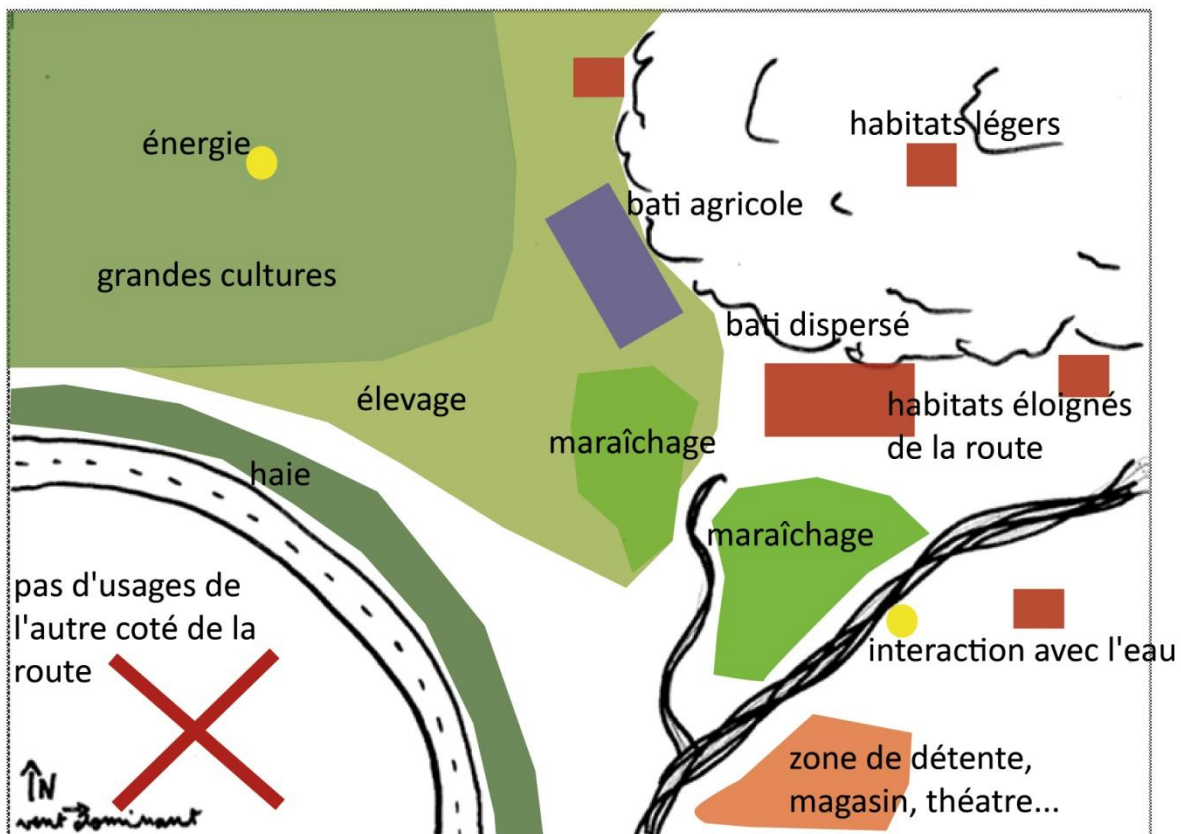


Figure 9: Schéma reprenant les éléments marquant du lieu idéal

Deux grands thèmes peuvent être étudiés séparément grâce à ces dessins : le lien avec ce qui existait et les éléments du projet.

Le lien à l'existant

L'analyse porte sur la façon dont les éléments proposés sur le fond de carte, c'est à dire les éléments structurants du paysage préexistant avant installation, sont pris en compte dans le dessin réalisé du lieu idéal. Il s'agit de : la route, la rivière, la forêt, l'orientation et le vent.

Une étude sur l'habitat agricole breton réalisé pendant mon cursus de formation a montré que de nombreux agriculteurs quittent le corps de ferme traditionnel pour habiter en bord de route dans des maisons neuves. Les milieux libres paysans eux, dans leur projet idéal, sont clairement à l'opposé de cette vision des choses car 86% des individus interrogés ont positionné leur habitation loin de la route. Le Viel Audon qui n'a pas été interrogé est même inaccessible en voiture, et c'est un atout souvent mis en avant lors de la description de ce lieu. De même 68% des habitants n'utilisent pas l'autre côté de la route : cette dernière

semble donc considérée comme une barrière. On peut en déduire que les personnes qui s'installent dans ces lieux recherchent une forme d'isolement par rapport au monde en perpétuel mouvement caractérisé par cette route. A noter un biais possible dans l'analyse des résultats : la représentation dessinée du lieu idéal est certainement influencée par l'emplacement du lieu de vie réel du collectif interrogé. A titre d'exemple en effet, les habitants de la Ferme du Pô commun sont les seuls à habiter au bord d'une route, très peu passante d'ailleurs, et c'est le collectif qui dans son dessin du lieu idéal, a le plus investi l'autre côté de la route et a mis son habitation au plus proche de celle-ci.

La forêt est assez peu utilisée en temps et très peu modifiée, 34% des dessinateurs ont interagi par leur annotation ou leur dessin avec elle. Par contre 73% d'entre eux plantent des arbres, sous la forme de haies, d'arbres isolés ou de vergers : c'est donc un élément qui a de l'importance dans l'aménagement de l'espace. La lisière sud de la forêt est par ailleurs l'endroit préféré (76%) pour installer les habitations ou cabanes de vie.

La rivière est utilisée dans 50 % des cas pour de multiples usages : énergie, coin zen ou irrigation. Elle attire par ailleurs l'espace de maraîchage qui se situe pour 80 % des personnes à proximité de l'eau. L'habitation est placée souvent entre la rivière et la forêt.

Le vent est assez peu pris en compte (28%) mis à part chez les habitants du Hameau du Ruisseau qui vivent dans l'ouest de la France où le vent souffle plus fort et qui sont les seuls à déjà valoriser concrètement la force éolienne sur leur lieu.

Pour résumer l'analyse des résultats obtenus : les éléments de contexte sont bien pris en compte par les dessinateurs. La route joue un rôle prépondérant dans l'installation du lieu de vie qui en est éloigné et représente une frontière qui empêche souvent d'investir une partie du dessin. Les interactions avec la forêt, pourtant peu représentées (28%), ainsi que dans une moindre mesure les relations à l'eau (51%), jouent un rôle prépondérant dans l'architecture du dessin. Enfin l'orientation et le sens du vent sont assez peu pris en compte.

Le projet de lieu idéal

Cette partie regroupe les éléments répertoriés dans les dessins des habitants des milieux libres paysans réalisés pour répondre à la consigne « Dessinez-moi dans ce contexte (le fond de carte) votre lieu idéal. Tout peut être modifié ». Chaque dessin pourrait faire l'objet d'une analyse psychologique du dessinateur et de ses attentes, malheureusement le nombre relativement élevé de dessins (26) ne le permet pas dans le cadre de cette étude. Nous interprétons ci-après les dessins à travers une double démarche : approche qualitative globale (homogénéité des dessins au sein d'un même lieu, tendances présentes ou non) et une approche quantitative des résultats (relevé du nombre d'occurrences des éléments présents sur le dessin et de leur disposition dans l'espace).

L'organisation du bâti dans le finage varie beaucoup selon les dessins. Une grande majorité des habitants (89%) dissocient les bâtiments de ferme et l'habitat. La question de disperser ou grouper l'habitat et les bâtiments de ferme sur le lieu fait l'objet de choix très contrastés : 100% des habitants du Hameau du Ruisseau optent pour de l'habitat dispersé, contre 0% à la ferme du Pô commun. A l'inverse, 25% des habitants du Pô commun dispersent le bâti agricole alors que 100 % des habitants du Hameau du Ruisseau groupe celui-ci. On observe la même diversité de situation sur le terrain pour ces différents lieux. Au sein du moulin de Brisé il n'y a pas de résultat homogène. La question de la disposition interne est donc propre à chaque collectif et dépend plus des aspirations du groupe (travail en commun, vie en colocation) et des éléments de bâti éventuellement présents sur le site avant l'installation. Malgré tout une tendance majoritaire se dégage des lieux étudiés : les milieux libres paysans recherchent une séparation entre les bâtiments abritant les activités et l'habitat, et l'habitat est plutôt souhaité dispersé et les bâtiments de ferme groupés. La visite d'autres lieux (Tourmanterie, GREB, etc.) conforte ce constat.

La composante agricole des projets est l'élément qui ressort le plus des dessins, avec des occurrences importantes pour les éléments suivants : bâti agricole (dans 94% des dessins) polyculture (91%), maraîchage (89%) et élevage (84%). Les représentations de grandes cultures (65%) et de vergers (40%) sont moins souvent relevées. Ce classement se traduit directement sur le terrain (annexe XVIII).

Le bâti peut être divisé en deux grandes catégories : le bâti en dur, présent dans 90% des dessins, et le bâti léger, présent dans 57% des dessins. Le bâti agricole est pour beaucoup dans cette différence il est souvent représenté par des rectangles ou des maisons dessinées à la manière des enfants. L'habitat léger représente un tiers de l'habitat. Il s'agit donc d'une composante non négligeable du paysage, qui est représenté par des dessins de cabanes, roulottes, caravanes et petites maisons biodégradables (terre-paille).

Dans 78% des dessins, une place est dédiée à une autre fonction que l'habitat ou l'agriculture. Il s'agit là d'une caractéristique fondamentale de ces lieux. Cette autre fonction recouvre une variété d'activités : lieu de détente (kiosque à thé, aire de jeux, plage...), espaces réservés à la pratique artistique (théâtre, scène de concert...), espaces dédiés à l'accueil.

L'énergie, présente sous une forme ou une autre sur 41% des dessins, est étonnamment peu représentée. Les choix éthiques de ces lieux font envisager la possibilité que l'autonomie énergétique représente un idéal, mais force est de constater que cela ne fait pas partie des éléments qui ressortent d'abord. Pourtant dans la réalité des lieux, l'énergie occupe une place non négligeable dans le paysage comme nous le verrons dans la troisième partie.

Pour conclure, les projets idéaux des néo-paysans interrogés sont caractérisés par des lieux collectifs à vocation agricole basé sur une polyculture élevage. Ces projets sont constitués de bâtiments dispersés dans l'espace et d'habitations en retrait de la route, souvent situées entre la rivière et la forêt. L'aménagement laisse par ailleurs une place à d'autres activités.

Voilà décrite une traduction concrète du projet de retour à la terre énoncé plus haut et la manière dont ils veulent habiter la terre.

3. De l'idéal à la réalité, quelle approche

La mauvaise formulation de la troisième question de mon questionnaire (« Comment avez-vous imaginé votre insertion dans l'existant naturel et bâti ? ») a entraîné des résultats difficilement exploitables. La formulation de la question entraînant souvent une demande de précisions de la part de la personne interrogée. Les réponses étaient souvent très intéressantes mais portaient sur le lien au contexte social, les raisons du choix de ce lieu-là ou les différentes constructions au cours du temps.

Mais la réponse à cette question a plutôt été apportée par les observations personnelles faites sur les lieux pendant le séjour en immersion, et par les échanges informels avec les habitants pendant ce séjour, qui m'ont renseigné sur la manière dont ont été et sont encore montés les projets. La question cinq : « Y a-t-il une réflexion paysagère dans l'aménagement du lieu ? » apporte aussi des éléments de réponses quant à la façon de s'intégrer dans le paysage chaque fois qu'un nouveau projet est réalisé (annexe VII).

Une observation même rapide permet de constater que tous les lieux sont en constante modification, le projet n'est donc jamais fini, même après de longues années d'existence, comme c'est le cas pour le Viel Audon (40 ans) ou le Hameau du Ruisseau (40 ans). Patrick répond à la dernière question de l'entretien: « *L'Utopie c'est celle qu'on vit en dynamique* » (Hameau du Ruisseau, 2016). En 2016, le Viel Audon construit sa salle commune et de nouveaux logements, le Pô commun construit une extension de 150 m², le

hameau du Ruisseau plante une forêt. Francesca du Viel Audon utilise le mot « organique » pour décrire leur interaction avec le paysage, la façon d'aménager. Ce mot me paraît approprié étant donné qu'il s'applique à l'interaction entre deux entités qui évoluent chacune à la manière d'un être vivant et qui s'influencent mutuellement.

Des plans sont faits mais « *souvent à main levée* » nous explique Mélina (Ferme du Pô commun). Le moulin de Brisé et la Ferme de la Tournerie semblent faire exception respectivement Yannick et Jean-Baptiste tous deux architectes réalisent les plans des futures constructions. L'observation personnelle a montré que, au moins pour le moulin de Brisé, l'architecte propose des grandes orientations mais que la réalisation et l'apparence finale dépendent tout autant des plans que des matériaux à disposition au moment de la réalisation, et que des personnes qui le mettent en œuvre. Cela montre bien qu'il n'y a pas de planification contraignante imposée, le paysage n'évolue donc pas en fonction d'idées arrêtées établies au départ mais bien au gré de la réflexion, des moyens et du « bon sens ».

Les interactions entre le projet et le paysage, représentées dans le schéma (p.17), semblent pour les milieux libres paysans être très fortes et être amplifiées par la « plasticité » des *modes d'habiter* le paysage des collectifs étudiés (intégration de nouveaux paramètres qui font évoluer les projets dans le temps). Cela est vérifié sur chaque lieu étudié et constitue peut-être une caractéristique propre au « mode d'agir sur le paysage » de ces collectifs.

L'objectif en redevenant paysan au sein des collectifs créateurs des milieux libres paysans est donc d'agir dans une société qui « va mal ». Cette action passe par l'expérimentation d'une vie simple et plus joyeuse, cette joie étant le fruit de plus de liberté dans le travail, d'une reconnexion avec les cycles naturels, et d'une dimension artistique et festive souvent vécue collectivement. Ces lieux ont aussi pour objectif de démontrer qu'il est possible de vivre différemment et de vivre pleinement un idéal de démocratie, de solidarité et d'écologie.

Le paysage est « *notre trace sur la terre* » dit Jean du Viel Audon, il est temps de chercher quelles traces ces lieux laissent dans l'espace, comment se traduit cette façon de vivre la terre. C'est l'objet de la partie qui suit.

III. HABITER LE PAYSAGE : LES STRUCTURES PHYSIQUES DES MILIEUX LIBRES PAYSANS

Nous avons analysé dans la partie II les constructions mentales. Les structures physiques sont leur traduction dans l'espace. Pour bien saisir ce que peut être la structure physique des milieux libres paysans, il s'agit tout d'abord de prendre en compte que ces paysages sont en constante mutation. Quoique cette affirmation soit valable pour tout ce qui touche ce domaine, elle est particulièrement vraie pour ces lieux de vie.

Les milieux libres paysans naissent de la volonté et du choix de leurs initiateurs. Ils évoluent en fonction des habitants, notamment de leur âge et de leur ancienneté sur le lieu ainsi que de leurs personnalités propres.

Trois des cinq lieux étudiés peuvent être considérés comme jeunes et sont donc encore dans une phase d'importante transformation : La Ferme du Pô commun (5 ans), le moulin de Brisé (3 ans), la Ferme de la Tournerie (1 an). Il faut bien voir cette étude comme une photographie à un moment précis.

Pour étudier ces lieux, la présentation ci-après procédera par emboîtement d'échelles en partant du contexte global dans lequel s'insèrent ces lieux pour finir en zoomant sur des aménagements liés à la gestion de l'énergie et la gestion de l'eau. Entre les deux, l'organisation interne de l'espace, l'habitat rural et le système de culture seront analysés.

METHODOLOGIE D'ETUDE DES STRUCTURES PHYSIQUES DES MILIEUX LIBRES PAYSANS

Le présent mémoire s'attache à comprendre l'insertion dans le paysage de ces lieux de façon holistique. L'étude touchera donc à l'ensemble des éléments influant sur l'aménagement de l'espace (agriculture, bâti, énergie, eau, etc.).

Cela entraîne nécessairement un manque d'approfondissement pour des domaines aussi complexes que l'agriculture et l'architecture. Mais cette approche holistique est fondamentale étant donné que c'est l'essence même de ces lieux que de toucher à de nombreux domaines (Caesar, 2015).

L'étude des lieux s'est faite à l'aide d'une grille d'analyse présentée en annexe VIII. La grille d'analyse a été réalisée grâce au livre de René Lebeau *Les grands types de structures agraires dans le monde* (1969). Elle indique la présence ou l'absence de structures physiques sur le lieu, mais ne porte pas sur des données quantitatives du type : surface exploitée, superficie et nombre de bâtiment, etc.

Les « facteurs sociologiques » ont été étudiés précédemment. Le contexte géographique et agronomique sera la première partie de cette troisième partie ; viendra ensuite l'étude des « structures physiques » dans son ensemble, puis l'on fera un zoom sur « l'habitat rural » d'une part et le « système de culture » d'autre part. Enfin, la question de la gestion de l'eau et de l'énergie sera traitée, cette partie non étudiée en tant que telle dans le livre de R. Lebeau me paraît importante car elle est une des caractéristiques de ces milieux libres paysans dans leur rapport à l'espace.

La grille a été complétée durant le passage dans les différents lieux : elle est le fruit d'observations personnelles sur le terrain et d'échanges informels avec les habitants. L'objectif était de ne pas allonger l'entretien déjà assez long par des questions techniques.

Compte tenu de la quantité d'informations recueillies, l'ensemble des grilles d'analyses n'a pu être restitué dans le présent document. Seule une synthèse de certains points, sous forme de tableau ou de carte, figure en annexe XII à XVII.

Une carte de chaque lieu a été réalisée. De même que pour la grille d'analyse, elle est issue d'observations personnelles, de questions informelles et, pour certains lieux, de cartes fournies par le lieu.

A. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le paysage est composé d'éléments physiques et humains. Tandis que la partie précédente intitulée « Rapport au paysage et au territoire » décrit les facteurs mentaux à l'origine de la modification des paysages des lieux étudiés, la partie qui suit décrit leur contexte physique.

Contextes pédoclimatiques

Il s'agira ici d'étudier l'influence du contexte pédoclimatique sur le mode d'habiter les paysages de ces néo-paysans. Nous pouvons observer une grande diversité de contextes physiques. D'après la classification de Daniel Joly dans *Les types de climats en France, une construction spatiale* (Joly et al, 2010), chacun des lieux est sous un climat différent (annexe X). Par ailleurs, les lieux s'inscrivent dans des reliefs très différents : coteaux, fond de vallée, plateau, vallon ouvert, fond de gorge.

Si une façon commune d'aménager l'espace se dégage, ce ne sera donc pas dû à un contexte pédoclimatique identique. Ces contextes pédoclimatiques ont entraînés des structures physiques différentes, chaque lieu s'inscrit donc dans un paysage différent. Le fait que les lieux prennent place dans des terroirs très divers, nous a permis de comprendre en quoi le mode d'habiter les paysages n'est pas lié à un contexte pédologique et climatique particulier.

Structure physique des paysages agraires dans lesquels les lieux s'inscrivent

Chacun des lieux étudiés s'est construit au cœur d'un paysage résultant d'une agriculture millénaire, adaptée au contexte évoqué précédemment. La carte issue du livre *Les grands types de structure agraire dans le monde* (Lebeau, 1969) permet de placer approximativement les différents lieux dans leurs paysages respectifs (annexes XI). Les atlas du paysage des différents départements permettent par ailleurs de préciser les différents paysages :

- Le moulin de Brisé fait partie de l'unité paysagère appelé la « Brie » caractérisée par : « *une vaste étendue cultivée, interrompue par des prairies ou des occupations humaines, et ponctuée par différentes masses végétales* » (CAUE de l'Aisne, 2004, p.283). Le bâti y est regroupé en petits villages espacés de 3 à 4 kms les uns des autres et dans de gros corps de ferme à cour fermée.
- Le Hameau du Ruisseau fait partie des « *marches de Bretagne orientale* ». « *Le tissu parfois dense du bocage suit de grandes ondulations Est-Ouest allant des crêtes boisées aux vallons humides* » [9]. Dans ce paysage, l'habitat rural est diffus et se compose de maisons-blocs à mi-chemin entre les types « bretons, angevins et mayennais ».
- La Ferme du Pô commun s'inscrit dans le paysage des « *Monts du Forez* ». C'est un paysage de montagnes entrecoupé de vallées très boisées. Mis à part sur le sommet des montagnes, l'ancien paysage agro-pastoral a été presque entièrement remplacé par de

grandes forêts. Des « îlots agricoles » [10] centrés autour d'un hameau ou d'un village viennent interrompre les masses boisées.

- Le Viel Audon se situe au fond des gorges de l'Ardèche dans le Sud du département du même nom. C'est au cœur d'un grand plateau calcaire très sec couvert d'une végétation dense qui a remplacé un passé agro-pastoral, que l'Ardèche a creusé de profondes gorges (jusqu'à 100m). Le Viel Audon se place sur l'étroite bande de terre entre la rivière et la falaise. L'habitat est groupé en villages typiquement méditerranéen.

- La Ferme de la Tournerie se situe dans un paysage appelé « plateau d'Uzerche ». « *L'occupation du sol est composite avec un mélange de pâtures, de cultures, de vergers de pommiers, de bosquets et de fermes éparses, disséminées* » [11]. On y retrouve un habitat dispersé composé de fermes à cours ouvertes et de villages.

- Le GREB se situe sur un coteau le long du fjord Saguenay, sur la fine bande habitée entre l'eau et la forêt. L'habitat est traditionnellement dispersé en bord de route, chaque maison étant historiquement l'habitation du paysan possédant une lanière de 40ha de terre qui va de la route à la forêt.

Les milieux libres étudiés se situent donc dans des contextes paysagers très différents.

Le moulin de Brisé et le Viel Audon prennent place dans des territoires caractérisés par un habitat groupé. La Ferme de la Tournerie et la Ferme du Pô commun se placent quant à eux, dans un système mixte où le territoire se compose de villages et de hameaux disséminés. Enfin le Hameau du Ruisseau et le GREB se situent dans des territoires caractérisés par un habitat dispersé.

Le GREB, le Viel Audon et le Pô commun sont entourés d'une forêt dense tandis que le Hameau du Ruisseau est caractérisé par une trame bocagère importante. Le moulin de Brisé et la Ferme de la Tournerie sont au cœur d'un paysage mixte caractérisé chez cette dernière par des arbres isolés.

La situation géographique des milieux libres paysans dans leur territoire

Les lieux étudiés se situent tous loin des centres des villages. Le tableau en annexe XII permet d'avoir une idée des distances entre les lieux et leurs villages. La moyenne étant de 4 km, on peut dire que les lieux se placent en habitats dispersés au niveau local.

S'ils ne sont pas très loin des premières petites villes (12.8 km en moyenne), ils en sont cependant assez éloignés pour ne pas faire partie de leurs agglomérations. Ce sont des lieux placés en marge des grands axes de circulations locaux. Mis à part le Hameau du Ruisseau les lieux sont desservis par de petites routes qui, quand elles ne sont pas des impasses, sont très peu passantes. Le Viel Audon est l'exemple le plus abouti de cet isolement choisi car il est inaccessible en voiture, et il faut finir à pied en descendant un chemin en bord de falaise. Cela n'empêche cependant pas une grande affluence de visiteurs. Durant la belle saison jusqu'à 1000 touristes peuvent venir fréquenter le lieu en un week-end.

Les raisons de l'isolement de ces lieux sont multiples. Tout d'abord nous avons vu dans la deuxième partie que dans l'idéal commun, l'habitation était située loin de la route : c'est donc un choix assumé. La recherche de terrains agricoles attenants à l'habitation induit presque nécessairement l'achat d'un lieu isolé, loin des bourgs où les maisons ne possèdent que de petits jardins. Les habitants de ces lieux sont souvent considérés comme des originaux. Même si le rapport à l'environnement social local est souvent très bon, les relations de voisinage direct ne sont pas toujours faciles. Vivre à l'écart des villages minimise au moins un peu ce problème. Enfin, le « bon sens économique » (Bénédicte, moulin de Brisé, 2016) peut apparaître comme un paramètre essentiel dans le choix du lieu d'un milieu libre paysan.

B. ORGANISATION INTERNE

Disposition interne

La structure physique de chaque lieu est unique. Les annexes XIII à XVII présentent les plans des différents lieux. Bien que ces derniers développent à peu près les mêmes activités, l'organisation de chacun d'eux est différente. Leur point commun le plus évident est la diversité des occupations du sol (habitat, agricole, art, etc.).

L'habitat est dispersé au Hameau du Ruisseau, et dans la Ferme de la Tournerie. Il est groupé dans deux autres lieux : Viel Audon, Ferme du Pô commun. Dans l'ensemble des lieux, l'habitat est séparé du bâti agricole et de la transformation des produits. On n'observe pas de maison à cour fermée qui rassemblerait les deux usages. Nous sommes donc en présence de maisons composées à cour ouverte selon la définition de R. Lebeau (Lebeau, 1969). La tendance énoncée qui dit que « la maison-cour remplace la maison-bloc » (Lebeau, 1969, p.44) est aussi valable pour les milieux libres paysans. Un nouveau mode d'habitat rural est aussi en train d'apparaître qui pousse plus loin les logiques des maisons composées à cour ouverte. La Tournerie préfigure ce modèle que l'on retrouve notamment dans d'autres lieux en Aveyron : le bâti agricole et d'activité est central et les habitants vivent dans de l'habitat léger à l'extérieur de l'enceinte de la ferme. Dans la mesure où l'habitat léger est petit et ne possède souvent pas l'ensemble des commodités (salle de bain, four, etc.), les habitants vivent la majeure partie du temps sur la ferme.

Les lieux ayant choisi l'habitat groupé le font pour diverses raisons : écologique (moins de dépense de chauffage, de réseaux, etc.), ou par volonté de respecter les formes traditionnelles (Viel Audon).

Concernant les activités agricoles exercées, on retrouve la même diversité. Les modes d'organisation choisis sont davantage liés à des décisions collectives qu'à des contraintes physiques. La liberté dans l'organisation de ces lieux est une de leurs caractéristiques - ce qui participe à leur définition de milieux libres paysans. L'organisation parcellaire est une traduction de l'organisation collective et du travail de chacun. Ce qui préexistait peut aussi avoir une influence.

Par exemple un lieu comme la Ferme de la Tournerie est organisé en GAEC de 10 personnes. Le maraîchage, l'élevage et les grandes cultures sont donc en commun et sont regroupés au sein de grands ensembles travaillés collectivement. La Ferme du Pô commun, à l'inverse, est caractérisée par une séparation des activités : chacun a son propre statut et cela se traduit par des espaces distincts à vocations différentes (jardin de simples, potager, verger-parcours à volailles, grandes culture, etc.). Au Hameau du Ruisseau, chacun possède un potager individuel. Un autre potager pour les cultures de quantités (pomme de terre, oignon, etc.) ainsi qu'un verger sont gérés collectivement et sont situés au centre de l'espace. Le Viel Audon et le moulin de Brisé ont eux aussi des organisations collectives particulières.

Aucune généralisation ne peut être faite au niveau de l'organisation sociale et il en est de même pour l'organisation parcellaire.

Porosité entre le lieu de vie et le lieu d'activité

L'habitat rural et le parcellaire agricole sont rassemblés au sein des lieux, bien que leur organisation soit d'une grande diversité. La volonté de créer un espace où le lieu de vie et le lieu d'activité sont d'un seul tenant est commune à tous les lieux : les habitants vont à leur travail à pied quand les Français passent en moyenne 50 min par jour dans les trajets domicile-travail [12]. Les milieux libres paysans recréent la proximité des fermes

traditionnelles, mais en conscience et en fonction de leurs envies. Les structures physiques du passé étaient dues aux contraintes physiques et à une culture traditionnelle profondément ancrée, liée à ces contraintes.

Dans ces lieux collectifs, les contraintes physiques sont de toute évidence prises en compte. Cependant, viennent désormais s'y ajouter plusieurs éléments : l'idée que ces néoruraux se font de la culture traditionnelle, leur mode d'organisation propre, leurs choix éthiques et, plus largement, leurs envies liées à leur propre bagage culturel.

Morphologie agraire

La morphologie agraire est, elle aussi, très variée d'un lieu à l'autre. C'est dans le maraîchage que l'on observe le plus de différences et le plus d'originalité car les différentes formes qu'il prend (Figure 9) sont des nouveautés dans les campagnes françaises. Ces formes, souvent mieux visibles sur les photos aériennes, sont, même depuis le sol, des espaces étonnants. La forme pour « elle-même » au Hameau du Ruisseau et au Pô commun (Figure 9) rappelle les jardins à la française et les jardins de simples des moines - seuls exemples de jardins géométriques occidentaux dans le passé.

Au moulin de Brisé et au Viel Audon, les formes sont en partie dues aux contraintes physiques ou aux contraintes de temps. On observe une façon organique non planifiée de modeler les espaces de maraîchage (Figure 9), les buttes étant rajoutées au fur et à mesure

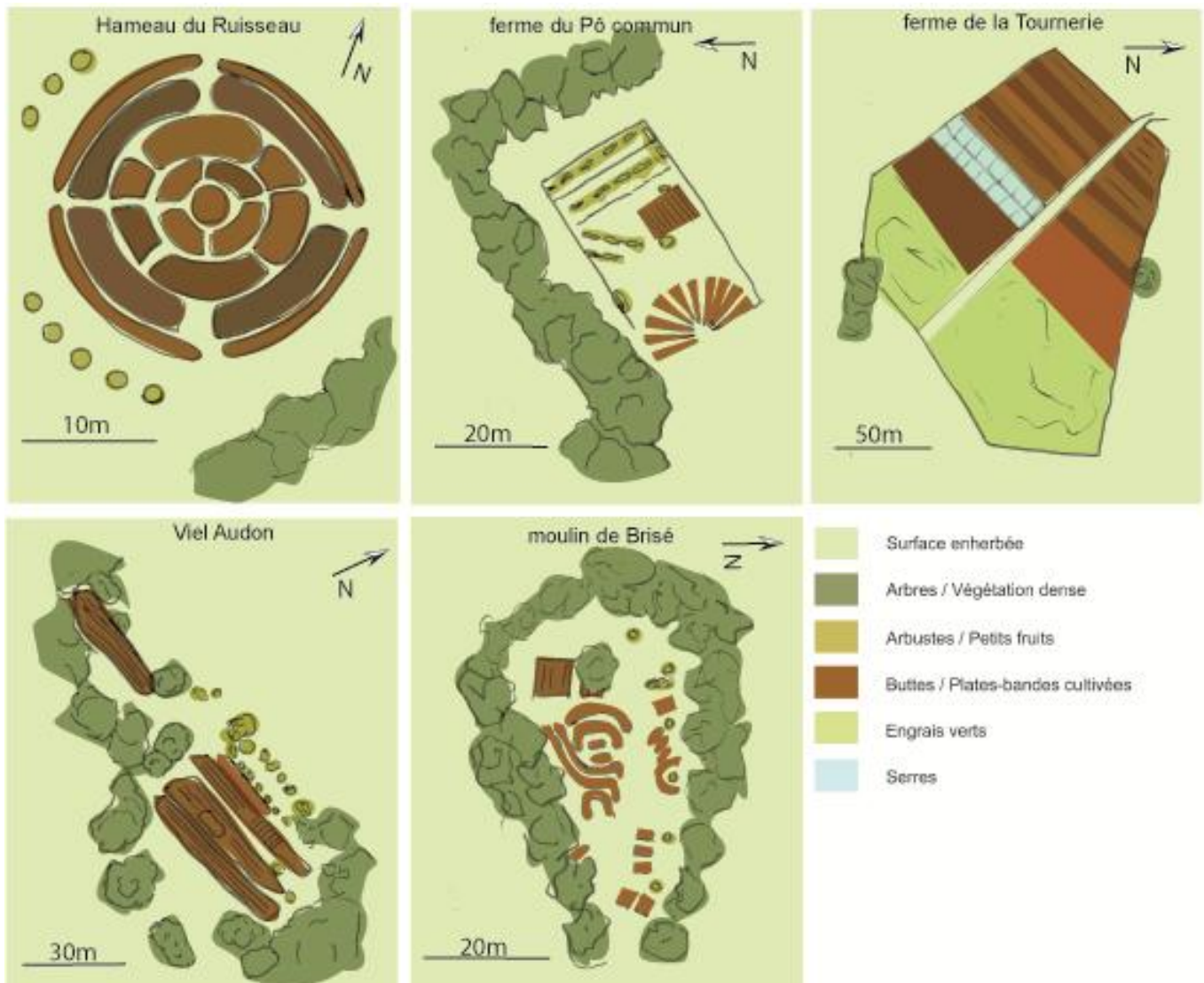


Figure 10: Morphologies des parcelles de maraîchage de chaque lieu. (Source : de Galzain, 2016)

en fonction des envies du constructeur de la butte. Ces formes particulières sont dues à une approche pérenne du maraîchage qui ne considère pas que l'organisation de l'espace est remise à zéro tous les ans par un labour.

Au Viel Audon, la méthode est « mixte ». Les formes sont le résultat des contraintes de relief : les terrasses ont été construites il y a très longtemps pour pouvoir cultiver en bord de rivière et sont donc pérennes, même si leur gestion sur la partie gérée par l'association le Bateleur est annuelle. Cette réflexion est proche de celle prônée par la permaculture. A l'opposé, à la Ferme de la Tournerie, le maraîchage est mécanisé, ce qui donne lieu à des formes plus « habituelles ». Une partie du maraîchage du Pô commun est aussi gérée de cette façon. Cela montre encore une fois de plus qu'on ne peut pas généraliser et que le point commun entre ces lieux est la liberté qu'ils prennent dans leur façon de penser le maraîchage.

Une autre caractéristique est l'importante plantation d'arbres (cf. photos d'évolution des lieux en annexe XIX et XX pour le Hameau du Ruisseau et le Viel Audon). De nombreux arbres fruitiers et ornementaux ont été plantés, faisant beaucoup évoluer le paysage agraire et l'insertion de l'agriculture dans ces espaces. Les trois autres lieux sont trop jeunes pour avoir des photos aériennes qui rendent compte de la croissance des arbres, leurs habitants ont cependant tous planté des arbres, avec une volonté de diversifier les essences. Le moulin de Brisé a pour cela fait appel à l'association locale des Croqueurs de pommes.

Les grandes cultures ne font pas l'objet d'une morphologie agraire particulière : celle-ci s'intègre dans le parcellaire local et ne modifie pas la structure propre à chaque terroir. Les pâturages suivent le même fonctionnement. La différence que l'on peut observer est le fait que des arbres sont souvent présents dans les pâtures. De plus quelques pâtures sont conduites en pré-vergers. Quand les lieux achètent de grandes parcelles ouvertes, il arrive que l'architecture des parcelles soit modifiée pour créer de plus petites parcelles. Ce fut le cas au Hameau du Ruisseau, mais l'on n'observe pas cette modification à la Ferme de la Tournerie. La forme du parcellaire est liée à celle de l'existant, ne permettant pas aisément de conclusions.

C. LE BATI

La partie précédente a permis de mettre en lumière l'organisation globale des différents lieux. Ceux-ci sont constitués de maisons composées à cour ouverte, l'habitat pouvant être concentré au sein de cette maison ou éparpillé sur l'ensemble du lieu.

La présente partie abordera la question du bâti. Deux sous-parties permettront de comprendre le « mode d'habiter » le bâti des néo-paysans des milieux libres du XXIème siècle : tout d'abord la forme qu'il prend, puis l'aspect extérieur qu'il revêt.

1. Les formes

Le respect des formes traditionnelles

La plupart des bâtiments des lieux étudiés sont des bâtiments rénovés ou reconstruits sur d'anciennes ruines pour respecter les permis de construire de la législation française. Dans ce cas, la recherche de formes traditionnelles est très présente. Au Viel Audon par exemple, les constructeurs sont partis d'un hameau en ruine pour y reconstruire année après année (au cours de chantiers jeunes), un hameau en pierre à toits traditionnels, constitués d'une multitude de voûtes. Les constructeurs n'ont pas pu reconstruire le hameau à l'identique. Et pour des raisons d'insertion dans le paysage, ils ont donc fait appel aux

architectes des bâtiments de France pour reconstruire un lieu qui respecte les codes traditionnels.

Au moulin de Brisé, la construction d'un petit bâtiment tel qu'un espace de rangement de bois et d'outils (Figure 10) a lui aussi été pensé pour s'insérer dans les formes traditionnelles, comme le montre le toit à deux pentes de 45° visible sur la photo ci-contre. Les tôles qui le recouvrent aujourd'hui vont être remplacées par des petites tuiles, couverture traditionnelle locale.



Figure 11: Photo du bucher-ratelier du moulin de Brisé. (Source : de Galzain, 2016)



Figure 12: Photo du bâtiment principal de la Ferme du Pô commun. (Source : de Galzain, 2016)

Les habitants de la Ferme du Pô commun ont agrandi le bâtiment de vie collectif en respectant les constructions traditionnelles du Forez. Il est important de préciser que les milieux libres paysans construisent eux-mêmes leurs bâtiments et qu'ils ne font presque jamais appel à un artisan, ce qui leur permet de maîtriser l'ensemble du processus de construction. L'agrandissement de la plus grande maison (Figure 11), même si il a été construit en bois et paille, respecte les proportions locales.

L'architecture « bioclimatique »

L'écologie étant une pierre angulaire des lieux étudiés, le bâti est pensé pour être le mieux isolé possible, pour profiter au mieux du solaire passif et pour profiter de l'inertie thermique de la terre. Les maisons conçues ainsi sont dites « bioclimatiques ». L'objectif n'est pas de créer des maisons passives grâce à des moyens technologiques tels que la ventilation double flux mais plutôt de créer des espaces lumineux, qui « respirent », à l'aide de matériaux écologiques. L'ensemble des lieux rencontrés sont chauffés au bois, énergie renouvelable très écologique (si les espaces d'approvisionnement sont bien entretenus) et qui permet d'être autonome assez facilement.

Les bâtiments rénovés sont eux aussi transformés pour être plus écologiques et plus vivables. La maison des Baronnet (Hameau du Ruisseau) est un exemple intéressant d'adaptation d'un bâti traditionnel en une maison écologique tout en conservant l'aspect extérieur des murs en pierres. La photo ci-contre (Figure 13) permet de voir la serre installée sur la face Sud. Cette serre, sans trop défigurer la maison, permet de chauffer la température intérieure de l'habitation pendant les chaudes journées d'automne et du printemps.



Figure 13: Photo de la serre accolée à la maison Hameau du Ruisseau. (Source : de Galzain, 2016)



Figure 14: Photo de la maison 3E, Hameau du Ruisseau.
(Source : de Galzain, 2016)

Les nouvelles constructions sont faites pour constituer des exemples au niveau écologique. C'est le cas de la maison 3 E (écologique, économique, entraide) conçue à titre démonstratif (Figure 13). La quasi-totalité de ses fenêtres sont au Sud, elle est isolée en paille et possède une bonne inertie grâce au mur du fond réalisé en briques de terre. Cependant les concepteurs ont veillé à se rapprocher du bâti traditionnel notamment grâce à la pente de la toiture qui permet de conserver une maison-toit proche des maisons-toit visibles en Bretagne.

La possibilité de créer des maisons écologiques respectant les formes traditionnelles du bâti dépend beaucoup du bâti local existant. Par exemple l'orientation des vieilles bâtisses de Picardie avec leur pignon aveugle au sud pose un problème pour y créer des baies profitant du solaire passif.

L'exemple des bâtiments du GREB au Québec est très intéressant car situé dans un cadre où il n'y a pas ou presque pas de bâti ancien et où il n'y a pas de normes d'insertion architecturale. Ses habitants ont donc imaginé d'emblée un style architectural pensé en fonction de contraintes pédoclimatiques très importantes dans cette région (Figure 14). Sa forme est assez proche des chalets traditionnels des Alpes et a été pensée pour profiter au maximum du soleil : 70 % des fenêtres sont au Sud. Un plan architectural est maintenant imposé selon ces codes pour l'ensemble des nouvelles constructions du hameau.



Figure 15: Photo d'une maison du GREB. (Source : de Galzain, 2014)

L'important débord de toit et le balcon permettent notamment d'avoir beaucoup de soleil l'hiver et de cacher le soleil en été qui peut être très intense. La construction de ces maisons a été réalisée grâce à une technique de construction paille inventée pour le lieu. La technique GREB est maintenant répandue, surtout en France (plus de 150 bâtiments réalisés à ce jour). La Ferme du Pô commun construit son agrandissement en utilisant cette technique.

Des nouvelles formes

Ces milieux libres expérimentent aussi de nouvelles formes de bâtiments et font venir de pays parfois très lointains des formes peu communes dans nos campagnes. Ainsi des « zomes », des yourtes, des tipis, des « kerterre » ou des « habiterre » sont construits. L'ensemble des nouvelles formes de bâti ne pourra pas être toutes décrit ici. On remarque qu'une grande partie de ces bâtiments utilisent la forme circulaire peu commune dans le bâti traditionnel. L'étude de deux d'entre elles sera plus approfondie parce qu'elles se développent et restent pour autant encore méconnues : le zome et la kerterre.

Des palettes-zomes construits uniquement en récupération au zome mobile de la compagnie théâtrale itinérante Les Maraudeurs, cette forme se développe de plus en plus. Dans deux lieux visités un zome avait été construit : à la Ferme du Pô commun et au Hameau du Ruisseau (Figure 15). Le zome est un bâtiment formé uniquement de losanges qui s'emboîtent les uns dans les autres selon des angles différents permettant de former ainsi un dôme avec des faces planes. Le zome visible ci-dessous a été construit grâce à une

armature en bois remplie ensuite de paille et de chaux. Le tout est recouvert d'ardoises et possède suffisamment de fenêtres pour être lumineux. Ce bâtiment sert de lieu de yoga, de méditation et de conférence-présentation. Le zome de la Ferme du Pô commun sert, quant à lui, de poulailler pour les dindes, ce qui montre la diversité d'usage qu'on peut en faire.



Figure 16: Photo du zome, Hameau du Ruisseau. (Source : de Galzain, 2016)

Les kerterres sont de bon exemple d'expérimentation de formes que l'on peut observer parfois dans les milieux libres paysans. Celle qui est visible en annexe XXI a été construite au Viel Audon et sert de chambre d'amis. Elle est construite en chanvre et chaux. Et le fait de la monter progressivement permet d'insérer au fur et à mesure des vitres ou des bouteilles qui apportent de la lumière à l'intérieur. Cette technique apporte une grande liberté au constructeur mais n'est possible que pour réaliser des petits bâtiments.

La question que l'on peut se poser est de savoir si ce type de bâti original va être amené à se développer. Pour autant la caravane demeure l'habitat léger le plus courant (quatre lieux sur les cinq étudiés en ont au minimum une). Tous ces types d'habitats de petite taille construits ou installés de façon dispersée sur le domaine permettent d'y habiter rapidement tout en créant un logis réversible et évolutif au cours du temps.

2. Aspect externe

Méthodes de rénovation traditionnelle

La partie précédente a mis en avant le respect de formes traditionnelles. Il en est de même pour ce qui est de l'aspect extérieur. Les matériaux sont très proches de ceux utilisés traditionnellement. Pour la couverture, les matériaux traditionnels sont la plupart du temps utilisés même si cela entraîne un surcoût ou une complication (charpente en poutres massives ou pose de liteaux pour petites tuiles par exemple). La proximité du lieu de production des matériaux compte aussi dans les considérations d'approvisionnement.



Figure 17: Succession de voutes en pierre, Viel Audon. (Source : de Galzain, 2016)

Au Viel Audon par exemple, tout le Hameau a été reconstruit en pierre locale (le lieu n'étant pas accessible en voiture on pourrait même dire 'très locale'). Une partie des pierres est composée de galets ronds de l'Ardèche qui donnent au lieu une grande originalité. Les constructeurs, en l'occurrence, ont donc dû apprendre de vieux métiers comme celui de tailleur de pierres. Ils ont chaque année construit une voûte en pierre (Figure 16). C'est aussi une caractéristique de ces lieux de faire revivre des métiers délaissés.

Il en est de même pour le bois, avec l'utilisation de poutre de bois non dressée en charpente. Au moulin de Brisé des poutres de réemplois ont été utilisées pour créer un pan de bois (Figure 17) afin de remplacer un mur écroulé. A l'heure du lamellé collé ce type de charpente traditionnelle est de moins en moins utilisé. Ce pan de bois est rempli de terre/paille allégée, une sorte de torchis plus isolant. Exemple de technique traditionnelle légèrement revue et améliorée répondant mieux aux attentes actuelles d'isolation par exemple, et réalisé pourtant avec des matériaux traditionnels.



Figure 18: Pan de bois, moulin de Brisé.
(Source : de Galzain, 2016)

Des matériaux moins communs

A ces matériaux traditionnels vient s'ajouter des matériaux plus « modernes », dans le sens où ils sont utilisés que récemment dans la construction, bien que leur production soit souvent multimillénaire. Ces matériaux sont très nombreux. Les plus employés sont : la paille, la laine de mouton, le chanvre, la laine de bois, la ouate de cellulose. D'autres matériaux plus classiques comme le bois et le verre sont aussi très utilisés.

Le bardage bois est très présent notamment pour le bâtiment agricole. La photo sur la droite prise à la Ferme de la Tournerie en est une illustration (Figure 18). Ce genre de hangar bardé est aujourd'hui visible dans de nombreuses exploitations de France. La particularité réside donc plutôt dans l'origine très locale du bois, dans le fait qu'il a été débité en planches sur place puis posé par les habitants.



Figure 19: Bardage bois sur la fromagerie, Ferme de la Tournerie.
(Source : de Galzain, 2016)

Les finitions sont réalisées en enduit terre ou chaux, en pierres apparentes ou en bardage bois.

Des matériaux de récupération

L'utilisation de matériaux de réemploi est fréquente sur les différents lieux mais n'est pas très repérable. A la Ferme du Pô commun les vitres sont en grande partie récupérées gratuitement. Il en est de même pour les poutres du moulin de Brisé ou les pierres du Viel Audon. Cette pratique, aux avantages économiques certains, est l'expression d'une philosophie de conception du bâti.

Le bâti dans les milieux libres paysans est donc le résultat d'un savant mélange entre des techniques traditionnelles et de nouvelles techniques écologiques. Cela se ressent autant dans les formes que dans l'aspect final des bâtiments. La loi française conjuguée avec le rapport patrimonial des habitants au bâti en marquent l'aspect global final.

D. SYSTEME DE CULTURE

L'agriculture est un artisan majeur des paysages. Ceux qui s'offrent à nos yeux sont le résultat d'une évolution constante des pratiques culturelles depuis des millénaires. Nous vivons une époque charnière à ce niveau. En effet aujourd'hui il est difficile pour de

nombreux agriculteurs de sortir un salaire de leur travail. Deux tendances principales pour y parvenir :

- un système de culture toujours plus intensif et mécanisé à l'origine, par exemple des paysages picards ou beaucerons.
- un système de culture qui préserve la biodiversité et les paysages, soutenu pour ce faire par des labels et des aides de la Politique Agricole Commune. Ce système tend malgré tout à homogénéiser les paysages. En Aveyron par exemple l'appellation d'origine protégée (AOP) Roquefort entraîne une transformation des terrasses traditionnelles en pâturage.

Les milieux libres paysans participent d'une troisième voie. Qu'ils soient en Picardie ou en Aveyron au cœur de l'AOP, ils pratiquent une agriculture diversifiée et circulaire qui associe les cultures et ils en transforment les produits sur place.

Trois des cinq lieux étudiés ne possèdent pas de tracteur (Hameau du Ruisseau, Viel Audon, moulin de Brisé). Le Pô commun utilise la traction animale en plus de son petit tracteur. Seul le plus grand lieu, la Ferme de la Tournerie a une utilisation régulière du tracteur. Dans l'ensemble, l'échelle de travail n'est pas très grande. Dans leur cas, leurs objectifs - commercialisation, autonomie, transmission et démonstration (expérimentation, exemplarité, pédagogie) fondent leur choix de modèle de production agricole.

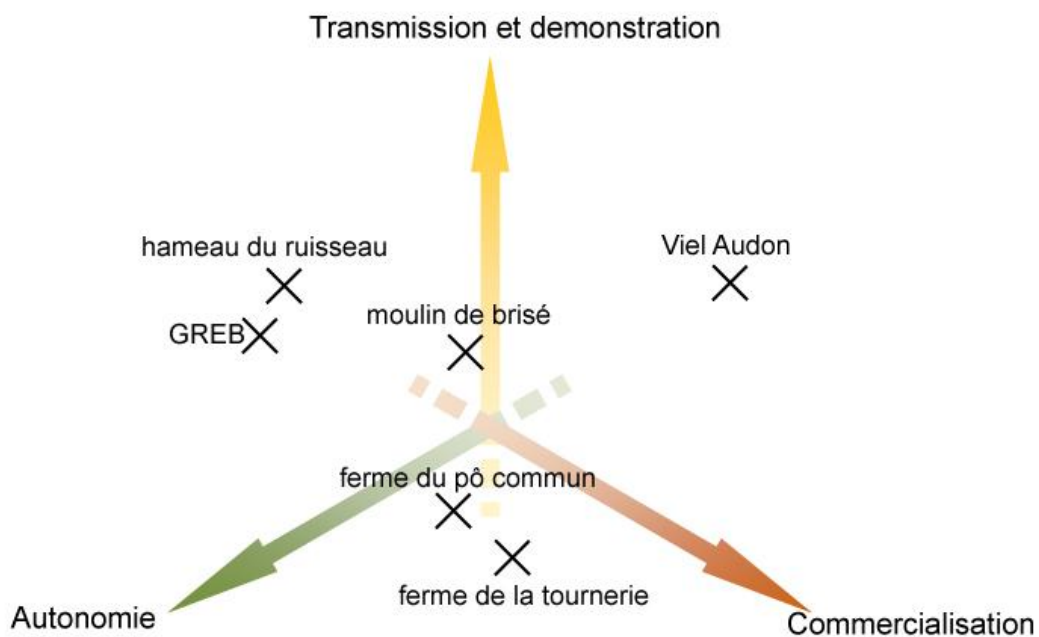


Figure 20: Objectif de la production agricole. (Source : de Galzain, 2016)

Diversification et approche circulaire

La diversification et l'approche circulaire en tant que système de culture et de conception de l'espace n'est pas spécifique aux milieux libres. Elle est commune à l'organisation paysanne traditionnelle. Autrefois, le paysan était à la recherche d'autonomie, pour ses besoins personnels mais aussi pour son système agricole. Cette forme d'autonomie va de pair nécessairement avec une diversification qui fait, entre autres avantages, que chaque déchet devient une ressource. Dans les trois lieux visités ayant une production laitière, les trois la transforment en fromage (Viel Audon, Ferme de la Tournerie, Ferme du Pô commun). De plus, les trois élèvent des cochons à qui ils donnent le petit lait :

organisation traditionnelle dans la quasi-totalité des fermes laitières de France mais qui, aujourd'hui, se raréfie.

Ce système de culture est à l'origine d'un paysage très diversifié à l'échelle du lieu. Sur une petite superficie on passe très vite d'un paysage agricole à l'autre. Le tableau présenté en annexe XVIII montre la diversité des productions de chaque lieu. La carte ci-dessous (Figure 20) et les photos de la Ferme du Pô commun, font percevoir la diversité des ambiances qu'on n'y rencontre.



Maraîchage à forme annuelle



Serre en verre adossée à un mur



Carte d'occupation du sol de la Ferme du Pô commun (extrait des annexes)



Grandes cultures en agroforesterie



Grandes cultures de type openfield sur une parcelle à 3 km de là



Jardin de simples à forme pérenne



Pâturage ouvert

Figure 21: Plan du Pô commun avec les différentes ambiances. (Source : de Galzain, 2016 ; fond de carte : géoportail)

Tous les lieux pourraient être pris en exemple, chacun ayant sa propre diversité de paysages agricoles.

On observe qu'avec le temps les parcelles ne correspondent plus aux parcelles cadastrales. Le parcellaire a été remodelé pour correspondre aux nouveaux besoins. En annexe XXII, on peut voir le parcellaire ainsi que l'usage qui est fait du terrain. A cause,

principalement, du manque de recul mais aussi de la taille de ces lieux, cette observation ne permet pas de prévoir ce que ce type d'aménagement agraire donnerait à une échelle plus large. Malgré tout, il est permis de penser qu'un milieu libre paysan, qui se verrait installé en openfield, créerait une sorte d'îlot reboisé et à usages multiples.

Réutilisation de structures traditionnelles

Dans les régions caractérisées par des petites parcelles et une organisation de l'espace adaptée à de petites échelles de production comme au Hameau du Ruisseau, à la ferme du Pô commun ou au Viel Audon, les formes traditionnelles sont entretenues voire reconstruites. Au Hameau du Ruisseau de nombreuses haies ont été replantées participant ainsi au maintien du paysage vernaculaire de Bretagne.

Le Viel Audon se situe au cœur d'un paysage agraire caractérisé par des cultures en terrasses sur des flancs abrupts. Ces terrasses étaient plantées d'oliviers, de vignes et pouvaient aussi servir pour toutes les cultures. Exception faite de la vigne, l'arrivée de la mécanisation a entraîné l'abandon des terrasses. Au Viel Audon, la culture en terrasses est reprise en adoptant un système d'agroforesterie qui associe maraîchage et plantations d'oliviers. De nouvelles terrasses sont même construites avec des galets de la rivière ; ce qui leur confère une esthétique surprenante (Figure 21). Mais afin d'obtenir une bonne tenue, un rang sur trois est scellé avec du ciment.

Et alors que ce type de structure est très rare en Picardie, il est intéressant de noter que des terrasses ont récemment aussi été réalisées sur certains abords de la rivière qui le traverse, présageant à l'avenir une petite production.



Figure 22: Photo des terrasses en galêts, Viel Audon. (Source : de Galzain, 2016)

Des formes peu communes en agriculture

Dans tous les lieux étudiés, les techniques d'associations de cultures sont souvent utilisées et apportent de nouvelles formes. L'agroforesterie est très pratiquée sous la forme de pré-vergers ou de vergers maraîchages, ou sous la forme de haies. Dans certains lieux, le maraîchage fait aussi l'objet d'associations de plantes créant à l'échelle des potagers une multitude de micro-paysages. Les pré-vergers, constitutifs du paysage traditionnel et qui a quasi-disparu au cours du XX^{ème} siècle, réapparaissent ici. L'association vergers-grandes cultures que l'on peut observer au Pô commun sur la photo « Grandes cultures en agroforesterie » de la Figure 20, est un élément qui pourrait se généraliser dans les paysages de ces milieux libres au vu de l'intérêt qu'il suscite auprès des néo-paysans.

Des espèces peu communes sont cultivées, apportant de nouvelles formes dans le paysage comme le houblon cultivé à la verticale à la ferme de la Tournerie. Les arbres fruitiers, même en vergers sont tous conduits en haut de tige, pratique traditionnelle généralement remplacée par des vergers de monoculture densément plantés.

E. GESTION DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE

A contrario des études paysagère habituelles concernant la ferme classique, la gestion de l'eau et de l'électricité est un point essentiel dans le cas des lieux étudiés. C'est même une de leurs caractéristiques. La recherche d'autonomie qui leur est à tous commune conduit leurs fondateurs à mener une réflexion très approfondie sur l'ensemble des approvisionnements.

La première étape de leur réflexion porte sur la réduction des besoins quantitatifs en eau comme en électricité et constitue le point de départ de cette partie. Nous verrons ensuite comment est pris en compte l'ensemble de la gestion de l'eau – son approvisionnement, sa qualité et son traitement et enfin les aspects concernant la production ou la provenance de l'électricité.

1. Economiser l'eau et l'électricité

Toilettes sèches

En moyenne, un français consomme 36 litres/jour en allant aux toilettes (soit 12000 litres à l'année) [13]. A ces quantités tellement importantes d'eau consacrée aux toilettes s'ajoutent deux facteurs énergivores : l'électricité indispensable d'une part pour sa remontée (dans les châteaux d'eau) et d'autre part, pour son traitement (en amont et en aval). Par ailleurs, l'agriculture (même dans les systèmes biologiques) doit apporter du phosphate de roche qui est une ressource non renouvelable (Déry, Anderson, 2007), du fait, entre-autres explications, de la perte par dilution de l'azote et du phosphore contenus dans les matières fécales.

La solution proposée par les milieux libres paysans est l'utilisation de toilettes sèches ou toilettes à compost. L'ensemble des lieux étudiés possèdent des toilettes sèches, deux d'entre eux ont aussi des toilettes à eau pour les visiteurs. Les déchets sont compostés, à l'abri pour éviter le lessivage, afin d'être ensuite épandus aux pieds des arbres fruitiers ou directement sur les cultures afin de boucler le cycle des éléments minéraux. Le fait de ne retraiter que des eaux grises et non les eaux usées permet par ailleurs de construire des systèmes d'assainissement par filtre planté de macrophytes deux fois plus petit en emprise surfacique. Les toilettes sèches quand elles sont construites en extérieur font apparaître un nouveau bâtiment lui-même édifié matériaux sains (Figure 22).



Figure 23: Différentes formes de toilettes sèches, de gauche à droite : au Viel Audon, au Hameau du Ruisseau, au moulin de Brisé. (Source : de Galzain, 2016)

Il est intéressant de remarquer que la présence d'une petite cabane sanitaire dans les jardins était un élément du paysage très présent dans les campagnes il y a une cinquantaine d'années. Cet élément est donc un retour à des formes anciennes mais avec de nouveaux usages (le compostage) et dans de meilleures conditions d'hygiène.

Chauffage

Le choix du système de chauffage est lui aussi prépondérant dans la réduction de la consommation en énergie. L'isolation et l'orientation des ouvertures sont aussi fondamentales mais nous avons déjà vu ces conséquences sur le patrimoine bâti dans la partie dédiée au bâti. Le système de chauffage à bois est utilisé par l'ensemble des lieux. Au Viel Audon il est doublé par un système de pompe à chaleur. Le chauffage au bois entraîne la présence de tas de bois à proximité de la maison. Parfois le long de l'habitat (Voir la façade de la maison du GREB - Figure 14), parfois dans des bâtiments de stockage comme la remise construite à cet effet, par les habitants du moulin de Brisé (Voir Figure 17).

Le besoin en bois de chauffage (habitat, four à bois pour la cuisson du pain) oblige à l'entretien des arbres et des forêts ou bois alentour (souvent pas entretenus et pouvant être mis à disposition par leur propriétaire). Au moulin de Brisé, par exemple, des techniques diverses de production de bois de chauffage sont mises en œuvre : le recépage des aulnes en bord de rivière (conservés pour retenir la berge), la conduite d'arbres en têtard ou encore des coupes franches. En annexe XXIII : la photo d'un aulne conduit en cépée ; celle d'un saule têtard.

Le chauffage au bois a ainsi pour effet de ré-habiter des espaces délaissés par les usages de la société contemporaine et par conséquent de remodeler le paysage par des pratiques pourtant traditionnelles des campagnes françaises.

Associée à un système de chauffe-eau solaire, une chauffe au bois de l'eau permet de se passer de chauffe-eau électrique (qui peut représenter jusqu'à la moitié des dépenses en électricité d'un foyer qui ne se chauffe pas à l'électricité). Le chauffe-eau solaire est lui aussi un élément nouveau dans le paysage, il ressemble au panneau photovoltaïque mais possède l'avantage de pouvoir être totalement auto-construit et réparable. (Voir photo en annexe XXIV).

D'autres techniques permettent de diminuer la consommation en énergie. L'utilisation de l'eau de source pour maintenir au froid les aliments remplace le réfrigérateur au Pô commun comme au Hameau du Ruisseau, par exemple.

2. Eau

Approvisionnement

Tous les lieux rencontrés sont « résilients » en eau et possède donc une alimentation en eau qui peut leur permettre de se passer du réseau. Deux des cinq lieux ne sont pas reliés au réseau d'eau communal. Les approvisionnements sont de quatre types : puits jusqu'à la nappe, source résurgente, récupération de l'eau de pluie, cours d'eau. Ces approvisionnements servent à de nombreux usages : usages domestiques, irrigation, transformation (bière, pain).

Le fait de s'approvisionner localement peut « habiter » le paysage. Au Hameau du Ruisseau une éolienne de pompage est utilisée pour remonter l'eau de la nappe. Au Pô commun, un petit bâtiment est dédié à la source tandis qu'à la Ferme de la Tournerie une mare récupère l'ensemble de l'eau pluviale et de différentes sources pour arroser les cultures ou refroidir la bière.

Assainissement

Les habitants des lieux étudiés, isolés en milieu rural, possèdent tous un système autonome d'assainissement de l'eau. A noter, en tout état de cause, qu'un lieu qui ne paye pas de facture d'alimentation d'eau ne peut pas rejeter ses eaux usées dans le réseau communal, ne s'acquittant pas de la taxe au retraitement, incluse dans la facture d'eau.

Trois des cinq lieux rencontrés assainissent leurs eaux par un ou des filtres plantés ; les autres ont une fosse septique. La Ferme du Pô commun projette de passer en phytoépuration dans un court délai. Les systèmes d'assainissement rencontrés sont tous différents (annexe XXV). Deux d'entre eux sont validés par les institutions. Celui de la ferme du la Tournerie est le plus commun en France : un grand bac rectangulaire planté de phragmites ; la présence des eaux usées rend le filtre peu esthétique. Le moulin de Brisé a dû construire un système surélevé à cause des risques d'inondation. La structure oblongue et couronnée de phragmites, a été recouverte d'un enduit naturel. Très présente dans le paysage et visible de la route, mais rendue esthétique, elle fait oublier sa fonction. Enfin au Hameau du Ruisseau, le système est composé d'une succession de petits bacs ronds en béton plantés d'une diversité de végétaux. Le système est discret mais ne permet pas d'assainir une très grande quantité d'eau.

3. Electricité

La production d'électricité intéresse tous les lieux mais seul l'un d'entre eux produit aujourd'hui de l'électricité. Trois des lieux ont moins de cinq ans, or l'électricité n'est pas une priorité au démarrage. Et deux projettent de produire de l'électricité à plus ou moins long terme. Le Hameau du Ruisseau est aujourd'hui autonome en électricité grâce à une éolienne et aux panneaux photovoltaïques. Le moulin de Brisé produit aujourd'hui une énergie mécanique grâce à un système hydraulique qui fait tourner des machines de menuiserie. A terme l'objectif est de la transformer en électricité. Ces deux lieux suffisent à se rendre compte de l'impact sur l'occupation du sol de la production d'énergie. La ferme de la Tournerie a un projet d'usine de méthanisation mais le système est en réflexion il n'est donc pas possible d'envisager les conséquences paysagères de ce mode de production d'énergie.

Les techniques utilisées sont développées à échelle humaine. L'éolienne du Hameau du Ruisseau fait 18 m de haut et ses panneaux photovoltaïques sont peu nombreux. Le seuil du moulin de Brise lui ne fait que 1,80 m de large. Ces dimensions sont permises grâce à un système de production adaptée à la consommation qui a été elle-même calculée pour être la plus faible possible. Ces aménagements n'entraînent pas de gêne important d'un point de vue esthétique. (Voir les photos des différentes installations en annexe XXVI).

Ce mode de production d'électricité est possible car il n'alimente pas un grand nombre de personnes. Ces lieux proposent donc un mode de production d'énergie basé sur des microsystemes renouvelables de production, localisés proches de la demande afin d'éviter les pertes liées au transport. C'est une proposition alternative aux macrosystemes de production renouvelable comme le macro-éolien ou les immenses fermes qui produisent du biogaz.

F. ART ET ACCUEIL

D'autres usages du sol viennent s'ajouter aux usages agricoles et d'habitat : l'art et l'accueil. Les plans des lieux visibles dans les annexes XIII à XVII montrent que dans chaque lieu un espace extérieur est dédié aux tentes et qu'un espace dans le bâti est souvent prévu pour l'accueil. L'art a une place souvent temporaire : des théâtres de verdure ou des scènes de concert en plein air sont parfois montés durant l'été.

Les lieux où les tentes sont montées se transforment parfois pendant plusieurs semaines en lieux de campement ayant leur propre vie dans des espaces habituellement inhabités. Au Viel Audon les chantiers jeunes accueillent jusqu'à 70 personnes en même temps durant 4 semaines. Le campement qui s'organise souvent autour d'un feu crée une autre façon de vivre, à proprement parler, le paysage et propose un paysage inhabituel et éphémère.

De même l'art placé en extérieur propose une autre façon de s'approprier l'espace durant quelques instants. Le paysage agraire se transforme en décor. Les terrasses du Viel Audon, la grange auvergnate de la Ferme de la Tournerie ou la lisière arborée du potager au moulin de Brisé s'animent soudainement d'une vie intense et pleine d'une multitude d'émotions. Cette animation peu commune des lieux diffuse pour tout le reste de l'année une autre perception de l'espace. L'art peut aussi prendre une autre place dans les milieux libres paysans, une place plus discrète, un détail, une statue au bord du chemin au Hameau du Ruisseau, des photos accrochées dans des lieux anodins au moulin de Brisé ou une tour de galets au Viel Audon, (voir photos en annexe XXVII). Ces détails viennent « habiter » le lieu et proposent au passant une autre façon de regarder le paysage environnant.

Le paysage créé par l'installation de milieux libres paysans est une composition d'éléments traditionnels locaux associés à des techniques écologiques innovantes, le tout à échelle humaine, dans une approche systémique. C'est un paysage caractérisé par une grande diversité. Celle-ci est liée à une diversité de bâtis, d'agricultures et d'usages sur un même lieu. Cette diversité se retrouve aussi d'un lieu à l'autre, bien qu'ils présentent de nombreux points communs. Il n'y a donc pas de modèle type et ce sont avant tout des principes communs qui caractérisent le paysage des milieux libres paysans :

- Le respect de l'écologie sous-tend l'ensemble des actions qui modifient l'environnement,
- Le respect des formes et des aspects traditionnels locaux,
- La diversité d'usages qui crée une diversité de formes et d'ambiances,
- Une échelle « humaine » dans les installations,
- Une place pour la créativité de chacun à travers l'art, l'artisanat, l'architecture ou l'agriculture.

La prise en compte des contraintes physiques du lieu mais aussi et surtout du contexte historique à l'origine des paysages environnants montrent bien que les néo-paysans sont dans un paradigme « d'habitation du paysage » plus que d'occupation du sol.

LIMITES DE LA DEMARCHE

Nous souhaitons ci-après porter un regard critique sur la méthode et les outils utilisés dans le cadre de cette étude, afin de préciser les choix effectués aux différentes étapes de la méthodologie et les conséquences liées, identifier certaines faiblesses de la démarche qui limitent la portée des interprétations proposées, caractériser les améliorations qui pourraient être apportées à la méthodologie d'étude des « modes d'habiter le paysage » des milieux libres paysans tels que nous les avons définis en première partie.

En dernier lieu, nous proposerons des perspectives pour approfondir et élargir ce sujet, les projets des collectifs de néo-paysans comptant parmi les expérimentations les plus novatrices sur notre territoire rural français en terme de démarches de projets dont la volonté est de renouveler leur rapport avec le terroir et le paysage qu'ils habitent.

Limites de la démarche globale

Tout d'abord l'ensemble de l'analyse correspond à une photographie prise à une date précise. Or ces projets sont en constante mutation et sur certains lieux, les collectifs se sont installés depuis peu. De plus, au niveau des structures physiques du paysage dans les lieux les plus récents, les éléments qui préexistaient à l'installation peuvent être prépondérants par rapport aux structures physiques créées. Un complément d'étude des éléments constitutifs du projet de chaque lieu, et des évolutions constatées et analysées à des pas de temps à définir apporterait une vision à long terme des paysages des milieux libres paysans.

Une limite de l'étude réside dans son caractère systémique : chaque thématique abordée (le bâti, le système de culture, etc.) est complexe, et pourrait être très approfondie. Cette approche a été choisie car elle semblait plus adaptée à des lieux dont l'essence est de toucher à de nombreux aspects de la vie. Les sujets sont donc abordés de façon succincte dans ce document malgré le fait que l'étude terrain en immersion m'ait permis de réunir une grande quantité de matière.

La description de l'objectif de ces lieux ainsi que la façon dont ils s'insèrent dans le paysage, manque peut être de recul étant donné mon grand intérêt pour ces lieux. C'est une limite forte liée à l'observation participante qui « implique de la part du chercheur une immersion totale dans son terrain, pour tenter d'en saisir toutes les subtilités, au risque de manquer de recul et de perdre en objectivité » (Soulé, 2007, p.128). Mais ce choix apporte de nombreux avantages (voir p.3). Une voie à explorer pour limiter le risque inhérent lié à cette démarche d'immersion serait de poursuivre la formalisation d'outils permettant de davantage quantifier et cartographier les projets.

Limites liées à l'objet d'étude et aux échantillons

Le choix de l'échantillon des lieux retenus peut être questionné étant donné qu'il n'a pas été déduit d'une étude globale de l'ensemble des lieux de France. Afin de pallier le manque d'informations disponibles à l'échelle nationale, le choix a porté sur un échantillon de sites le plus représentatif possible car diversifié du point de vue de plusieurs caractéristiques objectives, en particulier la diversité des contextes géographiques. Le nombre de personnes, l'âge, ainsi que les types de productions agricoles ont aussi constitué des critères pris en compte dans notre choix, mais l'élément déterminant a cependant été l'accord des lieux pour un séjour en immersion. De même, le choix des personnes interrogées au sein des lieux est sujet à caution. Ceux-ci ont été choisis afin de respecter la parité, mais l'âge n'a pas été pris en compte ni la date d'arrivée dans le lieu, ce qui aurait sans doute eu une influence déterminante sur les résultats. Interroger l'ensemble des habitants de chaque lieu apporterait une caractérisation plus globale de chaque lieu.

Les limites de la démarche de collecte des données

Un biais important existe en ce qui concerne la méthode de recueil des données utiles à l'étude. Il est lié à la formulation des questions de l'entretien qui peut orienter les réponses apportées. Pour la question 1 par exemple, la formulation : « Pourquoi avoir créé ce lieu ? » au lieu de « Pourquoi êtes-vous revenu à la terre dans le cadre de ce lieu ? » aurait, par exemple, certainement changé les résultats obtenus.

Un autre facteur limitant concerne le fait que les hypothèses sont posées trop directement aux habitants, alors qu'une réflexion préalable plus poussée aurait permis d'utiliser des outils plus indirects pour aboutir à des résultats plus complets. Par exemple, la question de l'insertion dans l'existant n'est pas compréhensible en l'état et donne lieu à des réponses inutilisables qui ne permettent pas de répondre à l'hypothèse, alors que faire raconter la conception et la construction d'un élément précis du lieu (bâti, bassin d'épuration,

etc.) permettrait d'obtenir plus d'informations pour répondre de façon pertinente à la question de « comment modifier un paysage ».

Par ailleurs, le questionnaire n'a pas été suffisamment travaillé pour faciliter le retraitement des résultats qui sont parfois un peu extrapolés afin de permettre leur synthèse.

Différents outils auraient apporté des informations intéressantes comme, par exemple, l'utilisation de fonds de carte du lieu imprimés au préalable comme support pour se faire raconter les différents espaces qui composent le lieu. Mais l'objectif était de ne pas mobiliser la personne interrogée plus de 40 minutes pour l'ensemble du questionnaire et des deux dessins. Il faut savoir que les habitants des milieux libres paysans sont très occupés et nombre d'entre eux ont des enfants en bas âge. Il a donc fallu faire des concessions sur le contenu de l'entretien, et il a déjà été parfois difficile d'avoir au moins 4 personnes interrogées dans certains lieux.

Enfin l'utilisation du « dessin idéal » a permis d'obtenir de nombreuses informations. L'utilité du fond de carte ainsi que l'intérêt de la présence de tel ou tel élément est bien entendu très discutable. La présence d'une ruine sur le dessin me paraît l'élément qui aurait pu apporter le plus. Dans tous les cas, il semble que d'avoir établi un fond de carte a permis d'aider certaines personnes à dessiner.

Limites de la méthode de retraitement des informations

Les catégories créées afin de réunir les éléments issus des entretiens pour les synthétiser sont arbitraires, et bien qu'elles aient été créées en fonction des réponses des habitants elles sont aussi liées à une analyse subjective des résultats. Enfin l'analyse des dessins et des entretiens a parfois fait l'objet d'extrapolations dont je suis conscient.

PERSPECTIVES

L'utilité possible des données collectées

Une énorme quantité de données a été collectée et n'ont sans doute pas été exploitées au maximum. Une étude à caractère psychologique par exemple pourrait être réalisée grâce à ces données.

Les cartes sensibles des lieux ont été utiles pour bien comprendre les lieux et ainsi pouvoir en parler. Mais elles ont été un peu sous-exploitées. Une étude approfondie de ces dessins aurait pu fournir de nombreuses informations, même si les dessins obtenus sont plus utiles à une étude psychologique que pour comprendre le lien des personnes au territoire.

Compléter l'étude par l'analyse des autres caractéristiques de ces projets

Le schéma de synthèse des composantes du « mode d'habiter » le paysage des milieux libres paysans (page 16) fait ressortir l'influence des moyens humains et financiers. Ce facteur est fondamental dans la création des paysages (Figure 8, p. 18). Par ailleurs son origine est très diversifiée : apports personnels, stages, woofing, ventes, chantiers participatifs, etc. Cette thématique pourra donc faire l'objet d'une étude. De même pour ce qui concerne les modes d'organisation juridique et économique du lieu qui peut permettre des comparaisons intéressantes et une meilleure compréhension des facteurs de réussite par exemple.

La dimension collective a été très peu approfondie. Seul son impact sur l'occupation du sol a été abordé. C'est un thème très intéressant qui a un impact direct sur le territoire mais chacun des lieux visités développe des méthodes différentes (Tableau 1, p. 2). La complexité de certains lieux pourrait faire l'objet d'une étude sociologique à part entière afin de bien percevoir les mécanismes de prise de décision, la place du collectif ainsi que les choix politiques des habitants des milieux libres paysans visités. Des ouvrages permettent d'approcher la dimension sociale de ces lieux. Citons les travaux de Bertrand Frezel (2015) ou de Thomas Ballinier (2009).

Quantifier davantage l'objet d'étude

Comme précisé au début de la partie III, les informations relayées sont très majoritairement d'ordre qualitatif. Cela s'explique par la difficulté à obtenir ces informations durant le séjour relativement court effectué en immersion, sachant que les projets sont en perpétuelle évolution, et que les habitants s'intéressent relativement peu aux notions quantitatives (surface agricole, surface du bâti, poids des récoltes, etc.).

Les données qualitatives obtenues permettent de porter à connaissance les éléments constitutifs des structures physiques du paysage des milieux libres paysans. Un complément d'étude par approche quantitative des surfaces dédiées aux différentes activités permettrait par exemple de mesurer la place que chaque élément occupe dans l'espace.

De même une quantification de ce que représentent les milieux libres paysans à l'échelle du territoire français pourrait permettre de se rendre compte de la réelle portée de l'étude.

Comparer les milieux libres paysans avec d'autres types de lieux

La méthode utilisée pour l'étude des cinq lieux, basée sur la notion d'étude systémique du paysage, a été créée spécifiquement pour répondre à la nécessité de retranscrire au mieux la composante mentale et de rendre compte des structures physiques spécifiques à ces lieux, de la manière la plus fidèle et équivalente possible.

Elle est le résultat d'une recherche bibliographique et a nécessité de mobiliser de nombreuses compétences diverses acquises notamment pendant le cursus étudiant. Une approche plus standardisée, en améliorant les outils utilisés, faciliterait le traitement des nombreuses données obtenues, et la comparaison avec d'autres lieux.

L'application de l'étude selon les mêmes modalités sur d'autres lieux pourrait être utilement réalisée. Une étude approfondie des structures physiques des fermes paysannes historiques et de leur évolution jusqu'aujourd'hui dans chaque terroir où est implanté un milieu libre paysan, eut été un outil de comparaison passionnant. La mise en parallèle de ces deux démarches permettrait de faire ressortir en détail l'influence des contextes physique et historiques dans l'aménagement de l'espace des milieux libres paysans.

L'analyse comparative de différents types de lieux basés sur une pluriactivité centrée sur l'agriculture permettrait également de mieux percevoir la réelle originalité des milieux libres paysans : comparaison avec des fermes « conventionnelles », avec des communautés monastiques, avec des peuples premiers qui « habitent le paysage » selon Besse (2015, 38').

Enfin, il serait très intéressant d'assurer un suivi dans le temps des lieux étudiés, sur la base de protocoles à construire de manière participative avec les collectifs concernés par cette première étude.

CONCLUSION

Les milieux libres paysans, dénomination que nous proposons pour des lieux où des collectifs constitués de néo-paysans développent une multitude d'usages, trouvent leur origine comme nous l'avons vu, très loin dans l'histoire des courants de la pensée humaine et de l'action démonstrative à l'échelle concrète.

En réaction à la dégradation constatée des aspects écologiques et sociaux de la vie actuelle, les principales motivations de ce retour à la terre sont : la nécessité ressentie d'agir concrètement à une échelle humaine, la recherche d'une sobriété heureuse, l'aspiration à davantage de conscience, d'ouverture et d'autonomie, le besoin de retrouver le lien à la nature, et l'expérimentation, au jour le jour et dans la durée, de nouvelles formes de vivre ensemble et de techniques culturelles novatrices.

Cet idéal, ils le construisent au jour le jour, partout en France et dans des terroirs diversifiés. Chacun des milieux libres paysans analysés dans le cadre de cette étude habite son territoire en s'accommodant de ses contraintes et de son histoire, tout en mettant en œuvre ses objectifs propres. Les modes d'agir sur leur environnement sont directement issus de ces principes directeurs, des moyens disponibles et des nouvelles connaissances.

Le paysage qui en résulte est un mélange de formes et d'aspects traditionnels retrouvés et de formes et techniques innovantes : les « toitures-canal » à deux pentes côtoient les zones bardées de bois et les micro-éoliennes surmontent les arbres têtards.

La démarche menée pour cette étude, à savoir des séjours en immersion dans des lieux diversifiés relevant de ce mouvement néo-paysan, nous permet d'affirmer que ces milieux libres paysans développent bien des « modes d'habiter le paysage » qui leur sont propres.

De grandes tendances se dégagent de notre recensement des structures physiques dans les différents lieux étudiés, mais aucun modèle type n'apparaît puisque l'une des composantes majeures de ces lieux est la liberté d'action que ses habitants revendiquent. Ce sont avant tout des principes communs qui caractérisent la « trace dans l'espace » que laissent les habitants des milieux libres : un travail à échelle humaine respectant l'environnement, caractérisé par une grande diversité de formes et d'ambiances, et où la créativité a toute sa place, et un projet en constante évolution.

Plusieurs pistes d'étude permettraient de mieux connaître et surtout de suivre ces projets dans le temps. L'enjeu en semble important : ces expériences préfigurent peut-être le devenir possible d'une certaine forme de vie rurale qui valorisera à une échelle humaine espaces, savoirs et échanges, savoir-faire et créativité individuelle et collective.

Ces lieux réunissent à une petite échelle une grande partie des fonctions nécessaires à la vie humaine dans des conditions acceptables et proposent ainsi une autre société adaptée aux paysages locaux, à leur histoire et à leurs contraintes pédoclimatiques. A l'heure où de nombreux rapports nous annoncent des problèmes majeurs sur les plans écologiques (GIEC, 2013) et humains, différentes formes d'écologie pratique se développent. Une écologie « industrielle » propose des solutions technologiques basées sur du macro-éolien et des voitures électriques quatre moteurs. Son pendant conservateur vise à mettre sous cloche ou à recréer des espaces à forte biodiversité dont l'homme est exclu. Les milieux libres paysans montrent qu'une autre voie est possible : une écologie basée sur des technologies simples et démocratisables où l'homme a toute sa place dans un environnement dont il accroît la biodiversité. L'importance de cette repaysannisation est fondamentale pour créer des territoires résilients et tendre vers une souveraineté alimentaire (Vallet, 2016). Les milieux libres paysans peuvent donc demain constituer une des pierres angulaires d'une société plus résiliente basée sur une nouvelle façon d'habiter la terre.

BIBLIOGRAPHIE

Ballinier T. (2009). *Initiation aux éco-alternatives, Des écolieux de France aux travailleurs volontaires en fermes biologiques de Nouvelle-Zélande*. Editions Presses Universitaires Européennes. 136p

Baronnet P. (1997). *De la maison autonome à l'économie solidaire*. Editions Maison autonome. 160 p.

Beudet C. (2006). *Les milieux libres : Vivre en anarchiste à la belle époque en France*. Editions Libertaires. Saint-Georges-d'Oléron. 253 p.

Besse J.-M. (2015). *La dimension politique du paysage : débat épistémologique autour du paysage dans la géographie*. [vidéo] [en ligne]. Université d'Angers. 1h53min38sec. [référence du 23 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : <http://canal-ua.univ-angers.fr/avc/courseaccess?id=1664>

Caesar C. (2015). *Habiter la diagonale du vide, d'un lieu aux territoires - Aveyron*. [en ligne]. Travail Personnel de Fin d'Etudes pour l'obtention du diplôme de Paysagiste DPLG. ENSAP Bordeaux. [référence du 11 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : https://issuu.com/camillecaesar/docs/portfolio_a5_issuu_140716

CAUE de l'Aisne. (2004). *Inventaire des paysages de l'Aisne*. [en ligne]. Editions CAUE Aisne. 482 p. [référence du 13 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.donnees.picardie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/File/patnat/atlas-paysages-Aisne-Sud.pdf>

Champagne C. (2008). *Développement écovillageois et renouvellement de l'habiter rural: le cas de Saint-Camille au Québec*. [en ligne]. Mémoire présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en géographie. Université du Québec. Montréal. 234 p. [référence du 01 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : https://www.researchgate.net/profile/Christine_Champagne/publication/32049354_Developpement_covillageois_et_renouvellement_de_l'habiter_rural_le_cas_de_Saint-Camille_au_Qubec/links/0c96052288c3e30808000000.pdf

Collectif. (2006). *Une agriculture du vivant L'héritage de l'École de Beaujeu*. Editions Fraysse. 316 p.

Debon N. (2015). *L'essai*. Tome 51. Editions Dargaud. Collection L'Essai. 88 p.

Debry J.-L. (2012). *Le cauchemar pavillonnaire*. Editions L'échappée. Collections Pour en finir avec. Paris. 163 p.

Déry P., Anderson B. (2007). *Peak Phosphorus*. [en ligne]. Energie Bulletin. Vol 13. 14 p. [référence du 20 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.greb.ca/GREB/Publications_files/Peakphosphorus.pdf

Desriers M. (2007). *L'agriculture française depuis cinquante ans: des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique*. [en ligne]. Agreste cahiers. Vol. 2. p.3-14. [référence du 23 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AGRIFRA07c-2.pdf>

Diamond J. (2006). *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Editions Gallimard. Collection Folio Essais. 896 p.

Douwe Van Der Ploeg J. (2014). *Les paysans du XXI ème siècle : Mouvement de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui*. Editions Charles Léopold Mayer. Paris. 213 p.

Encyclopedia Universalis France. (1980). *Encyclopaedia universalis. Thérapeutique - Zygomycètes*. Volume 16. Encyclopaedia universalis France. Paris. 1105 p.

Frézel B. (2013). *La mobilisation sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes : des processus d'identifications pluriels autour de l'occupation*. Mémoire de 4ème année. Science Po Rennes. 78 p.

Fukuoka M. (1978). *La révolution d'un seul brin de paille. Une introduction à l'agriculture sauvage*. Editions Guy Trédaniel. 202 p.

GIEC. (2013). *Changements climatiques 2013. Les éléments scientifiques*. Vol 1. 5ème rapport d'évaluation. 222 p.

Giono J., Godard H. (1990). *Entretiens avec Jean Amrouche et Taos Amrouche*. Editions Gallimard. Collection Blanche. Paris. 336 p.

Giono J. (1936). *Les vrais richesses*. Editions Grasset. Collection Les Cahiers Rouges. Paris. 224 p.

Giono J. (1930). *Regain*. Editions Grasset. Collection GRAS.CAH.ROUGES. Paris. 154 p.

Giono J. (1938). *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*. Editions Heros-Limite. Collection Feuille d'herbe. Genève. 121 p.

Groupe Service du Réseau Rural Français. (2013). *Quel avenir des services en milieu rural ? Cahier des tendances*. Réseau Rural Français. Cahier des Tendances. 106 p. [en ligne]. [référence du 25 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.reseaurural.fr/files/1_cahier_des_tendances_final.pdf

Guégan S., Léger F. (2015). *Etude Maraîchage biologique permaculturel et performance économique. Ferme du Bec Hellouin*. [en ligne]. Editions Institut Sylva. 67 p. [référence du 07 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : https://www.researchgate.net/publication/291832974_Rapport_final_de_l'etude_Maraichage_biolgique_permaculturel_et_performance_economique_-_Ferme_du_Bec_Hellouin_France

Guirado E. (2007). *Le fils de l'épicier*. [film]. 1h36m.

Hauguel J.-C., et al. (2013). *Inventaire des bryophytes de la Picardie : raretés, protections, menaces et statuts*. [en ligne]. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire Botanique National de Bailleul. Version n°3a. 66 p. [référence du 23 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cbnbl.org/IMG/pdf/catalogue_bryophytes_picardie_vers_20_03_2014.pdf

Hervieu B. et Viard J. (1998). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. Editions L'Aube. Collection Monde en cours. Marseille. 156 p.

Holmgren D. (2002). *Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable*. Editions Rue de l'échiquier. Paris. 581 p.

Holzer S. (2011). *La permaculture de Sepp Holzer*. Editions Imagine un colibri. 220 p.

Houet T., et al. (2008). *Approche systémique du fonctionnement d'un territoire agricole bocager*. [en ligne]. Espace géographique. Tome 37. no 3. Editions Belin. Paris. p.270-286. [référence du 23 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2008-3-page-270.htm>.

Illich I. (1973). *La convivialité*. Editions Point. Collection Points Essais. Paris. 158 p.

Joly D., et al. (2010). *Les types de climats en France, une construction spatiale*. [en ligne]. Publié dans la revue Cybergeog : European Journal of Geography.

Cartographie, Imagerie, SIG. Document 501. [référence du 26 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : <http://cybergeog.revues.org/23155#quotation>

Lebeau R. (1969). *Les grands types de structure agraire dans le monde*. 7e édition. Collection U.192 p.

Mollison B., Holmgren D. (1978). *Permaculture One : A Perennial Agricultural System for Human Settlements*. 5th Revised edition.130 p.

Mouvement Colibris. (2015). *Oasis un nouveau mode de vie*. Numéro Spécial. Revue Kaizen. 120 p.

Onfray M. (2015). *Cosmos*. Editions Flammarion. Collection Docs, Témoignage. Paris. 528 p.

Pagnol M. (1957). *La gloire de mon père*. Editions Student. Collection Fortunio. Paris. 219 p.

Pfab J. (2015). *Contribution des écovillages aux dynamiques de leur propre territoire : Regards croisés France-Allemagne*. [en ligne]. Mémoire pour l'obtention du titre d'Ingénieur Agroalimentaire - Spécialisation Génie de l'Environnement - Option Agriculture Durable et Développement des territoires. Agrocampus Ouest Centre de Rennes. 66 p. [référence du 03 septembre 2016]. Disponible sur le World Wide Web : http://colibris.cc/oasis/files/fichier_Memoire-ecovillages-web.pdf

Rabhi P. (2010). *Vers la sobriété heureuse*. Editions Actes Sud. Collection Babel. 163 p.

Rahnema M. (2008). *La puissance des pauvres*. Editions Actes Sud. Collection Babel. Arles. 415 p.

Reboul C. (1989). *Monsieur le capital et madame la terre. Fertilité agronomique et fertilité économique*. Editions INRA. 253 p.

Roupnel G. (1932). *Histoire de la campagne française*. Editions Plon. Collection Terre humaine. Paris. 404 p.

Soulé B. (2007). *Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales*. Recherches qualitatives. Vol 27. no 1. p.127-140.

Steiner R. (1924). *Le Cour au agriculteurs en 1924*. Editions Novalis. 250 p.

Tanquerelle H., Benoît Y. (2008). *La communauté : entretiens*. Editions Futuropolis. Collections Albums. Paris. 176 p.

Thoreau H.-D., Fabulet L. (1854). *Walden ou la vie dans les bois*. Editions Gallimard. Collection L'imaginaire. 384 p.

Thoreau H.-D., Villeneuve G. (1849). *La désobéissance civile*. Editions Mille et une nuits. Collection Mille et une nuits. Paris. 63 p.

Vallet A. (2016). *Apports de la gestion différenciée et des concepts de zonage dans le cadre d'une réorganisation spatiale pour la résilience des territoires*. Mémoire pour l'obtention du titre d'Ingénieur Paysagiste Option Ingénierie du territoire. Agrocampus Ouest Centre d'Angers. 34 p.

Virgile. (-37). *Bucoliques*. Editions Bilingue. Collection Folio Classique. Paris. 352 p.

Whitefield P. (2005). *Graines de Permaculture*. Editions Passerelle ECO. 106 p.

SITOGRAPHIE

Glossaire

[0] Conseil de l'Europe. (2000). Convention Européenne du paysage <http://www.coe.int/fr/web/landscape/the-european-landscape-convention> (consulté le 27/09/2016)

[0]bis Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (2012). Définition de « urbanité ». <http://www.cnrtl.fr/definition/urbanite> (consulté le 27/09/2016)

Corps de texte

[1] Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (2015). Population en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015. http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03173 (Consulté le 20/09/2016)

[2] Lucile Leclair, Gaspard d'Allens (18 juillet 2016). Invités de l'émission radio de Ruth Stégassy *Terre à Terre. Les néo-paysans : enfin le printemps ?!*. Radiophonique France Culture. [enregistrement radio] [en ligne]. <http://www.franceculture.fr/emissions/terre-terre/les-neo-paysans-enfin-le-printemps> (Consulté le 21/09/2016)

[3] Colibris - Faire sa part. (2015). Projet Oasis. <http://www.colibris-lemouvement.org/oasis/kaizen-special-oasis> (Consulté le 02/09/2016)

[4] Colibris - Faire sa part. (2015). Colibris - Notre mission. <http://www.colibris-lemouvement.org/colibris/notre-mission> (Consulté le 02/09/2016)

[5] Hannes Reiser Jürgen Holzapfel, Peter Gerber, Ikke Deker et Bertrand Gerbollet (7 décembre 2013). Invités de l'émission radio de Ruth Stégassy *Terre à Terre. Les 40 ans de Longo Mai*. Radiophonique France Culture. [enregistrement radio] [en ligne]. <http://www.franceculture.fr/emissions/terre-terre/les-40-ans-de-longo-mai> (Consulté le 03/09/2016)

[6] Fruitlands Museum. (2016). About - Who we are. <http://www.fruitlands.org/about> (Consulté le 06/09/2016)

[7] Légifrance. (2014). LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (1). <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029573022&categorieLien=id> (Consulté le 09/09/2016)

[8] Alim'Agri. Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (2013). Qu'est-ce que l'agro-écologie?. <http://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-lagro-ecologie> (Consulté le 10/09/2016)

[9] Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. (2011). Atlas des paysages de Loire-Atlantique. Les marches de Bretagne orientales. http://www.paysages.loire-atlantique.gouv.fr/indexde0e.html?_pg=paysage&_p=1&_up=32 (Consulté le 24/09/2016)

[10] Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. (2014). Atlas des paysage d'Auvergne. Monts du Forez <http://www.paysages.auvergne.gouv.fr/1-10-monts-du-forez-a646.html> (Consulté le 24/09/2016)

[11] Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. (2014). Atlas des paysages du Limousin. <http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/atlas-des-paysages-du-limousin-a102.html> (Consulté le 24/09/2016)

[12] Journal Le Monde. (2015). Société. http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/11/02/les-francais-mettent-en-moyenne-50-minutes-pour-l-aller-retour-domicile-travail_4801698_3224.html (Consulté le 19/09/2016)

[13] Planetoscope. (2012). Consommation d'eau dans le monde. <http://www.planetoscope.com/consommation-eau/239-consommation-d-eau-dans-le-monde.html> (Consulté le 20/09/2016)

ANNEXE I : TABLEAU RECAPITULATIF DES DESSINS DU LIEU IDEAL (EN POURCENTAGE) (Source : De Galzain, 2016)

	Hameau du ruisseau (4)	Po commun (4)	Tournerie (9)	Moulin de Brisé (5)	Moyenne
Lieu collectif apparent (dont % habitat dispersé)	50 (100)	100 (0)	88 (86)	60 (66)	75 (63)
Non usage de l'autre coté de la route	75	50	66	80	68
Habitat (% habitation loin de la route)	100(100)	100 (75)	100 (90)	100 (80)	100 (86)
Haie en bordure de route	75	25	33	60	48
Bâtiments agricoles (% groupé)	75 (100)	100 (25)	100 (57)	100 (80)	94 (65)
Polyculture	75	100	88	100	91
Maraichage (dont % en bord d'eau)	75 (100)	100 (75)	100 (71)	80(75)	89 (80)
Elevage	50	100	100	80	83
Grandes cultures	75	50	55	80	65
Plantation d'arbres	75	50	88	80	73
Vergers	25	50	22	60	40
Habitat et ferme dispersés	100	75	89	60	89
Habitat dispersé en % des lieux collectifs	100	0	86	66	63
Présence de bâti en dur	75	100	88	100	91
Présence de bâti léger (en % de l'habitat)	75 (50)	25 (10)	66 (50)	60 (60)	57 (35)
Bâti destiné à de la transformation	20	20	33	20	23
Bâti pour d'autres usages (théâtre, vente...)	20	20	55	80	44
Place pour une autre fonction (vente, détente...)	75	100	78	60	78
Place pour l'extérieur	25	25	66	60	44
Parking	25	50	11	20	27
Lieu de détente	75	100	44	40	65
Energie	75	25	22	40	41
Gestion de l'eau	75	50	22	60	52
Prise en compte du vent	50	0	22	40	28
Orientation	50	50	33	50	48
Travail avec la forêt (% d'habitat en lisière)	25 (100)	25(25)	44 (100)	40 (80)	34 (76)

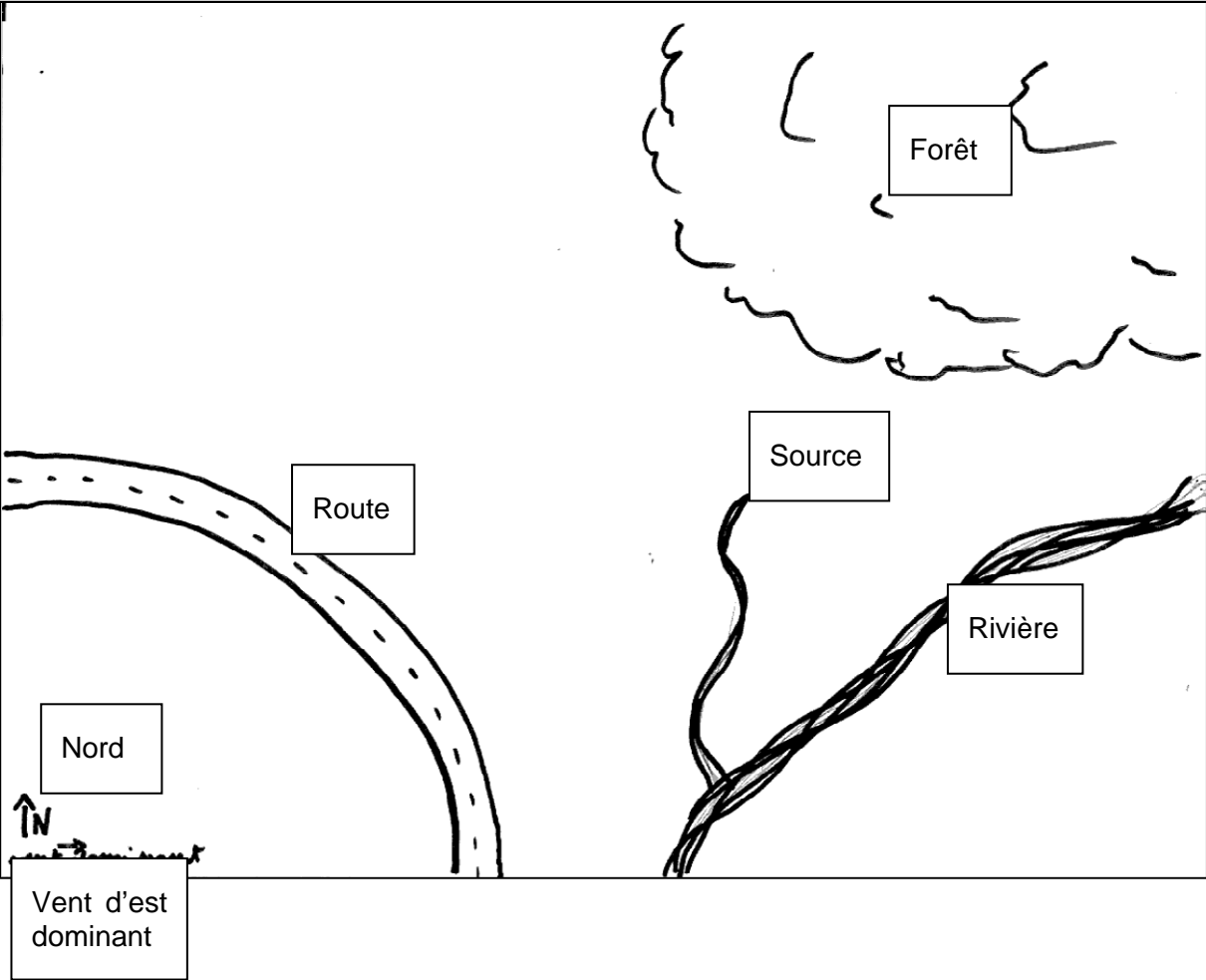
De 20% à 40%

De 40% à 60%

De 60% à 80%

De 80% à 100%

ANNEXE II: FOND DE CARTE DU DESSIN DU LIEU IDEAL (Source : De Galzain, 2016)



ANNEXE III: SYNTHÈSE DES RAISONS QUI MOTIVENT LE RETOUR A LA TERRE (Source : De Galzain, 2016)

	Hameau du ruisseau (4)	Viel Audon (4)	Po Commun (4)	Moulin de Brisé (2)	Tournerie (4)	total
1. Etat du monde	II	III	II	II	II	11
2. Envie de faire soi-même	III	III	III	II	I	12
3. Recherche de simplicité	III		I	I	I	6
Autonomie : prendre le contrôle sur ses besoins	I		I			2
Total						8
4. Santé et alimentation	III		I	I	I	4
Lien à la terre, aux saisons, question existentielle	III	II	III	II	I	10
Plaisir		II		III	II	6
Envie d'un projet collectif					III	3
Liberté, variétés d'activités			I	II	II	3
Total sans les doublons						18
Préservation du patrimoine (culturel et bâti)				II		2

ANNEXE IV: TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA QUESTION 2 DE L'ENTRETIEN (Source : De Galzain, 2016)

Mots clefs proposés	Hameau du ruisseau	Viel Audon	Ferme du Po Commun	Moulin de Brisé	Ferme de la Tournerie	Total	%
Autonomie	4	0	4	3	4	15	75
Expérimentation	3	4	2	2	4	15	75
Résilience	3	2	1	3	2	11	55
Lien social	3	0	4	2	2	11	55
Pédagogie	2	2	1	2	1	8	40
Economie	4	1	0	2	1	8	40
Plaisir (pas dit)	1	1	0	1	1	4	20

ANNEXE V: SYNTHÈSE DES DÉFINITIONS DU MOT « PAYSAGE »
(Source : De Galzain, 2016)

Définition :	Résultat d'une interaction entre l'homme et l'environnement	Approche sensible de ce qui nous entoure	Ce qui nous entoure
Nombre de personnes	14	7	4

ANNEXE VI: SYNTHÈSE DES RESULTATS DE LA DERNIERE QUESTION DE L'ENTRETIEN (Source : De Galzain, 2016)

Idées	Nombre
L'horizontalité dans la gouvernance et la volonté de retrouver du collectif	11
Montrer que l'on peut être heureux simplement avec moins d'argent	10
Recherche d'une société plus solidaire et coopérative	7
Société plus écologiquement viable (thème qui recoupe celui de la sobriété)	7
Relocaliser la production, le travail... changer d'échelle	5

ANNEXE VII: TABLEAU RECAPITULATIF DE LA QUESTION 5 DE L'ENTRETIEN (Source : De Galzain, 2016)

	Hameau du ruisseau	Viel Audon	Po Commun	Moulin de Brisé	Tournerie	Total
Recherche du beau lié à l'harmonie	3	2	4	3	1	13
Equilibre organique entre le pratique et la beauté	2	0	3	4	0	9
Réalisé en fonction du bon sens	4	2	0	2	1	9
Rentrer dans le paysage existant ou historique	0	2	2	2	1	7
Pratique	1	1	1	1	1	5
Délégué à une personne, un lieu, un groupe	0	0	0	0	4	4

ANNEXE VIII: GRILLE D'ANALYSE DU PAYSAGE DES LIEUX VISITES (Source : De Galzain, 2016)

1. CONTEXTE HUMAIN ET PHYSIQUE

- a. Nombre de personnes qui habitent et qui « gravitent » autour du lieu et taille du lieu
- b. Origine du lieu et des gens (retour à la terre ?), âge
- c. Contexte physique : surface, géologique, climatique

2. ARCHITECTURE (SURFACE)-HABITAT

- a. Bâti groupé/dispersé, quelles fonctions et circulation
- b. Formes produites, rapport au terroir
- c. Auto construction -origine et type de matériaux
- d. Système de chauffage
- e. Toilettes sèches et épuration

3. AGRICULTURE (SURFACE/LABEL)

- a. Bois, vergers, animaux, grande culture, maraîchage, aromatique (surface, répartition)
- b. Technique agronomique
- c. Transformation (impact)
- d. Produit pour qui
- e. Origine et gestion de l'eau

4. « MOYEN DE PRODUCTION »

- a. Mode de production d'énergie
- b. Artisanat
- c. Impact paysager et écologique

5. CULTURE ET ART

- a. Surface
- b. Activités

6. COLLECTIF

- a. Public, partagé, privé (surface)
- b. Place du collectif/statut

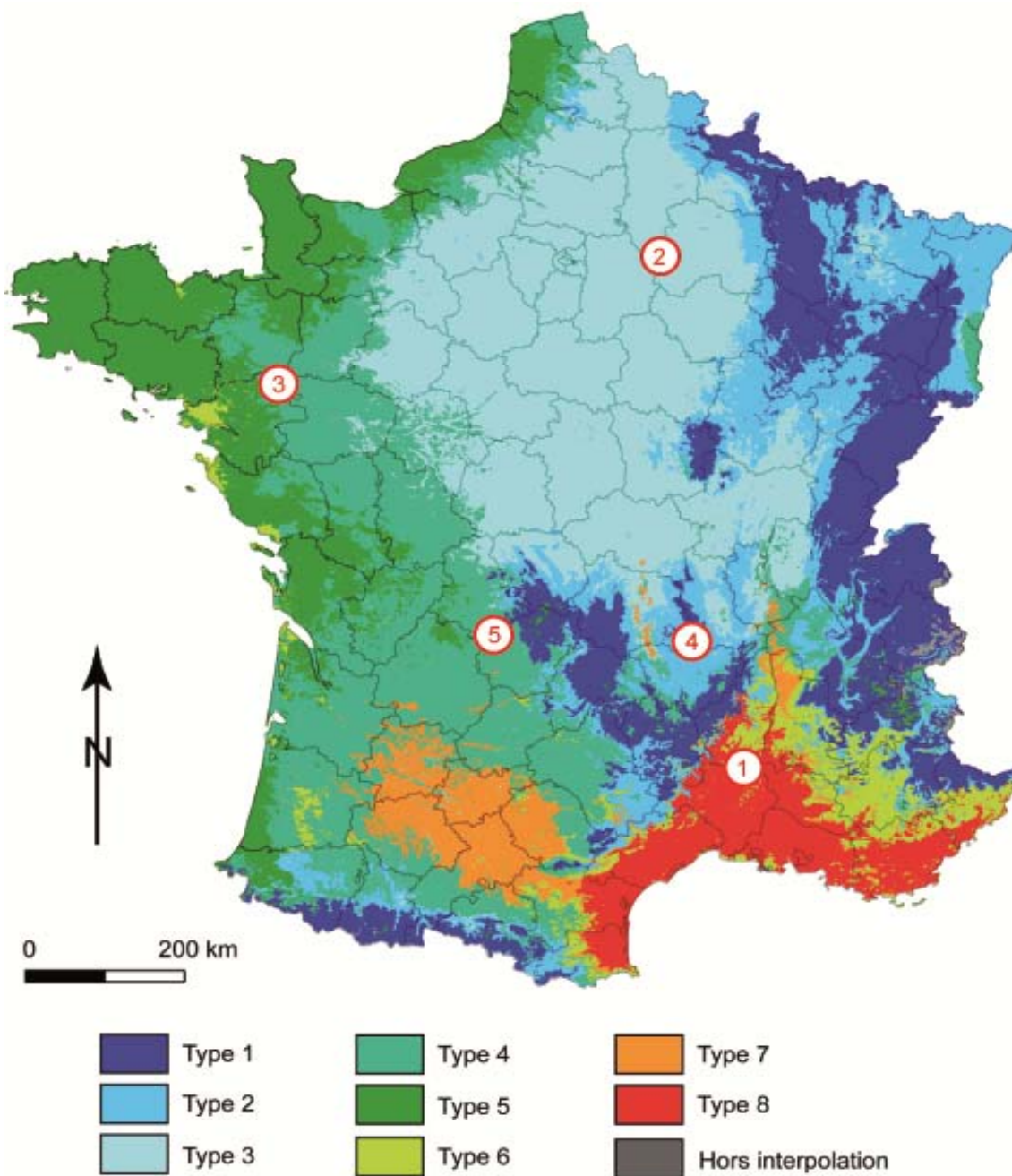
7. INTERACTION AVEC LE RESTE DU MONDE

- a. Pédagogie et information
- b. Social
- c. Accueil de passant (wwoofing, artiste...)

ANNEXE IX : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DONNÉES PEDOCLIMATIQUES (Source : De Galzain, 2016)

	Hameau du ruisseau	Viel Audon	Ferme du pô commun	Moulin de Brisé	Ferme de la Tournerie	Moyenne	GREB (Québec)
Altitude (m) <i>source: google earth</i>	57	192	920	92	417	335,6	50
Situation	Fond de vallon ouvert	fond de vallée	coteaux	fond de gorges	plateau		coteaux
Précipitation moyenne (mm) <i>source: CLIMATE -DATA.ORG</i>	737	775	807	621	1029	793,8	935
Ecart entre le mois le plus pluvieux et le moins pluvieux (mm)	34	58	50	19	44	42,75	70
Températures annuelles moyennes (C°)	11,3	12,5	7,9	10,2	10,9	10,56	2,6
Amplitude interannuelle (C°)	14	17,9	16,1	15,9	14,9	15,76	33,2
Climat ⁱ source pour la France : Daniel Joly, 2010 pour le Québec : Ministère de l'environnement	climat océanique franc	climat méditerranéen en franc	climat de montagne	climat océanique dégradé des plaines du Centre et du Nord	Le climat océanique altéré		Sub-polaire doux
Sol	légèrement acide, sol profond, nappe proche, quelques cailloux	calcaire, très caillouteux, peu de sol mais qui ressuie vite	acide, peu de sol dans les pentes, caillouteux	calcaire, beaucoup de sol, peu de cailloux	légèrement acide, sol moyennement profond, un peu de cailloux		sol un peu acide, sol moyennement profond, un peu de cailloux

ANNEXE X: CARTE DE FRANCE DES LIEUX ETUDIÉS ET DES CLIMATS DE FRANCE (Source: Joly et al., 2010)



Type 1 : climats de montagne

Type 2 : climat semi-continental et climat des marges montagnardes

Type 3 : climat océanique dégradé des plaines du Centre et du Nord

Type 4 : climat océanique altéré

Type 5 : climat océanique franc

Type 6 : climat méditerranéen altéré

Type 7 : climat du Bassin du Sud-Ouest

Type 8 : climat méditerranéen franc

1. Viel Audon

1. Viel Audon

1. Viel Audon

2. Moulin de Brisé

2. Moulin de Brisé

2. Moulin de Brisé

ANNEXE XI: CARTE DU CONTEXTE PAYSAGER DE CHAQUE LIEU
 (Source: Lebeau, 2000)

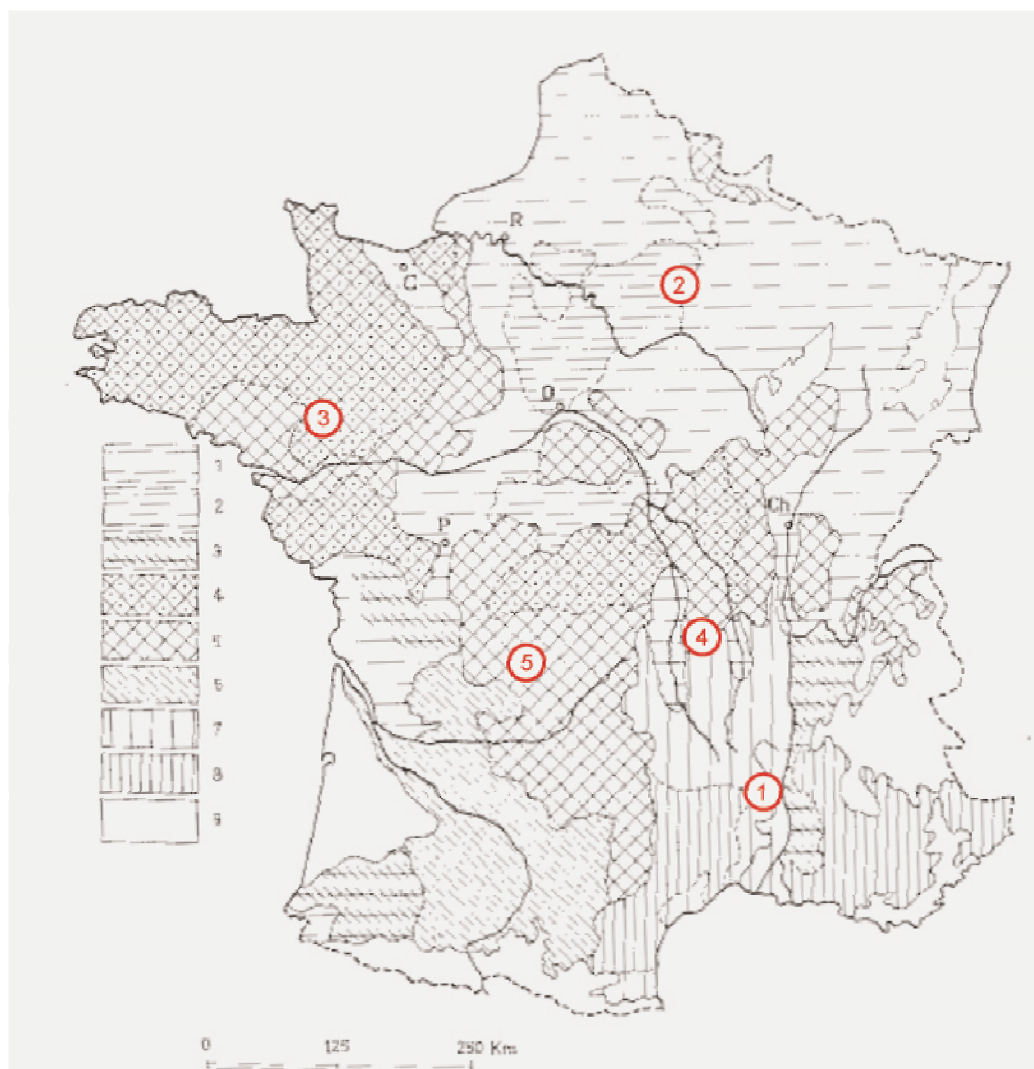


FIG. 15. — *Les paysages ruraux français.*

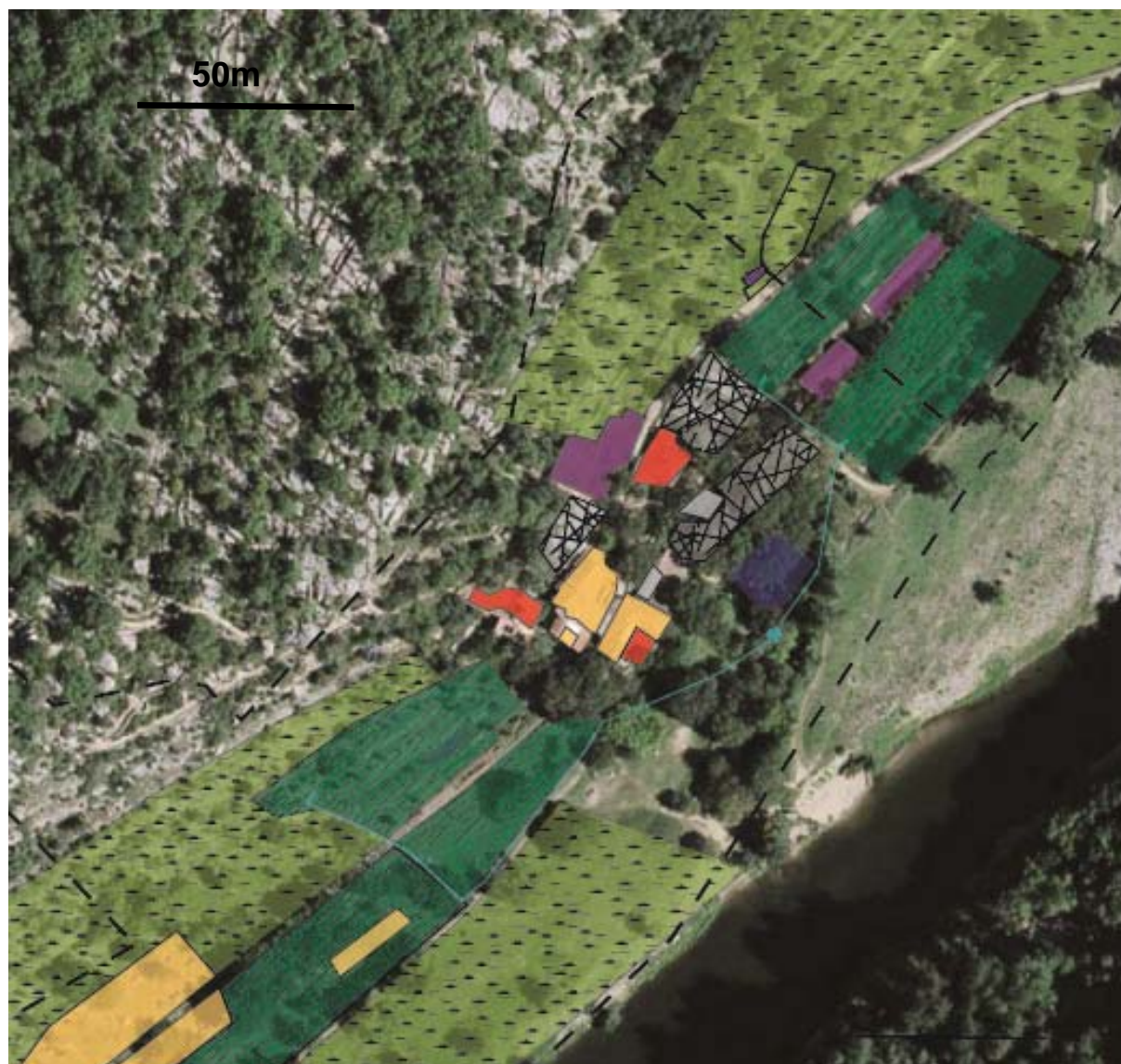
(D'après P. BRUNET et M.-C. DIONNET, très simplifié et légèrement modifié.)

1. Openfields à quartiers de parcelles allongées.
 2. Openfields remembrés en parcelles massives.
 3. Mélange d'openfields et d'enclos.
 4. Bocage.
 5. Semi-bocage.
 6. Paysage aquitain (petits champs irréguliers, ouverts ou enclos, complantés d'arbres).
 7. Petits champs ouverts irréguliers du Midi.
 8. Champs ouverts en parcelles massives du Midi.
 9. Principales régions de forêts, d'alpages ou de ruchers.
- C : Caen ; Ch : Chalon-sur-Saône ; O : Orléans ; P : Poitiers ; R : Rouen.

**ANNEXE XII: TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DISTANCES ENTRE
LES LIEUX ETUDIÉS ET LES AGLOMERATIONS ENVIRONNANTES
(Source : De Galzain, 2016)**

	Hameau du ruisseau	Viel Audon	Ferme du pô commun	Moulin de Brisé	Ferme de la Tournerie	Moyenn e	GREB
Distance au bourg (km)	4,5 Moisdon- la-Rivière	3,1 Balazuc	4,1 Vollere- Montagne	0,9 Monthiers	6,5 Coussac Bonneval	3.8 km	14,9
Temps au bourg (min)	4	11	8	2	7	6.4 min	16
Distance à la première ville (km)	10,3	17,8	12,5	12,6	10,7	12.8 km	14,9
Temps à la première « ville » (min)	12 Châteaub riant	25 Aubenas	16 Noirétable	21 Château Thierry	13 Saint Yrieux	17.4 min	16
Temps à la première grande ville	1h Nantes	1h37 Valence	1h04 Clermont Ferrant	1h11 Paris	0h37 Limoges	1h05	35min Saugenay

ANNEXE XIII: PLAN DU VIEL AUDON (Source : De Galzain, 2016 et fond de plan: Géoportail, 2016)



- | | |
|--|---|
|  habitat et lieux liés à l'habitat |  terrain dédié à l'horticulture (maraichage, aromatique...) |
|  espace dédié à la culture |  terrain dédié à agriculture extensive (grande culture, pré-verger, pâture...) |
|  espace dédié à l'extérieur (vente, accueil...) |  point d'eau (source, récupération d'eau...) |
|  bâtiment de transformation et d'artisan (fournil, menuiserie...) |  eau usée et circuit de l'eau (si connu) |
|  bâtiment agricole |  production d'énergie (roue à auge, éolienne...) |
|  bâtiment de stockage |  limite de propriété |
|  bâtiment en travaux | |

ANNEXE XIV : PLAN DU MOULIN DE BRISE (Source : De Galzain, 2016 et fond de plan: Géoportail, 2016)



- | | | | |
|---|--|---|---|
|  | habitat et lieux lié à l'habitat |  | terrain dédié à l'horticulture (maraichage, aromatique...) |
|  | espace dédié à la culture |  | terrain dédié à agriculture extensive (grande culture, pré verger, pâture...) |
|  | espace dédié à l'extérieur (vente, accueil...) |  | point d'eau (source, récupération d'eau...) |
|  | bâtiment de transformation et d'artisan (fournil, menuiserie...) |  | eau usé et circuit de l'eau (si connu) |
|  | bâtiment agricole |  | production d'énergie (roue à auge, éolienne...) |
|  | bâtiment de stockage |  | limite de propriété |
|  | bâtiment en travaux | | |

ANNEXE XV: PLAN DU HAMEAU DU RUISSEAU (Source : De Galzain, 2016 et fond de plan: Géoportail, 2016)



- habitat et lieux liés à l'habitat
- espace dédié à la culture
- espace dédié à l'extérieur (vente, accueil...)
- bâtiment de transformation et d'artisan (fournil, menuiserie...)
- bâtiment agricole
- bâtiment de stockage
- bâtiment en travaux
- terrain dédié à l'horticulture (maraichage, aromatique...)
- terrain dédié à agriculture extensive (grande culture, pré verger, pâture...)
- point d'eau (source, récupération d'eau...)
- eau usée et circuit de l'eau (si connu)
- production d'énergie (roue à auge, éolienne...)
- limite de propriété

100m



ANNEXE XVI: PLAN DE LA FERME DU PÔ COMMUN

(Source : De Galzain, 2016 et *fond de plan: Géoportail, 2016*)



	habitat et lieux liés à l'habitat		terrain dédié à l'horticulture (maraichage, aromatique...)
	espace dédié à la culture		terrain dédié à agriculture extensive (grande culture, pré-verger, pâture...)
	espace dédié à l'extérieur (vente, accueil...)		point d'eau (source, récupération d'eau...)
	bâtiment de transformation et d'artisan (fournil, menuiserie...)		eau usée et circuit de l'eau (si connu)
	bâtiment agricole		production d'énergie (roue à auge, éolienne...)
	bâtiment de stockage		limite de propriété
	bâtiment en travaux		

ANNEXE XVII: PLAN DE LA FERME DE LA TOURNERIE (Source : De Galzain, 2016 et *fond de plan: Géoportail, 2016*)



- | | | | |
|---|--|---|---|
|  | habitat et lieux liés à l'habitat |  | terrain dédié à l'horticulture (maraichage, aromatique...) |
|  | espace dédié à la culture |  | terrain dédié à agriculture extensive (grande culture, pré-verger, pâture...) |
|  | espace dédié à l'extérieur (vente, accueil...) |  | point d'eau (source, récupération d'eau...) |
|  | bâtiment de transformation et d'artisan (fournil, menuiserie...) |  | eau usée et circuit de l'eau (si connu) |
|  | bâtiment agricole |  | production d'énergie (roue à auge, éolienne...) |
|  | bâtiment de stockage |  | limite de propriété |
|  | bâtiment en travaux | | |

ANNEXE XVIII: TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTES CULTURES DES MILIEUX LIBRES PAYSANS ETUDIES (Source : De Galzain, 2016)

	Hameau du ruisseau	Viel Audon	Po Commun	Moulin de Brisé	Tournerie	Moyenne
Surfaces en hectares	2,5	15	10	1,2	87	115,7
Pâturage	1	1	1	1	1	5
Maraîchage	1	1	1	1	1	5
Verger	1	1	1	1		4
Parcours à volaille		1	1	1	1	4
Boisée	1	1			1	3
Apiculture	1		1	1		3
Grandes cultures			1		1	2
Plantes aromatiques		1	1			2
Nombre de types de cultures	5	5	6	5	5	

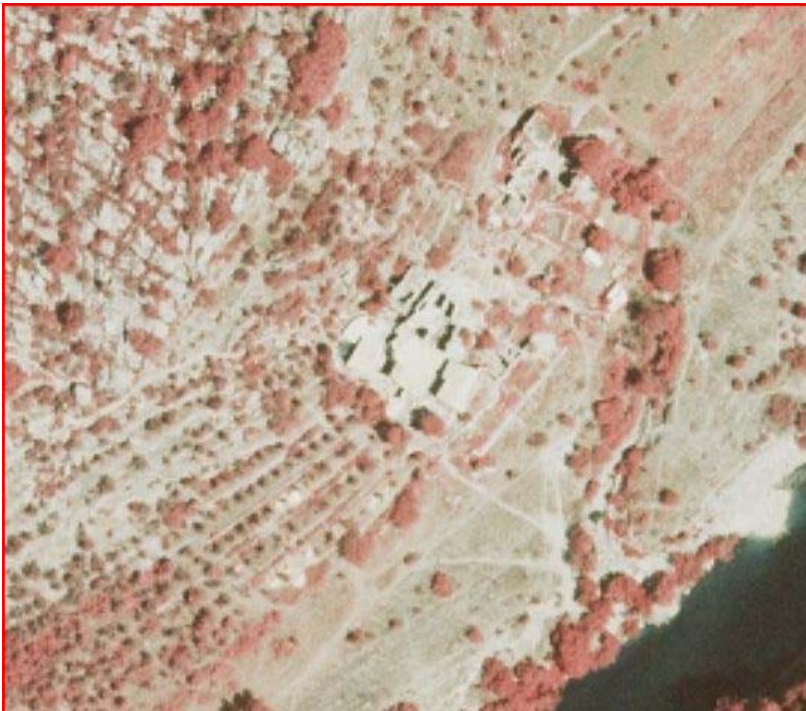
ANNEXE XIX: PHOTO AERIENNE DU HAMEAU DU RUISSEAU EN 1973 PUIS EN 2012 (Source: Géoportail)



40m



ANNEXE XX: PHOTO AERIENNE DU VIEL AUDON EN 1979 PUIS EN 2014 (Source: Géoportail)



100m



ANNEXE XXI : PHOTO D'UNE KERTERRE (VIEL AUDON) (*Source: De Galzain, 2016*)

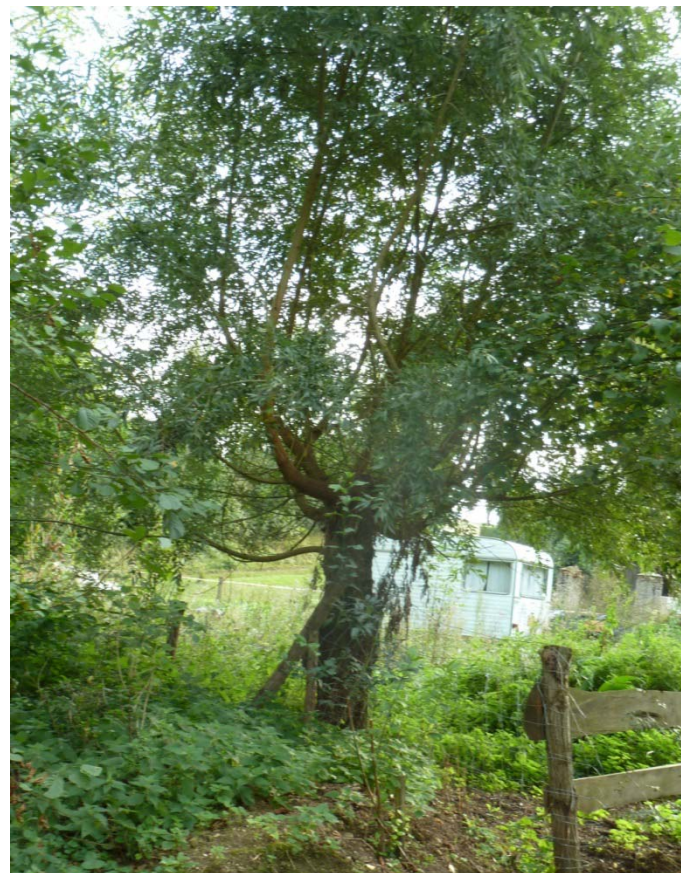


ANNEXE XXII: COMPARAISON DU PARCELLAIRE ACTUEL AVEC LE PARCELLAIRE CADASTRAL AU VIEL AUDON (Source: Géoportail)



200m

**ANNEXE XXIII: DIFFERENTES CONDUITES D'ARBRES AFIN DE
PRODUIRE DU BOIS : EN CEPEE A GAUCHE, EN TETARD A DROITE
(MOULIN DE BRISE) (Source : R de Galzain)**



ANNEXE XXIV: PANNEAUX DU CHAUFFE-EAU SOLAIRE (HAMEAU DU RUISSEAU) (Source : De Galzain, 2016)



ANNEXE XXV: SYSTEME D'EPURATION (MOULIN DE BRISE) EN BAS ET D'UNE HABITATION (HAMEAU DU RUISSEAU) EN HAUT(Source : De Galzain, 2016)



**ANNEXE XXVI: DEUX EXEMPLES DE PRODUCTION D'ENERGIE,
PHOTOVOLTAÏQUE (HAMEAU RUISSEAU) EN HAUT, HYDROELECTRIQUE
(MOULIN DE BRISE) EN BAS (Source : De Galzain, 2016)**



ANNEXE XXVII: DE L'ART DANS DES ENDROITS INATTENDUS, EN HAUT A GAUCHE SCULPTURE DANS LE JARDIN (HAMEAU DU RUISSEAU), EN HAUT A DROITE PYRAMIDE AU VIEL AUDON, EN BAS PHOTO DE 1 M² DANS LA SCIERIE (MOULIN DE BRISE) (Source : De Galzain, 2016 et Viel Audon, 2016)





Diplôme : Ingénieur Paysagiste
Spécialité : Ingénierie des territoires
Spécialisation / option : Landscape engineering
Enseignants référents : David Montembault

Auteur(s) : Lothaire DE GALZAIN

Organisme d'accueil : Association du Moulin de Brisé

Date de naissance* : 24/07/1993

Adresse :

Nb pages : 48

Annexe(s) : 27

Moulin de Brisé 02400 Monthiers

Année de soutenance : 2016

Maître de stage : Yannick Champain

Titre français : Les collectifs participant des mouvements de repaysannisation : Quel mode d'habiter le paysage ?

Titre anglais : Collectives taking part in repeasantization movements : Which way of living landscape ?

Résumé (1600 caractères maximum) : Un mouvement de repaysannisation est constaté en France ces dernières années. Il se traduit entre autres par des installations collectives sur des lieux où une multiplicité d'usages sont développés. Ces néo-paysans constituent une des manifestations actuelles d'un courant de pensée plusieurs fois millénaire, le mythe pastoral. Leur engagement constitue aussi une réponse aux problèmes d'ordre écologique auxquels est confrontée la société contemporaine. Ce mouvement de retour à la terre par des collectifs, dans des lieux que nous dénommons les « milieux libres paysans », semble expérimenter un nouveau lien à l'environnement : à contrario « d'exploiter la terre » et « d'occuper le sol » ils semblent « habiter autrement le paysage » selon les termes de Jean-Marc Besse. Le présent mémoire s'interroge d'une part sur le lien que les habitants des « milieux libres paysans » entretiennent avec le paysage qui les entoure et d'autre part cherche à décrire les « traces laissées sur la terre » par leurs vies et leurs activités sur leur environnement ou, autrement dit, les structures physiques qui caractérisent ces lieux. Pour répondre à ces questionnements, une étude systémique du paysage a été réalisée au cours de plusieurs séjours d'une douzaine de jours en immersion dans cinq milieux libres paysans répartis dans différents terroirs de France.

Abstract (1600 caractères maximum) : The emergence of a repeasantization movement in France has been observed in the recent years. It can be seen in international communities where a lot of different practices are being developed. These neo-farmers represent one of the current illustrations of the several thousand-year-old way of thinking, the agro-pastoral myth. Their commitment is also an answer to the ecological problems of our contemporary society. This Back-To-The-Land movement run by communities, in the so-called "agrarian communities" places, seems to try out a new relationship with our environment: in contrast with the "land exploitation" and the "soil occupation" they seem to "live differently in the landscape" under the terms of Jean-Marc Besse. On the one hand, this essay wonders about the link between the inhabitants of these "agrarian communities" and the landscape that surrounds them and on the other hand it tries to describe the "earth scarring" left by their lives and activities over their environment, i.e. the physical structures that characterize these places. In order to give answers to these issues, a systemic landscape study has been made during immersive stays of a dozen days in five agrarian communities in different French localities.

Mots-clés : Ecolieu, Néo-paysan, Habiter le paysage, Structure agraire, Dynamique rural

Key Words: Ecovillage, Neo-peasant, Live in the landscape, Agrarian structure, Rural dynamic

* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires